J
103
H43
1937

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

(1)

379

42674
312

No 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 14 janvier 1937

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la deuxième session du dix-huitième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Ballantyne,
Beaubien,
Bourgeois,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Foster,
Gordon,
Graham,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hocken,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Laird,
Leger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Pope,
Quinn,
Rainville,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Gouverneur général, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 2 janvier 1937.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion, jeudi le 14 janvier, à trois heures de l'après-midi.

Veuillez agréer,

Monsieur l'Orateur,

l'assurance de ma haute considération,

A. S. REDFERN,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable
L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la table.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat pour le Canada des certificats indiquant que

John Wallace de Beque Farris, écuyer, et l'honorable Adrian Knachtbull Hugessen, respectivement, ont été appelés au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Adrian Knachtbull Hugessen, est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Graham et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

TWEEDSMUIR
(L.S.)

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable Adrian Knachtbull Hugessen, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, dans notre Dominion du Canada, C.R.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre

Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous nommons pour la division d'Inkerman de Notre province de Québec, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John baron Tweedsmuir d'Eldfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général du Canada et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce douzième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-sept et de Notre Règne la première.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Hugessen s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et prend son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Hugessen a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la deuxième session du dix-huitième Parlement par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il m'est très agréable de me retrouver au milieu de vous au début de cette session du Parlement.

Le peuple du Canada, comme ceux des autres parties du Commonwealth des nations britanniques, a été très peiné d'apprendre la décision de Sa Majesté le roi Edouard VIII de renoncer au trône pour lui-même et pour ses descendants. En conformité du Statut de Westminster, des dispositions ont été prises aussitôt pour formuler la requête du Canada, en même temps que son consentement, relativement à l'adoption par le Parlement de Westminster de la loi donnant suite à l'acte d'abdication de Sa Majesté et assurant la succession au trône. Conformément au même Statut, le Parlement du Canada sera prié de donner son assentiment à la modification apportée à la loi de succession.

Vous serez invités à voter une résolution exprimant la fidélité des membres des deux Chambres du Parlement envers Sa Majesté le roi George VI.

Sa Majesté a bien voulu fixer au 12 mai la date de son Couronnement. Il vous sera recommandé de prendre les dispositions nécessaires pour que le Canada puisse être dignement représenté aux cérémonies du Couronnement.

Au mois de mai prochain, s'ouvrira à Londres une conférence impériale, au cours de laquelle seront étudiées des questions intéressant les membres du Commonwealth britannique.

La situation internationale continue de causer bien des inquiétudes. A sa réunion de septembre, l'assemblée de la Société des Nations a sérieusement envisagé les effets que de récents incidents peuvent avoir sur l'action de la Société, et elle a désigné une commission, dont le Canada fait partie, pour étudier l'application des principes du Pacte.

Heureusement, les relations internationales dans notre continent et la situation au Canada offrent un contraste frappant avec ce qui existe dans plusieurs autres pays.

La visite du président des Etats-Unis au Canada, en juillet dernier, a été un geste d'amitié et de bonne entente internationales hautement apprécié.

La situation s'est constamment améliorée dans tout le Canada, au cours de l'année qui vient de finir. C'est une preuve des bons effets de la politique économique du Gouvernement et des méthodes employées pour assurer le rétablissement national. Le réveil de la confiance qui s'accuse de façon si manifeste est un gage de la continuation de ce relèvement.

En même temps que se développait de façon notable le commerce intérieur et extérieur, l'état économique, en général, s'améliorait sensiblement. Notons, au premier plan des indices de ce relèvement, l'ouverture de nouveaux débouchés, la reprise industrielle, le redressement du marché du travail, l'accroissement des revenus de l'Etat, et la tendance à la hausse des prix et des salaires. La reprise s'est manifestée surtout dans les industries primaires.

Les exportations de produits agricoles ont considérablement augmenté de volume. Le Gouvernement se propose de continuer la vigoureuse campagne qu'il a entreprise en vue d'activer la vente des produits agricoles, tant sur le marché domestique qu'à l'extérieur.

Le Gouvernement s'est efforcé sans relâche de développer le commerce extérieur du Canada. Depuis la dernière session du Parlement, des ministres de la Couronne se sont rendus en Grande-Bretagne et dans d'autres pays pour prendre part en personne à la négociation d'accords commerciaux. A l'heure

actuelle, le ministre du Commerce est en route vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande, où il discutera des changements à apporter aux accords existants.

Vous apprendrez avec plaisir que les Gouvernements de Sa Majesté, pour le Royaume-Uni et pour le Canada se sont mis d'accords, en principe, sur une nouvelle convention de commerce, dont vous serez appelés à approuver le texte au cours de la présente session.

Grâce à l'aide et à la collaboration de la Commission nationale de placement, on a avancé la solution du problème du chômage et de l'assistance. Les camps de chômeurs ont été fermés le 1er juillet. L'inscription des assistés est terminée. Le Dominion a conclu des accords avec les provinces au sujet d'un plan de placement agricole, grâce auquel des milliers de célibataires sans foyer ont trouvé du travail. Un plan pour l'amélioration des habitations a été mis en œuvre. Toutefois, en dépit de ces mesures et de l'augmentation notable des offres d'emploi, la nécessité de pourvoir aux besoins des nombreuses personnes assistées reste au premier plan de nos problèmes.

Des dispositions seront prises, de concert avec les provinces, pour aider à l'établissement des jeunes gens sans emploi.

Au cours de l'été, on a adopté un vaste programme pour parer à la grave situation causée par l'intense sécheresse qui s'était étendue à une grande partie de l'Ouest canadien.

La fusion et la centralisation de certains services de l'administration, qui avaient été décrétées au cours de la dernière session, ont été effectuées. Le Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada et le Conseil d'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada ont été nommés et sont entrés en fonctions. Par suite de l'achat d'actions et de la nomination d'administrateurs, mesures autorisées par le Parlement, le Gouvernement a acquis une part prépondérante dans la propriété de la Banque du Canada, ainsi que la haute main sur son administration.

Vous serez saisis de mesures législatives se rapportant à la création d'un service aérien transcanadien, à l'extension des pouvoirs de la Commission des chemins de fer, et à la revision de l'armature financière des Chemins de fer Nationaux du Canada. Vous serez appelés à étudier, entre autres, des projets de loi destinés à faciliter les prêts affectés aux réparations et à l'amélioration des habitations rurales et urbaines, à modifier et codifier les lois relatives aux coalitions commerciales et industrielles, et à accorder des pensions aux aveugles avant l'âge de soixante-dix ans. Une proposition vous sera soumise relativement au paiement, au moyen de tout numéraire ou devise ayant cours légal, des dettes qui actuellement doivent être acquittées en or ou monnaie d'or.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront soumis à votre examen.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous invitant de nouveau à donner toute votre attention aux questions importantes dont vous serez saisis, je prie la Divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Quelque temps après le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un message de Sa ci-devant Majesté le roi Edouard VIII, en date du 10 décembre 1936, et l'acte d'abdication d'Edouard VIII de la même date.

Son Honneur le Président lit ledit message comme suit:

FORT BELVEDERE,
SUNNINGDALE,
BERKSHIRE.

Après de longues et sérieuses réflexions, j'ai pris la détermination de renoncer au Trône sur lequel je suis monté à la mort de mon père, et ce message est l'expression de ma déclaration définitive et irrévocable.

Me rendant compte comme je le fais de la gravité de cette mesure, je puis seulement espérer qu'elle sera comprise de mes peuples, ainsi que les raisons qui l'ont inspirée. Je ne veux pas parler maintenant de mes sentiments intimes, mais je voudrais qu'on se souvînt que le fardeau qui pèse constamment sur les épaules d'un souverain est si lourd qu'il peut seulement être porté dans des circonstances différentes de celles dans lesquelles je me trouve. J'ai l'impression de ne pas oublier le devoir qui m'incombe de mettre au premier rang les intérêts de l'Etat lorsque j'affirme en conscience qu'il ne m'est plus possible de remplir cette lourde tâche avec efficacité et satisfaction.

En conséquence, j'ai signé ce matin un acte d'abdication dans les termes suivants:

> " Moi, Edward VIII, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, empereur de l'Inde, affirme ici ma détermination irrévocable de renoncer au trône pour moi-même et mes descendants, et mon désir est que le présent acte d'abdication soit immédiatement exécutoire.
>
> En foi de quoi, j'y ai apposé mon seing ce dixième jour de décembre mil neuf cent trente-six en présence des témoins dont les signatures apparaissent ci-dessous.
>
> (Signé) EDWARD R. I."

J'ai signé le dit acte en présence de mes trois frères, Leurs Altesses Royales le duc d'York, le duc de Gloucester et le duc de Kent.

J'apprécie hautement l'esprit qui a inspiré l'appel que j'ai reçu de prendre une décision différente, et j'y ai réfléchi très profondément avant d'arrêter ma décision dernière. Mais mon parti est pris. De plus, tout nouvel atermoiement ne pourrait être que préjudiciable aux peuples que j'ai essayé de servir comme Prince de Galles et comme roi, et dont le bonheur et la prospérité futurs me tiennent constamment au cœur.

Je prends congé d'eux avec l'espoir sincère que la conduite que j'ai cru bon de suivre est la plus sage pour la stabilité du trône et de l'Empire, ainsi que pour le bonheur de mes sujets. Je suis très sensible aux égards qu'ils m'ont toujours témoignés avant et après mon avènement au trône et qu'ils témoigneront au même degré, j'en ai la certitude, à mon successeur.

Je désire ardemment qu'il n'y ait aucun retard dans l'exécution de l'acte que j'ai signé, et que toutes les mesures nécessaires soient prises immédiatement pour assurer l'avènement au trône de mon successeur légitime, Mon frère, Son Altesse Royale le duc d'York.

EDWARD R. I.

10 décembre 1936.

ACTE D'ABDICATION

Moi, Edouard VIII, roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, empereur de l'Inde, affirme ici ma détermination irrévocable de renoncer au trône pour moi-même et mes descendants, et mon désir est que le présent acte d'abdication soit immédiatement exécutoire.

En foi de quoi j'y ai apposé mon seing ce dixième jour de décembre mil neuf cent trente-six en présence des témoins dont les signatures apparaissent ci-dessous.

EDOUARD R. I.

Signé à Fort Belvedere en présence de

(Signé) ALBERT,
HENRY,
GEORGE.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1936.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Rapport des bibliothécaires pour 1936

A l'honorable Président du Sénat,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la Bibliothèque pour l'année 1936.

Le Supplément au Catalogue de la Bibliothèque, qui contient la liste des livres achetés et reçus en dons au cours de l'année, est terminé; on le distribuera tout probablement aux sénateurs et aux députés la semaine prochaine.

La Bibliothèque a reçu le vingtième et dernier volume du Dictionnaire américain de Biographie nationale, ainsi que les quinze premiers volumes de la nouvelle édition du Catalogue des Imprimés du British Museum: ouvrage colossal qui comptera environ 160 volumes.

La Bibliothèque a souscrit, l'an dernier, à un ouvrage de haute valeur: "Histoire du Parlement", publié par l'Imprimerie de Sa Majesté, à Londres. Cet ouvrage comprendra la biographie de tous les membres de la Chambre des communes anglaise depuis 1439, et ne sera complété que dans une trentaine d'années. Il a pour but de dépeindre les représentants du peuple, leurs idées, leur position et leur politique, et de retracer le développement graduel de la représentation et du gouvernement parlementaires depuis son origine même, en 1264, jusqu'à l'époque de la loi dite "Representation of the People Act", de 1918. Le premier volume est actuellement à la Bibliothèque.

Au cours de l'année, la Bibliothèque s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages très importants, anglais et français, traitant de questions politiques et économiques.

L'alcôve située à gauche de l'entrée de la Bibliothèque a subi des modifications. On y a installé tables et fauteuils pour la commodité des sénateurs et députés. Les ouvrages de droit (Law Reports) qui remplissaient les rayons de cet alcôve ont été mis ailleurs, et on les a remplacés par des ouvrages sur la finance et par une volumineuse collection de discours, politiques et autres. On a aussi dégagé d'autres alcôves trop encombrées.

Le 30 septembre dernier, l'un des bibliothécaires-adjoints, M. M. C. MacCormac, a été mis à sa retraite. Durant plus de cinquante ans il a rendu de précieux services à la Bibliothèque du Parlement, et a servi sous tous les premiers ministres depuis la Confédération, à l'exception d'Alexander MacKenzie. La Commission du Service civil l'a remplacé par M. F. A. Hardy.

Respectueusement soumis,

FELIX DESROCHERS,

MARTIN BURRELL,

Bibliothécaires-conjoints.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui restera ajourné jusqu'à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

L'honorable sénateur Dandurand informe le Sénat qu'à la prochaine séance, il proposera une résolution offrant les vœux des membres de cette Chambre à Sa Majesté, le roi George VI, à l'occasion de l'accession de Sa Majesté au trône, et exprimant à Sa Majesté le roi et Sa Majesté la reine l'assurance de leur fidélité et assistance.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 19 janvier 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 19 janvier 1937

No 1.

Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la deuxième session du dix-huitième Parlement.—L'honorable sénateur Hugessen.

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 19 janvier 1937

---

3 heures p.m.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hocken,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Leger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prevost,
Quinn,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Son Honneur le Président présente au Sénat—

Un rapport du greffier du Sénat indiquant les noms des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI, comme suit:

OTTAWA, 19 janvier 1937.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre ci-jointe une liste des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A.-E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

L'honorable W.-E. Foster, C.P.,
Président du Sénat.

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (Sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Calder,
Cantley,
Chapais (Sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Foster (Président),
Gillis,
Gordon,
Graham,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hocken,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Ouest et Cap-Breton),
Macdonald (Cardigan),
Marcotte,
McDonald,
McGuire,
McMean,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les

honorables sénateurs Beaubien, Buchanan, Graham, Horsey, Meighen, Sharpe, Tanner, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français.)

Rapport annuel du ministère de la Marine pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français.)

Rapport annuel de la Commission canadienne de la radiodiffusion pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français.)

Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et canaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Rapport annuel du Conseil national de recherches, contenant le rapport du président et l'état financier, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1936.

Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1936 (anglais et français), comprenant les rapports des délibérations en vertu des lois suivantes:

Loi du ministère du Travail,
Loi de la conciliation et du travail,
Loi sur les justes salaires et sur la journée de huit heures,
Loi des enquêtes en matière de différends industriels,
Loi des rentes viagères sur l'Etat,
Loi de coordination des bureaux de placement,
Loi d'enseignement technique, et
Législation sur le secours.

Ordres généraux de la marine promulgués dans la période comprise entre le 2 juillet et le 1er décembre 1936.

Ordres généraux (Milice et Royale force aérienne du Canada) promulgués dans la période comprise entre le 15 juin et le 29 décembre 1936.

Rapport annuel du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français.)

Textes authentiques des projets de conventions et des recommandations adoptés aux Dix-neuvième (1935) et Vingtième (1936) sessions de la Conférence internationale du Travail, à Genève. (Anglais et français.)

Copies de certaines conventions entre le Gouvernement fédéral et divers Gouvernements provinciaux du Canada, conclues en vertu de la Loi de soulagement du chômage et de secours, 1936.

Relevé des deniers remboursés par l'autorisation de Son Excellence le Gouverneur général en conseil sous le régime de la Loi des remboursements (Ressources naturelles).

Copie de l'arrêté en conseil (C.P. 3245), en date du 29 décembre 1936, modifiant les Règlements concernant le prêt relatif à l'établissement de soldats.

Copies des arrêtés en conseil rendus conformément aux dispositions de l'article 2 du chapitre 165, S.R.C., 1927—Loi sur le remaniement et les mutations de fonctions dans le service public.

Rapport des travaux exécutés en vertu de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Rapport du Bureau fédéral d'organisation du marché pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Liste des répartitions et des ajustements de dettes pour avances de graines de semence, fourrage et aide, avec indication détaillée des acquittements et libérations, etc., selon les prescriptions de l'article 2 la Loi concernant certaines créances de la Couronne.

Liste des baux, concessions, permis ou autres autorisations résiliés depuis le dernier rapport au Parlement—Loi des terres fédérales.

Rapport indiquant qu'au cours de l'année 1936 il n'a pas été exécuté de travaux de drainage sous le régime de la Loi de l'assainissement; et que, durant cette période, il n'a été perçu aucun loyer pour la vente ou la concession de terres assainies sous le régime de la Loi de l'assainissement.

Liste des permis délivrés pendant l'année civile 1936 pour autoriser l'introduction de liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Copies des arrêtés en conseil rendus depuis le dernier rapport au Parlement sous le régime de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs et de la Loi des terres fédérales.

Liste des Indiens admis à la jouissance des droits et privilèges de citoyens en vertu de la Loi des Indiens, au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Liste des ventes et concessions de terres résiliées par le département des Affaires indiennes au cours de l'année civile 1936.

Liste des permis autorisant l'entrée ou le séjour au Canada, délivrés au cours de l'année civile 1936 sous l'autorité du paragraphe (2) de l'article 4 de la Loi d'immigration.

Rapport annuel de la division des Mines pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Rapport annuel du département des Affaires indiennes pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de la colonisation, y compris le rapport de l'établissement de soldats du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Rapport indiquant les nominations en vertu de la Loi du revenu national, telle que modifiée en 1928, pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Rapport du ministère du Revenu national contenant les comptes de recettes ainsi que les états relatifs aux importations, aux exportations, à l'accise et au revenu du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Rapport sur les expéditions du ministère du Revenu national (Division des douanes) contenant les états de la navigation et des expéditions du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Copie du rapport de la Commission du chômage et de l'assurance sociale, en date du 29 juin 1936.

Copie du rapport du greffier du Conseil privé au sujet des changements dans les emplois de sous-ministres, en date du 4 décembre 1936. (Anglais et français).

Rapport des délibérations sous l'autorité de la Loi des enquêtes en matière de différends industriels au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Copies de la proclamation de l'avènement de Sa Majesté le Roi George VI, telle que consigné par le registraire général du Canada.

Copies de l'arrêté en conseil (C.P. 3144), en date du 10 décembre 1936, exposant la requête et l'assentiment du Canada à l'adoption, par le Parlement de Westminster, d'une loi portant modification de la loi sur la succession au Trône.

Avec la permission du Sénat, et sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Meighen, il est

Résolu: Qu'une homble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Très Gracieux Souverain,

Nous, membres du Sénat du Canada, réunis en Parlement, désirons présenter nos hommages à Votre Majesté à l'occasion de Son avènement au Trône et Lui transmettre, ainsi qu'à Sa Majesté la Reine, l'assurance de notre loyauté et de notre appui étroitement unis.

Au Jour de l'an, les sujets de Votre Majesté au Canada, de concert avec ceux des autres parties de l'Empire britannique, ont vivement apprécié le gracieux message de Votre Majesté, renfermant les vœux les plus ardents pour le bien-être et le bonheur de Vos peuples et Vous consacrant, ainsi que la Reine, à leur service. Nous croyons que, grâce aux bénédictions de la divine Providence, Votre Majesté trouvera la direction et la force nécessaires pour faire face aux responsabilités de Son noble Héritage et réaliser son dessein d'affermir les bases d'une confiance et d'une affection mutuelles entre le Souverain et Son peuple.

Nous prions Dieu qu'au milieu de la confusion qui règne dans le monde et de l'incertitude des temps, le Trône de Votre Majesté soit établi sur la justice; que les Conseillers de Votre Majesté soient guidés par la sagesse; et que toutes les entreprises du règne de Votre Majesté conduisent au bon gouvernement de Vos peuples, à la conservation de la liberté, de même qu'à l'avancement del 'union et de la paix.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Meighen, il est

Résolu: Que Son Honneur le Président signe ladite Adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, au nom du Sénat.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement.

L'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Parent, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 20 janvier 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 20 janvier 1937

No 1.

19 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, secondée par l'honorable sénateur Parent, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Haig).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 3

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 20 janvier 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Foster,
Fripp,
Gillis,
Gordon,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hocken,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
Lacasse,
Laird,
Leger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 20 janvier 1937.

Le comité de sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

Comité mixte de la bibliothèque

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Fauteux, Gillis, Gordon, Griesbach, Laird, Lemieux, Logan, McLennan, O'Connor, Prévost, Taylor et Wilson (*Rockcliffe*).—17.

Comité mixte des travaux d'impression

Les honorables sénateurs Bourgeois, Chapais (Sir Thomas), Dennis, Donnelly, Fallis, Graham, Green, Haig, Harmer, Horsey, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), McLennan, Moraud, Mullins, Parent, Pope, Prévost, Sinclair, Taylor et White.—21.

Comité des ordres permanents

Les honorables sénateurs Buchanan, Coté, Duff, Jones, Lemieux, Macdonald (*St. Peters*), Macdonnell, Prévost et White.—9.

Comité de la banque et du commerce

Les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Ballantyne, Beaubien, Black, Blondin, Brown, Casgrain, Coté, Dandurand, Dennis, Donnelly, Gordon, Graham, Griesbach, Hardy, Horsey, Hughes, King, Laird, Lemieux, L'Espérance, Little, Lynch-Staunton, McGuire, McLennan, McMeans, McRae, Meighen, Michener, Parent, Raymond, Rhodes, Riley, Sharpe, Sinclair, Smith (*Wentworth*), Tanner, Taylor, Webster, White, Wilson (*Rockcliffe*) et Wilson (*Sorel*).—42.

Comité des chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Arthurs, Ballantyne, Barnard, Beaubien, Black, Bourque, Buchanan, Calder, Casgrain, Copp, Dandurand, Dennis, Farris, Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Horner, Jones, Lacasse, Laird, L'Espérance, Logan, MacArthur, Marcotte, McDonald, (*Shédiac*), McGuire, McLennan, McRae, Meighen, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, O'Connor, Parent, Pape, Rainville, Raymond, Robinson, Sharpe, Spence, Sutherland, Tobin, Turgeon et Webster.—50.

Comité des bills privés

Les honorables sénateurs Arthurs, Aylesworth (Sir Allen), Barnard, Bénard, Black, Calder, Cantley, Duff, Fauteux, Griesbach, Harmer, Léger, Lynch-Staunton, McGuire, McMeans, McRae, Parent, Quinn, Rainville, Sauvé, Smith (*Victoria-Carleton*), Spence, Tanner, Tobin et Wilson (*Sorel*).—25.

Comité de régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Blondin, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Dandurand, Foster, (*Président*), Gordon, Haig, Hocken, Horsey, King, Lacasse, Laird, L'Espérance, Little, Logan, MacArthur, Marcotte, McRae, Meighen, Murdock, Pope, Prévost, Sharpe, Tobin et White.—25.

Comité des finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Bourgeois, Brown, Buchanan, Farris, Hugessen, Lacasse, L'Espérance, MacArthur, Michener, Pope, Rhodes, Robicheau, Smith (*Wentworth*), Spence, Turgeon et Wilson (*Sorel*).—17.

Comité du tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Dennis, Green, Hocken, Horner, MacArthur, Murdock, Paquet, Parent, Rainville, Sharpe et Spence.—12.

Comité des débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Chapais (Sir Thomas), Fallis, Fauteux, Gillis, Hugessen, Lacasse, Prévost, Sauvé.—9.

Comité des divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Gillis, Hocken, Horsey, King, Little, McMeans et Robinson.—9.

Comité de l'agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Buchanan, Donnelly, Little, Raymond, Riley, Sinclair, Smith (*Wentworth*) et Sutherland.—9.

Comité de l'immigration et du travail

Les honorables sénateurs Calder, Donnelly, Fripp, Hughes, Macdonell, McDonald (*Shédiac*), McMeans, Molloy et Murdock.—9.

Comité du commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Haig, Macdonald (*Cardigan*), Macdonell, McLennan, Moraud, Riley Robicheau, Tobin et Wilson (*Sorel*).—9.

Comité de la santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Bourque, Farris, King, Lacasse,Léger, Molloy, Paquet, Riley et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité d'administration du service civil

Les honorables sénateurs Bénard, Copp, Griesbach, L'Espérance, McRae, Prévost, Quinn, Robinson et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité des édifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fripp, Harmer, McGuire, McLennan, Sinclair, Smith (*Victoria-Carleton*), Smith (*Wentworth*) et Wilson (*Rockcliffe*).—9.

Comité mixte du restaurant

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Michener, Mullins et Taylor.—7.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle Son Honneur le Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Hardy, Logan, McMeans, Michener, Mullins, et Taylor, ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Bourgeois, Chapais (Sir Thomas), Dennis, Donnelly, Fallis, Graham, Green, Hair, Harmer, Horsey, Macdonald (*Cardigan*), McDonald, (*Shédiac*), McLennan, Moraud, Mullins, Parent, Pope, Prévost, Sinclair, Taylor et White, ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aylesworth (Sir Allen), Beaubien, Cantley, Chapais (Sir Thomas), Fauteux, Gillis, Gordon, Griesbach, Laird, Lemieux,

Logan, McLennan, O'Connor, Prévost, Taylor et Wilson (*Rockcliffe*), ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport des Archives publiques pour l'année 1935. (Anglais et français).

Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

Copie d'un arrêté en conseil modifiant le Tarif des honoraires, frais, allocations et dépenses à payer aux officiers d'élection employés en vertu de la Loi des élections fédérales, conformément à l'article 60, chapitre 50, 1934.

Copie d'un arrêté en conseil modifiant le Tarif des honoraires, frais, allocations et dépenses à payer et allouer aux officiers du cens électoral, établi conformément aux dispositions de l'article 47, chapitre 51, et la Loi du cens électoral fédéral, 1934.

Rapport du département de l'Imprimerie publique et de la papeterie pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Rapport du commissaire des brevets pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Anglais et français).

Copies d'une proclamation, en date du 12 décembre 1936, et consignée le 12 décembre 1936, par E.-H. Coleman, sous-registraire général du Canada, autorisant toutes les personnes en exercice comme fonctionnaires du Canada, etc., à poursuivre l'exercice régulier de leurs attributions, fonctions et professions respectives.

Rapport des emplois exclus, au cours de l'année civile 1936, de l'opération de la Loi du service civil.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la suite de la discussion sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Parent, demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elfield, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement, assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (1), intitulé: "Loi sur la modification de la loi concernant la succession au trône".

Ledit Bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit Bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce Bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes l'informant que le Sénat a adopté ce Bill sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 21 janvier 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 21 janvier 1937

No 1.

20 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, secondée par l'honorable sénateur Parent, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Hughes).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 21 janvier 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Hocken,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McMeans,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Quinn,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable Président du comité de Divorce:—

De James Gordon Ross, de Montréal, Québec, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dilys Jones Ross.

De William Edward Connor, de Verdun, Québec, modeleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elsie Turriff Connor.

De Mildred Gordon Kahn, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isidore Kahn.

De Ivy Jackson Beaulne, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Georges Beaulne.

De Mary May Rowell Thom, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Stanley Thom.

De Emilie Letsch-Rutishauser, de Montréal, Québec, coiffeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Rutishauser.

De Clara Emily Taylor Elkin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ebenezer William Elkin.

De Frank Horace Wood, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily Rose Smith Wood.

De Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Sydney Kitchin.

De Florence Anna Iverson Salberg, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gustave Ronaldo Salberg.

De Francis Hector Walker, de la cité de Montréal, Québec, et demeurant actuellement en la cité d'Ottawa, Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Walker.

De Yetta Ginsburg, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Ginsburg.

De Joseph Neilson Blacklock, de Montréal, Québec, chirurgien-dentiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Beatrice de Jersey White Blacklock.

De Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Ogle Johnson.

De Eva Josephine Millicent Good Ross, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wardrop Ross, fils.

De Annie Nemchek Cohen, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Cohen.

De Marguerite Emily Coombe Low, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hallows Austin Low.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de la banque et du commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. P. GRAHAM,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur L'Espérance, du comité permanent d'administration du service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent d'administration du service civil demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

D.-O. L'ESPERANCE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, pour l'honorable sénateur Shrape, du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des bills privés, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent des bills privés demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Gillis, du comité permanent des débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent des débats et des comptes rendus demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Le comité recommande:
Que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. GILLIS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de la santé publique et de l'inspection des aliments demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

T.-J. BOURQUE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McMeans, du comité permanent de divorce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de divorce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit aussi autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McLennan, du comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent du commerce et des relations commerciales du Canada demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. S. McLENNAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'immigration et du travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de l'immigration et du travail demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES MURDOCK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du ministère des Pensions et de la Santé nationale, de la Commission canadienne des pensions, de la Cour d'appel des pensions et du Comité des allocations aux anciens combattants, pour l'année financière close le 31 mars 1936. (Anglais et français.)

Etat des recettes et des dépenses—Marins malades et indigents—pour l'année financière close le 31 mars 1936. (Ministère des Pensions et de la Santé nationale).

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la suite de la discussion sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Hugessen, appuyé par l'honorable sénateur Parent, demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remcreiements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, Chevalier Grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement, assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat, et

La question étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans l'affirmative, et il est

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Avec la permission du Sénat, et sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, deuxième jour de février, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 2 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, 2 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Cantley:

21 janvier—Qu'il demandera:

1. Combien a coûté, au 31 décembre 1935, le creusage du fleuve Saint-Laurent, de Québec à Montréal, y compris le balisage et l'éclairage du fleuve entre ces deux endroits?

2. Combien a coûté, au 31 décembre 1935, le réseau de canalisation entre Montréal et le lac Ontario?

3. Quel est l'intérêt annuel sur ces dépenses?

4. Combien coûtent annuellement l'entretien des écluses, le service des écluses et les autres personnels au service du réseau de canalisation? Mêmes indications pour le canal Chambly, Québec, pour le canal Saint-Pierre, le canal du Cap-Breton et le canal du Sault-Sainte-Marie.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 2 février 1937

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 5

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 2 février 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Foster,
Gillis,
Graham,
Griesbach,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Laird,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Smith, pour l'honorable sénateur Lynch-Staunton:

De Alexander Rodgers Goldie et autres (*Gore District Mutual Fire Insurance Company*).

Par le très honorable sénateur Graham:

De John Ferguson et autres (*Sons of Scotland Benevolent Association*).

Par l'honorable sénateur Horsey, pour l'honorable sénateur Little:

De la *Central Finance Corporation.*

De Herbert Begg et autres (*Wellington Fire Insurance Company*).

De Herbert Begg et autres (*Federal Fire Insurance Company of Canada*).

Par l'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du Comité de divorce:

De Mabel Marjorie Powter Johnston, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Henry Johnston.

De Muriel Beatrice Brown Gray, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Garnet Gray.

De Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charles Osborne O'Hagan.

De Ernest Arthur Allen, de Verdun, Québec, ouvrier en machine à écrire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jane Wardrobe Brown Allen.

De Eva Schiller Lightstone, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Lightstone.

De Charles Marsh Doxsey, de Montréal, Québec, décorateur d'intérieur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margery Mary Coni Doxsey.

De Cecile Snyder Rashback, de Montréal, Québec, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Rashback.

De Kate Mary Briggs Robinson, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Henry Robinson.

De Grace Ellen Newman, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Cecil Newman.

De Gretna Laird Rankin, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Loux Rankin.

De Ruth Jessica Kimpton Shiells, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander James Shiells.

De Alice Mary Hickman Ings, de Port-Hill, comté de Prince, Ile-du-Prince-Edouard; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ralph Roydon Ings.

De Albert Henry Pergley, de Montréal, Québec, chef de garçons de table; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Pomeroy Pergley.

De Miriam Silverman, de la cité de Montréal, Québec, et demeurant actuellement en la cité d'Ottawa, Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Silverman, de ladite cité de Montréal.

De Siméon James Jones, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Winifred Dexter Hooker Jones.

De Charlotte Opal Moore Norton, d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur John Norton.

De Mildred Tannenbaum Sufrin, de la cité d'Outremont, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Sufrin, autrefois de la cité de Montréal, Québec.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport annuel du surintendant des pénitenciers pour l'année financière close le 31 mars 1936. (Versions anglaise et française.)

Rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'année financière close le 31 mars 1936. (Version française.)

Rapport du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1936. (Versions anglaise et française.)

Ordres généraux de la marine, en date du 2 janvier 1937.

Ordres généraux (Milice et Royale force aérienne du Canada), en date du 31 décembre 1936 et du 15 janvier 1937.

L'honorable sénateur Wilson, du comité permanent des édifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent des édifices et des terrains publics demande permission de présenter le premier rapport de ce comité, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des Forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Le comité permanent de l'Agriculture et des Forêts demande permission de présenter le premier rapport de ce comité comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J. J. DONNELLY,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Casgrain, présente au Sénat un Bill (A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger".

Ledit Bill est lu pour la première fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du Jour pour deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

VENDREDI, 22 janvier 1937.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur l'Orateur et messieurs Barber, Bertrand (Prescott), Fafard, Fraser, Grey, Hill, Howden, Landeryou, MacInnis, MacMillan, Macphail (Mlle), McLean (Simcoe-Est), Moore, O'Neill, Purdy, Roberge, Sinclair, Spence, Taylor (Norfolk), et Tustin pour former un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie du restaurant, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir comme membres d'un comité mixte du restaurant.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

VENDREDI, 22 janvier 1937.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour constituer un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: messieurs Barry, Bertrand (Laurier), Casselman, Chevrier, Damude, Davidson, Denis, Douglas, Dussault, Elliott (Kindersley), Esling, Evans, Ferron, Fleming, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Gauthier, Green, Hansell, Hurtubise, Hushion, Jean, Kirk, Lapointe (Matapédia-Matane), Leduc, Lennard, Little, MacInnis, MacKinnon (Edmonton-Ouest), MacLean (Prince), McGregor, McIntosh, McKenzie (Lambton-Kent), McNevin (Victoria, Ont.), Marshall, Mills, Moore, Mullins, Mulock, Mutch, Pinard, Purdy, Reid, Ross (St. Paul's), Ross (Middlesex-Est), Rutherford, St-Père, Taylor (Nanaïmo), Thompson, Tucker, Tustin, Veniot, Weir, Wilton et Winkler, agiront de la part de la Chambre, comme membre dudit comité mixte.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

VENDREDI, 22 janvier 1937.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Ahearn, Blackmore, Blair, Blanchette, Bothwell, Bouchard, Bradette, Brasset, Cameron (Hastings-Sud), Cameron (Cap-Breton-Nord-Victoria), Campbell, Casselman, Duffus, Emmerson, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Grant, Green, Hamilton, Hyndman, Johnston (Lac Centre), Kuhl, Lennard, MacInnis, MacKinnon (Edmonton-Ouest), MacLennan, MacNeil, Macphail (Mlle), Mallette, Martin, Mercier, Moore,

Mutch, Parent (Québec-Ouest et Sud), Parent (Terrebonne), Raymond, Reid, Rennie, Ross (St. Paul's), Ryan, St-Père, Spence, Walsh, Winkler et Young pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

LUNDI, 1er février 1937.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a substitué les noms de messieurs Pinard et Rhéaume à ceux de messieurs McLean (Simcoe-Est) et Howden, pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres du Comité mixte des deux Chambres au sujet du restaurant parlementaire.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le greffier a déposé sur la table les comptes et les pièces comptables du Sénat pour l'année financière close le 31 mars 1936.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces comptables soient renvoyés au Comité de la régie interne et des comptes imprévus du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (7) intitulé: "Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (8) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un Bill (B) intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 3 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 4 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
2. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
3. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
4. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
5. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?
6. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson de fonds maritimes, y compris la morue, l'aiglefin, etc., débarqué des bateaux et vaisseaux dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, à l'état frais, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1935, et de janvier 1936?
2. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson de fonds maritimes, y compris la morue, l'aiglefin, etc., débarqué des bateaux et vaisseaux dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, à l'état frais, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1936, et de janvier 1937?
3. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson frais, ou du poisson frais semi-traité, vendu ou utilisé au Canada au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1935, et de janvier 1936?
4. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson frais, ou du poisson frais semi-traité, vendu ou utilisé au Canada au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1936, et de janvier 1937?

No 3.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien a-t-il été dépensé sur le crédit de $200,000 que le Parlement a voté en 1936 aux fins d'annoncer et d'encourager la vente et l'achat de poisson canadien?

2. Quel montant de ce crédit a-t-il été dépensé en pays étrangers pour favoriser, dans lesdits pays, l'achat ou l'importation de poisson canadien en pays étrangers, à l'exclusion des Etats-Unis d'Amérique?

3. Quel montant de ce crédit a-t-il été dépensé en publicité, etc., aux Etats-Unis?

No 4.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Du crédit de $300,000 voté par le Parlement au cours de la session de 1936, quel montant a été prêté à des pêcheurs particuliers de la Nouvelle-Ecosse?

2. Combien de pêcheurs particuliers ont fait une demande d'emprunt?

3. Quelque partie de ce crédit a-t-elle été globalement payée à des coopératives ou unions de pêcheurs? S'il en a été payé, combien de ces organisations ont reçu de l'argent, et quel total leur a été versé?

4. Quel est le total des remboursements opérés par lesdites organisations ou par les pêcheurs particuliers, jusqu'au 30 janvier 1937 inclusivement?

No 5.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

2. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

3. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

4. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

5. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

6. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 3 février 1937

No 1.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 4), intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pension de la milice".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 7), intitulé: "Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 8), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 6.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorisation relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour jeudi, 4 février 1937

No 1.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger".—(L'honorable sénateur Casgrain).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 6

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 3 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Hocken,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Laird,
Léger,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:—

Par l'honorable sénateur Moraud:

De la *Industrial Loan and Finance Corporation.*

D'Albert Demers, C.R., et autres (*Sterling Insurance Company of Canada.*)

Par l'honorable sénateur Horner:—

Du Révérend N. A. Nesdoly, et autres. (*Russian-Ukrainian Evangelical Baptist Union*).

L'honorable sénateur Gillis, du Comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier commes uit:—

MERCREDI, 3 février 1937.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande que messieurs Thomas Green et J.-A. Fortier continuent à faire partie, pour la présente session du Parlement, du personnel des comptes rendus du Sénat, aux conditions fixées dans le rapport du comité des Débats et des Comptes rendus du 3 juin 1913, et de plus, que les appointements de M. Fortier soient de $20 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. GILLIS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copie d'un arrêté en conseil pris en vertu des dispositions de l'article 2, du chapitre 165, Statuts revisés du Canada, 1927,—Loi des remaniements et transferts de fonction dans le service public, à savoir:

Arrêté en conseil, C.P. 8/129, en date du 21 janvier 1937: transférant certains fonctionnaires et les fonctions qu'ils remplissent concernant les dossiers personnels, du bureau du Contrôleur du Trésor au service de l'impôt sur le revenu.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (3), intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit étudié en comité général de la Chambre, demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de la milice" est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (7) intitulé: "Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (8), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière", est lu pour la deuxième fois, et il est

Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des forêts.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemin de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles", est lu pour la deuxième fois, et il est

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Son Honneur le Président présente au Sénat—

Un rapport supplémentaire du greffier du Sénat indiquant les noms des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI, et apposé leur signature, comme suit:

OTTAWA, 19 janvier 1937.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre ci-jointe une liste des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI et apposé leur signature.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A.-E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

L'honorable W.-E. Foster, C.P.,
Président du Sénat.

Les honorables sénateurs

Brown,	Griesbach,	McLennan,
Casgrain,	Horner,	Michener,
Fripp,	MacArthur,	Riley.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 4 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 4 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
2. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
3. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
4. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
5. Quel a été le total des exportations du Canada à la République Dominicaine durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?
6. Quel a été le total des importations de la République Dominicaine au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson de fonds maritimes, y compris la morue, l'aiglefin, etc., débarqué des bateaux et vaisseaux dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, à l'état frais, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1935, et de janvier 1936?
2. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson de fonds maritimes, y compris la morue, l'aiglefin, etc., débarqué des bateaux et vaisseaux dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, à l'état frais, au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1936, et de janvier 1937?
3. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson frais, ou du poisson frais semi-traité, vendu ou utilisé au Canada au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1935, et de janvier 1936?
4. Quelle est la quantité totale, en livres, du poisson frais, ou du poisson frais semi-traité, vendu ou utilisé au Canada au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 1936, et de janvier 1937?

No 3.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien a-t-il été dépensé sur le crédit de $200,000 que le Parlement a voté en 1936 aux fins d'annoncer et d'encourager la vente et l'achat de poisson canadien?

2. Quel montant de ce crédit a-t-il été dépensé en pays étrangers pour favoriser, dans lesdits pays, l'achat ou l'importation de poisson canadien en pays étrangers, à l'exclusion des Etats-Unis d'Amérique?

3. Quel montant de ce crédit a-t-il été dépensé en publicité, etc., aux Etats-Unis?

No 4.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Du crédit de $300,000 voté par le Parlement au cours de la session de 1936, quel montant a été prêté à des pêcheurs particuliers de la Nouvelle-Ecosse?

2. Combien de pêcheurs particuliers ont fait une demande d'emprunt?

3. Quelque partie de ce crédit a-t-elle été globalement payée à des coopératives ou unions de pêcheurs? S'il en a été payé, combien de ces organisations ont reçu de l'argent, et quel total leur a été versé?

4. Quel est le total des remboursements opérés par lesdites organisations ou par les pêcheurs particuliers, jusqu'au 30 janvier 1937 inclusivement?

No 5.

Par l'honorable sénateur Duff:

2 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

2. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

3. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

4. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

5. Quel a été le total des exportations du Canada à Cuba durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

6. Quel a été le total des importations de Cuba au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

Pour vendredi, 5 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

3 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidad durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

2. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?

3. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidad durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

4. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?

5. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidal durant les années civiles 1932, 1933, 1933, 1934, 1935 et 1936?

6. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

3 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
2. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
3. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
4. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
5. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?
6. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Si le gouvernement possède des renseignements assez précis sur le résultat de la congélation des légumes et des fruits au Canada et si oui, a-t-il des bulletins à la disposition du public pour fins d'éducation et d'encouragement;

Quels sont les fruits et les légumes qui d'après ces rapports ont été soumis avec succès ou avec insuccès aux procédés de congélation;

Le gouvernement a-t-il assez de renseignements satisfaisants pour recommander cette nouvelle industrie de la congélation des légumes et des fruits?

No 4.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation; quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 4 février 1937

No 1.

2 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger".—(L'honorable sénateur Casgrain).

No 2.

3 février—La Chambre en comité plénier pour l'étude d'un projet de loi (Bill 4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

3 février—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Débats et des comptes rendus.—(L'honorable sénateur Gillis).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 7

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 4 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Hocken,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Laird,
Léger,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Robicheau,
Robinson,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De Herbert Begg et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Wellington Fire Insurance Company.*

De la *Central Finance Corporation;* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Household Finance Corporation,* augmentant son capital, et pour autres fins.

De Herbert Begg et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Federal Fire Insurance Company of Canada.*

De Alexander Rodgers Goldie et autres, de Galt, Ontario, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Gore District Mutual Fire Insurance Company.*

De John Ferguson et autres, de Toronto, Ontario, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Sons of Scotland Benevolent Association.*

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger", est lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (4), intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures".

(*En comité*)

Le titre est lu, et l'étude en est remise.

Le préambule est lu, et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue, et ainsi modifiée:

Retrancher tous les mots, à la suite du mot "deux", douzième ligne, jusqu'à la fin de l'alinéa, et y substituer les suivants:

"pareils juges de paix ou devant une personne autorisée par l'article six cent quatre du Code criminel à exercer, dans ce district, comté ou lieu, les pouvoirs de deux juges de paix ou plus."

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue et agréée.

Le préambule est lu et agréé.

Le titre est lu et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Coté, dudit comité, rapporte que ledit comité a délibéré ledit bill, et chargé le sénateur Coté d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, que le sénateur Coté est prêt à soumettre lorsqu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement et pour solliciter l'agrément de la Chambre des communes à cet amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à l'étude du deuxième rapport du comité permanent des Débat et des comptes rendus.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport de lo Commission royale sur l'antharcite.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 9 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 9 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

3 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidad durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
2. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
3. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidad durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
4. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
5. Quel a été le total des exportations du Canada à Trinidal durant les années civiles 1932, 1933, 1933, 1934, 1935 et 1936?
6. Quel a été le total des importations de Trinidad au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

3 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
2. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926?
3. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
4. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931?
5. Quel a été le total des exportations du Canada à la Jamaïque durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?
6. Quel a été le total des importations de la Jamaïque au Canada durant les années civiles 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Si le gouvernement possède des renseignements assez précis sur le résultat de la congélation des légumes et des fruits au Canada et si oui, a-t-il des bulletins à la disposition du public pour fins d'éducation et d'encouragement;

Quels sont les fruits et les légumes qui d'après ces rapports ont été soumis avec succès ou avec insuccès aux procédés de congélation;

Le gouvernement a-t-il assez de renseignements satisfaisants pour recommander cette nouvelle industrie de la congélation des légumes et des fruits?

No 4.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation; quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

No 5.

Par l'honorable sénateur Léger:

4 février—Les journaux du Nouveau-Brunswick, à la date du 3 février 1937, rapportent que le premier pont de chemin de fer construit sur la rivière Rouge, à Winnipeg, doit être démoli, et que la portée tournante de la structure doit être expédiée à Frédéricton, N.-B., pour remplacer celle que des inondations ont emportée, il y a un an.

1. Cette nouvelle est-elle exacte?
2. Si elle est exacte, pour quelle raison ledit pont doit-il être démoli?
3. A quel égard cette portée tournante conviendra-t-elle mieux à la rivière Saint-Jean qu'à la rivière Rouge?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 9 février 1937

No 1.

4 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger".—(L'honorable sénateur Casgrain).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 8

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 9 février 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Farris,
Fauteux,
Gillis,
Griesbach,
Harmer,
Hocken,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McMeans,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Webster,
White.

Le greffier à la table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

L'honorable sénateur Dandurand propose, appuyé par l'honorable sénateur Casgrain:

Que, durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Blondin le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le greffier déclare que ladite motion est résolue dans l'affirmative.

En conséquence, l'honorable Blondin prend le fauteuil.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable John Wallace de Begue Farris, est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur King et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

TWEEDSMUIR
(L.S.)

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques ou delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé John Wallace de Begue Farris, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie anglaise, dans notre Dominion du Canada, écuyer, C.R.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé John baron Tweedsmuir d'Eldfield, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général du Canada et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce neuvième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-sept et de Notre Règne la première.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Farris s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et prend son siège comme membre du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Farris a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du Comité des divorces.

De Nora Clara Simson Warden, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dudley Lanscot Warden.

Les pétitions suivantes sont lues séparément et reçues:

De la *Industrial Loan and Finance Corporation;* demandant l'adoption d'une loi modifiant ses pouvoirs concernant les prêts et les imputations.

Du Révérend N. A. Nesdoly et autres, de Blaine Lake, Saskatchewan; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Russian-Ukrainian Evangelical Baptist Union.*

D'Albert Demers, C.R., et autres, de Québec, P.Q., et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *Sterling Insurance Company of Canada.*

L'honorable sénateur Buchanan, du Comité des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Le greffier lit alors ledit rapport comme suit:

JEUDI, 21 janvier 1937.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W, A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Neilson Blacklock, de la cité de Montréal, province de Québec, chirurgien-dentiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Muriel Beatrice de Jersey White Blacklock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Francis Hector Walker, de la cité de Montréal, province de Québec, et demeurant actuellement en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, commis; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily Sayers Walker, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Edward Connor, de la cité de Verdun, province de Québec, modeleur; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Elsie Turriff Connor, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Nemchek Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, caissière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son sixième rapport commes uit:

1. Relativement à la pétition de James Gordon Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dilys Jones Ross, le comité a constaté que les priscriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Anna Iverson Salberg, de la cité de Montréal, province de Québec, perceptrice de loyers; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gustave Ronaldo Salberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport de la Commission des chemins de fer du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1936.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Casgrain propose que le Bill (A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger", soit maintenant lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ladite motion doit être adoptée, elle est Résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit Bill doit être adopté, et

Un débat intervenant, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que la règle 25b soit suspendue, et que soit rescindée la motion pour la troisième lecture du Bill.

Etant de nouveau posée la question de savoir si ledit Bill doit être lu pour la troisième fois,

Il est proposé par l'honorable sénateur Murdock, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, que tous les mots dans ladite motion, après le mot "maintenant", soient omis et que les suivants y soient substitués:

"renvoyé au Comité permanent de la Banque et du commerce".

Un débat intervenant, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion en amendement soit ajournée à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 10 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 10 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Si le gouvernement possède des renseignements assez précis sur le résultat de la congélation des légumes et des fruits au Canada et si oui, a-t-il des bulletins à la disposition du public pour fins d'éducation et d'encouragement;

Quels sont les fruits et les légumes qui d'après ces rapports ont été soumis avec succès ou avec insuccès aux procédés de congélation;

Le gouvernement a-t-il assez de renseignements satisfaisants pour recommander cette nouvelle industrie de la congélation des légumes et des fruits?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation; quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

Pour jeudi, 11 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?

5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?

7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?

8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?

9. Quelle est la date de cette remise?

10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?

11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?

12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?

13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?

15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?

16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?

17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?

18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 10 février 1937

Pour jeudi, 11 février 1937

No 1.

9 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Casgrain, pour la troisième lecture du (Bill A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger, et sur l'amendement de l'honorable sénateur Murdock".—(Le très honorable sénateur Meighen).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 9

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 10 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Hocken,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McMeans,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées:

Par le très honorable sénateur Graham:

De l'honorable David Croll, ministre de la Prévoyance sociale d'Ontario, et tuteur particulier des Cinq petites Dionne; demandant l'adoption d'une loi enjoignant au commissaire des brevets de réserver comme marques de commerce, pour les tuteurs, les mots "Quins", "Quints" et "Quintuplets".

Par l'honorable sénateur Sir Allen Aylesworth:

De Sidney Ernest Anglin, et autre, (*Toronto General Insurance Company*).

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 10 février 1937.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son deuxième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 5 mars 1937.
2. Que le délai pour la présentation de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 12 mars 1937.
3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 26 mars 1937.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son troisième rapport comme suit:

MERCREDI, 10 février 1937.

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De John Ferguson et autres, de Toronto, Ontario, et ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Sons of Scotland Benevolent Association."*

De Herbert Bagg et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Federal Fire Insurance Company of Canada"*.

De Herbert Bagg et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Wellington Fire Insurance Company"*.

D'Alexandre Rogers Goldie et autres, de Galt, Ontario, et ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Gore District Mutual Fire Insurance Company"*.

De la *Central Finance Corporation;* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *"Household Finance Corporation"*, augmentant son capital social, et pour d'autres fins.

D'Albert Demers, C.R., et autres, de Québec, province de Québec, et ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Sterling Insurance Company of Canada"*.

Du Révérend N. A. Nesdoly et autres, de Blaine Lake, Saskatchewan; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"Russian-Ukrainian Evangelical Baptist Union"*.

De la Compagnie des Prêts et Finance Industrielle; demandant l'adoption d'une loi modifiant ses pouvoirs concernant les prêts et imputations.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, 10 février 1937.

Le comité des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le Bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles", demande permission de présenter le rapport suivant:

Le comité recommande:

1. Que soit accordée l'autorisation d'imprimer, de jour en jour, 1,000 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français des délibérations du comité chargé d'étudier ledit Bill, et que la règle 100 soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

GEO. P. GRAHAM,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le bill (8), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière", rapporte que le comité a examiné ledit bill et chargé le sénateur Donnelly d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable sénateur Little, présente au Sénat un bill (C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de *Household Finance Corporation.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Little, présente au Sénat un bill (D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Little, présente au Sénat un bill (E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Smith (Wentworth), pour l'honorable sénateur Lynch-Staunton, présente au Sénat un bill (F), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Moraud, présente au Sénat un bill (G), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada.*"

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

L'honorable sénateur Moraud, présente ua Sénat un bill (H), intitulé: "Loi concernant La Compagnie des Prêts et Finance Industrielle."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture vendredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 11 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 11 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation; quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?

12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?

13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?

15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?

16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?

17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?

18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 11 février 1937

No 1.
10 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 8), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.
9 février—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Neilson Blacklock avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
9 février—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Francis Hector Walker avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
9 février—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de William Edward Connor avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
9 février—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des divorces auquel a été référée la pétition de Annie Nemchek Cohen avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.
9 février—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de James Gordon Ross avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.
9 février—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Florence Anna Iverson Salberg avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.
9 février—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Casgrain, pour la troisième lecture du (Bill A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger, et sur l'amendement de l'honorable sénateur Murdock".—(Le très honorable sénateur Meighen).

Pour vendredi, 12 février 1937

No 1.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de *"Household Finance Corporation"*.—(L'honorable sénateur Little).

No 4.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*".—(L'honorable sénateur Little).

No 5.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 6.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 7.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*".—(L'honorable sénateur Moraud).

No 8.

10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi concernant La Compagnie de Prêts et Finance industrielle".—(L'honorable sénateur Moraud).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 11 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McMeans,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Parent,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 9 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charles Marsh Doxsey, de la cité de Montréal, province de Québec, décorateur d'intérieur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Margery Coni Doxsey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 9 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, de la cité de Montréal, province de Québec, technicienne en rayons X, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Sydney Kitchin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 9 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ivy Jackson Beaulne, de la cité de Saint-Lambert, province de Québec, étiqueteuse, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Joseph-George Beaulne, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 9 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Charlotte Opal Moore Norton, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Arthur John Norton, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 9 février 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mildred Tannenbaum Sufrin, de la cité d'Outremont, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Sufrin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise à la pétitionnaire, de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill 8, intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière", subit sa troisième lecture.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit porté à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Neilson Blacklock, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Francis Hector Walker, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Edward Connor, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Annie Nemchek Cohen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de James Gordon Ross, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Florence Anna Iverson Salberg, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la troisième lecture du bill (A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger", et sur la motion, en amendement, de l'honorable sénateur Murdock, que ledit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Après débat, et

Etant posée la question de savoir si la motion en amendement doit être adoptée, elle est

Résolue par l'affirmative, et il est

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Hector Walker."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport des travaux exécutés et des dépenses effectuées, au 31 décembre 1936, ainsi que des dépenses estimatives pour 1937, sous l'autorité du chapitre douze, Statuts du Canada, 1920—Construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, de certaines installations terminus, avec suppression de passages à niveau et autres ouvrages en la cité de Montréal et dans son voisinage.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 15 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour lundi, 15 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

3 février—Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation; quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

No 2.

Par l'honorable sénateur Duff:

9 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?

12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?

13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?

15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?

16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?

17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?

18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, 15 février 1937

No 1.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de *"Household Finance Corporation"*.—(L'honorable sénateur Little).

No 4.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*".—(L'honorable sénateur Little).

No 5.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 6.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 7.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*".—(L'honorable sénateur Moraud).

No 8.
10 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi concernant La Compagnie de Prêts et Finance industrielle".—(L'honorable sénateur Moraud).

Pour mardi, 16 février 1937

No 1.
11 février—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Marsh Doxsey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 2.
11 février—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Phyllis Stanners Kitchin autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 3.

11 février—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ivy Jackson Beaulne, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.

11 février—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charlotte Opal Moore Norton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.

11 février—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mildred Tannenbaum Sufrin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 6.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 7.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hector Walker".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 8.

11 février—Deuxième lectured 'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 9.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 10.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 11.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg".—(L'honorable sénateur McMeans.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 15 février 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McLennan,
McMeans,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Wentworth),
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité des divorces:

De Marie-Liette Fortier Mickles, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lovell Grant Mickles, fils.

De Suzanne Rosenthal Winnikoff, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Winnikoff.

Par l'honorable sénateur McMeans:

De Walter S. R. Wilson et autres (*First National Building Society*).

Les pétitions suivantes sont présentées et lues séparément:

De l'honorable David Croll, ministre du Bien-être public d'Ontario, et curateur particulier des cinq jumelles Dionne; demandant l'adoption d'une loi enjoignant au commissaire des brevets de réserver comme marques de commerce, pour les curateurs, les mots "Quins", "Quints" et "Quintuplets".

De Sydney Ernest Anglin, et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom "*Toronto General Insurance Company*".

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est,

Ordonné: Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un document faisant connaître:

1. Le gouvernement possède-t-il des renseignements précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui, quel est le progrès de cette industrie depuis sa fondation?

2. Quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

3. Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

L'honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement la réponse sur la table.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat", est lu pour la deuxième fois, sur division, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*", est lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Que ce bill soit étudié en comité général immédiatement.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

La clause 1 est lue, et modifier comme suit:

Page 1, ligne 4. Remplacer "1919" par "1909".

Page 1, ligne 22. Remplacer le mot "accordés" par le mot "conférés".

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue et agréée.

Le titre, ainsi modifié, est lu et agréé.

Le préambule est lu de nouveau, et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Léger, dudit comité, rapporte que le comité a délibéré ledit bill, et chargé le sénateur Léger d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, que le sénateur Léger est prêt à soumettre lorsqu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier porte ce bill à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements, pour lesquels il sollicite l'agrément du Sénat.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de "La Corporation de Finance du Ménage", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (D) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (E) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (F) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (G) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (H) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Industrial Loan and Finance Corporation*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un massage avec un bill (11), intitulé: "Loi ayant pour objet le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mercredi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 16 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 17 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur McMeans:

15 février—1. Est-il à la connaissance du gouvernement si la pêche commerciale se pratique dans le district connu sous le nom de la Baie d'Hudson?

2. S'il se trouve dans ce district du poisson en quantités suffisantes pour le commerce, quelles en sont les espèces?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour développer ce commerce?

Par l'honorable sénateur McMeans:

No 2.

15 février—1. Des membres de cette Chambre seront-ils nommés ou choisis comme délégués au Couronnement?

2. Le cas échéant, combien seront nommés ou choisis?

3. De quelle façon seront-ils nommés ou choisis?

4. Qui soldera les dépenses de ces délégués?

5. Cette Chambre a-t-elle le droit de nommer ou choisir ses propres délégués?

6. Si elle n'a pas ce droit, cette Chambre sera-t-elle consultée sur la nomination ou le choix des délégués?

7. Si cette Chambre n'a rien à dire dans la nomination ou le choix de délégués devant la représenter, sera-t-elle liée de quelque façon par la nomination ou le choix de délégués?

MOTION

Pour mardi, 16 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 16 février 1937

No 1.

11 février—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charles Marsh Doxsey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 2.

11 février—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Phyllis Stanners Kitchin autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 3.

11 février—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ivy Jackson Beaulne, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.

11 février—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Charlotte Opal Moore Norton, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.

11 février—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mildred Tannenbaum Sufrin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 6.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 7.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hector Walker".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 8.

11 février—Deuxième lectured 'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 9.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 10.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 11.

11 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg".—(L'honorable sénateur McMeans.)

Pour mercredi, 17 février 1937

No 1.

15 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 12

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 16 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McLennan,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, 16 février 1937.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son quatrième rapport comme suit:

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constate que la prescription des Règles du Sénat a été observée à tous importants égards, savoir:

De Sydney Ernest Anglin, et autres, de Toronto, Ontario; demandant leur constitution en une corporation portant nom "*Toronto General Insurance Company*".

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Sir Allen Aylesworth, présente au Sénat un bill (T) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le très honorable sénateur Graham, présente au Sénat un bill (U) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse."

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charles Marsh Doxsey, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ivy Jackson Beaulne, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Charlotte Opal Moore Norton, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mildred Tannenbaum Sufrin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (I) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Hector Walker" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K) intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M) intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners, Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable Président du comité permanent des divorces présente au Sénat un bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 17 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 17 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur McMeans:

15 février—1. Est-il à la connaissance du gouvernement si la pêche commerciale se pratique dans le district connu sous le nom de la Baie d'Hudson?

2. S'il se trouve dans ce district du poisson en quantités suffisantes pour le commerce, quelles en sont les espèces?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour développer ce commerce?

Par l'honorable sénateur McMeans:

No 2.

15 février—1. Des membres de cette Chambre seront-ils nommés ou choisis comme délégués au Couronnement?

2. Le cas échéant, combien seront nommés ou choisis?

3. De quelle façon seront-ils nommés ou choisis?

4. Qui soldera les dépenses de ces délégués?

5. Cette Chambre a-t-elle le droit de nommer ou choisir ses propres délégués?

6. Si elle n'a pas ce droit, cette Chambre sera-t-elle consultée sur la nomination ou le choix des délégués?

7. Si cette Chambre n'a rien à dire dans la nomination ou le choix de délégués devant la représenter, sera-t-elle liée de quelque façon par la nomination ou le choix de délégués?

MOTION

Pour mercredi, 17 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 17 février 1937

No 1.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 2.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Hector Walker".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 3.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 6.
16 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 7.
15 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour jeudi, 18 février 1937

No 1.
16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill T), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*".—(Le très honorable sir Allen Aylesworth.)

No 2.
16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Sons of Scotland Benevolent Association*".—(Le très honorable sénateur Graham.)

No 3.
16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 6.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 7.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 13

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 17 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Cantley,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McLennan,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:—

De Walter S. R. Wilson et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"First National Building Society"*.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Hector Walker", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Selberg", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (11), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du Commerce.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 18 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, 18 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur McMeans:

15 février—1. Des membres de cette Chambre seront-ils nommés ou choisis comme délégués au Couronnement?

2. Le cas échéant, combien seront nommés ou choisis?

3. De quelle façon seront-ils nommés ou choisis?

4. Qui soldera les dépenses de ces délégués?

5. Cette Chambre a-t-elle le droit de nommer ou choisir ses propres délégués?

6. Si elle n'a pas ce droit, cette Chambre sera-t-elle consultée sur la nomination ou le choix des délégués?

7. Si cette Chambre n'a rien à dire dans la nomination ou le choix de délégués devant la représenter, sera-t-elle liée de quelque façon par la nomination ou le choix de délégués?

MOTIONS

Pour jeudi, 18 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

Pour mardi, 23 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sinclair:

17 février—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance, des télégrammes ou autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et toute personne ou quelque gouvernement, en l'année 1935, au sujet de la mise en valeur, de la concession ou de l'utilisation des sables goudronneux ou ressources en goudron de la province de l'Alberta.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 18 février 1937

No 1.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill T), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*".—(Le très honorable sir Allen Aylesworth.)

No 2.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Sons of Scotland Benevolent Association*".—(Le très honorable sénateur Graham.)

No 3.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 6.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 7.

16 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 14

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 18 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Beaubien,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Griesbach,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (T), intitulé: "Loi constituant en une corporation la *Toronto General Insurance Company*", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (U), intitulé: "Loi constituant en une corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse", est lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey", est, sur division, lu pour la deuxième fois.
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne", est, sur division, lu pour la deuxième fois.
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton", est, sur division, lu pour la deuxième fois.
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est
Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 23 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 23 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

18 février—1. En quelle année l'Ecole de marine a-t-elle été fermée?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de rouvrir cette école?

3. Combien le Canada avait-il de cadets qui recevaient leur instruction dans la marine impériale, en 1919 et en 1920?

4. Combien de cadets canadiens ont été rappelés de la marine impériale, en 1920 et en 1921, pour le service dans la marine canadienne?

5. Combien de Canadiens reçoivent présentement leur instruction dans la marine impériale, et payés par le Canada?

6. Combien de Canadiens reçoivent présentement leur instruction dans les Ecoles impériales de marine?

7. En quelle année fut mis hors de service le croiseur à mazout *Aurora*?

8. Si l'*Aurora* a été vendu ou mis au rancart, à qui a-t-il été cédé, et à quel prix?

9. Lorsque l'*Aurora* a été mis hors de service, quelles mesures ont été prises à l'égard de tous ses officiers, supérieurs et cadets, et des marins d'autres classes, formant un total de 318?

10. Quel est le nombre total des officiers supérieurs et cadets attachés à nos quatre contre-torpilleurs et sous-marins canadiens?

11. Combien sont canadiens de naissance?

12. Combien d'officiers supérieurs et cadets, s'il en est, viennent d'Angleterre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?

2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.

3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

MOTIONS

Pour mardi, 23 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sinclair:

17 février—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production de copie de toute la correspondance, des télégrammes ou autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et toute personne ou quelque gouvernement, en l'année 1935, au sujet de la mise en valeur, de la concession ou de l'utilisation des sables goudronneux ou ressources en goudron de la province de l'Alberta.

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 23 février 1937

No 1.

18 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 2.

18 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 3.

18 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 4.

18 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton".—(L'honorable sénateur McMeans.)

No 5.

18 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin".—(L'honorable sénateur McMeans.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 15

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 23 février 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McMeans,
McRae,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité des Divorces:

D'Evelyn McCaughan McBride, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John McBride.

De Simone Baillargeon Mann, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Hedley Mann.

De Lorraine-Olive-Lafontaine Caron Pilot, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edward Frederick Pilot.

De Florence Rose Wright Clark, de Verdun, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Leslie Clark.

De Minnie Sidilkofsky Sadagursky, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Sadagursky.

De Sybil Geddes, de la cité de Shawinigan-Falls, province de Québec, demeurant actuellement en la cité de Victoria, province de la Colombie-Anglaise; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert McLeod Geddes, de ladite cité de Shawinigan-Falls.

De Thelma Farr, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reginald Farr.

De Margaret Anne Eddie Bender, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh William Bender.

De Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay, de la ville de Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, province de Québec, journalier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Gérardine-Charlotte Pintal Tanguay.

De Mabel Marjorie Thompson Maynes, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eric John Maynes.

De Dorothy MacFie Safford Dale, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Franklin Alan Dale.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 19 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Clara Emily Taylor Elkin, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ebenezer William Elkin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 19 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Yetta Ginsburg, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Ginsburg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 19 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marguerite Emily Coombe Low, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son amriage avec Hallows Austin Low, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 19 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary May Rowell Thom, de la cité de Verdun, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son

mariage avec George Stanley Thom, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 19 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter le dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eva Josephine Millicent Good Ross, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Wardrop Riss, fils, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable sénateur Sinclair, il est

Ordonné: Qu'il émane un ordre du jour pour la production de toute la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et toute personne ou quelque gouvernement, en l'année 1935, au sujet de la mise en valeur, de la concession ou de l'utilisation des sables goudronneux ou ressources en goudron de la province de l'Alberta.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport des Délégués canadiens à la Dix-septième Assemblée de la Société des Nations, tenue à Genève en 1936. (Versions anglaise et française.)

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable président du comité des Divorces propose que le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton", soit lu une troisième fois.

Après débat, et

Etant posée la question de savoir si ladite motion sera adoptée,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du Jour, le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 24 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 24 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

18 février—1. En quelle année l'Ecole de marine a-t-elle été fermée?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de rouvrir cette école?

3. Combien le Canada avait-il de cadets qui recevaient leur instruction dans la marine impériale, en 1919 et en 1920?

4. Combien de cadets canadiens ont été rappelés de la marine impériale, en 1920 et en 1921, pour le service dans la marine canadienne?

5. Combien de Canadiens reçoivent présentement leur instruction dans la marine impériale, et payés par le Canada?

6. Combien de Canadiens reçoivent présentement leur instruction dans les Ecoles impériales de marine?

7. En quelle année fut mis hors de service le croiseur à mazout *Aurora*?

8. Si l'*Aurora* a été vendu ou mis au rancart, à qui a-t-il été cédé, et à quel prix?

9. Lorsque l'*Aurora* a été mis hors de service, quelles mesures ont été prises à l'égard de tous ses officiers, supérieurs et cadets, et des marins d'autres classes, formant un total de 318?

10. Quel est le nombre total des officiers supérieurs et cadets attachés à nos quatre contre-torpilleurs et sous-marins canadiens?

11. Combien sont canadiens de naissance?

12. Combien d'officiers supérieurs et cadets, s'il en est, viennent d'Angleterre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?

2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.

3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

Pour jeudi, 25 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?

2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?

3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?

4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:

a) Ajusteurs,
b) Forgerons,
c) Mineurs,
d) Préposés au boisage,
e) Préposés aux wagonnets,
f) Ouvriers,
g) Ouvrières,
h) Ouvriers juvéniles.

5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?

6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
(1) Hommes,
(2) Femmes,
(3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:
a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Charbon permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 2.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

MOTIONS

Pour mercredi, 24 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant

d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 25 février 1937

No 1.
23 février—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Clara Emily Taylor Elkin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.
23 février—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Yetta Ginsburg, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
23 février—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marguerite Emily Coombe Low, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
23 février—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary May Rowell Thom, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
23 février—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Josephine Millicent Good Ross, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 16

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 24 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Beaubien,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Pope,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, le 24 février 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son deuxième rapport, comme suit:

Le comité recommande que la liste actuelle de classement du personnel du Sénat soit annulée et remplacée par la suivante:

1. Greffier.
2. Greffier en loi.
3. Greffier adjoint.
4. Deuxième greffier adjoint et traducteur en chef.
5. Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.
6. Adjoint du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.
7. Greffier en chef des comités.
8. Greffier en chef adjoint des comités.
9. Greffier senior des comités.
10. Premier commis (fonctions intermittentes).
11. Chef adjoint de la traduction.
12. Rédacteur des débats et chef de la division des comptes-rendus.
13. Sténographe des débats du Sénat.
14. Sténographe des débats du Sénat.
15. Sténographe des débats du Sénat.
16. Greffier de comités et greffier des procès-verbaux et des journaux (anglais),
17. Greffier des procès-verbaux et des journaux (français).
18. Chef du bureau de la papeterie.
19. Directeur du bureau de poste.
20. Directeur adjoint du bureau de poste.
21. Gardien de la salle de lecture.
22. Gardien de la salle de lecture.
23. Commis, classe III.
24. Majordome du président.
25. Chef des messagers.
26. Chef adjoint des messagers.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et dépenses imprévues, présente le troisième rapport ce ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 24 février 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son troisième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

Que soit accordé à M. John-A. Choquette, le directeur du bureau de poste du Sénat, un congé de six mois, avec pleins appointements, à compter du 1er juillet 1937, et que M. Choquette soit mis à sa pension à compter du 1er janvier 1938.

Le tout respectueusement soumis.

W.-H. SHARPE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 24 février 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

Que M. Louvigny de Montigny, traducteur en chef, soit nommé "Deuxième greffier-adjoint et Traducteur en chef", à compter du 1er avril 1937.

Le tout respectueusement soumis.

W.-H. SHARPE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et dépenses imprévues, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, 24 février 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le Sénat ratifie le rapport suivant de la Commission du Service civil:

"537.36

Le 8 décembre 1936.

A LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT

Sous l'autorité des articles 9 et 61 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, à la requête du greffier du Sénat, soumet le rapport suivant pour être ratifié:

Il est recommandé que l'organisation du Sénat soit modifiée par la création d'un emploi de premier commis à fonctions intermittentes ($2,520-3,000), à compter du 1er juillet 1936.

La création de cet emploi est nécessaire afin de rétribuer un fonctionnaire pour les fonctions supplémentaires qu'il est appelé à remplir.

Ci-joint copie du rapport qui se rapporte à ce cas.

Le tout respectueusement soumis,

W.-E. FOSTER,
Président du Sénat."

C.-H. BLAND, *Président.*
ADR. POTVIN, *Commissaire,*
J.-H. STITT, *Commissaire.*

2-12-36.

"Il a été représenté à la Commission que M. Gilman remplit, au service du Sénat, certaines fonctions qui comportent des responsabilités, outre ses fonctions de comptable au bureau du comptable du Sénat. Ces fonctions supplémentaires exigent un surtemps considérable que le Greffier du Sénat estime à deux heures par jour, l'année durant.

On prévoit que, à la retraite de M. H. Gross, qui représente le Trésor au Sénat, M. Gilman se chargera de toute la comptabilité du Sénat.

Pour ces fonctions supplémentaires que remplit M. Gilman, et pour lesquelles la Division d'organisation considère qu'une rétribution supplémentaire doit lui être payée, cette rétribution peut être fixée de trois façons différentes. M. Blount a verbalement proposé un montant annuel de $500.

1. Payement d'un salaire supplémentaire comme premier commis à fonctions intermittentes. Cette proposition rendra nécessaire la création d'un emploi de premier commis à fonctions intermittentes dans le personnel du Sénat.
2. Reclassification de l'emploi de M. Gilman comme comptable administratif, grade 3. Cette proposition, à strictement parler, n'est pas conforme au cas dont il s'agit, puisque ce n'est pas pour des travaux de comptabilité qu'un salaire supplémentaire doit être payé.
3. Obtention de l'approbation du payement d'un certain montant pour surtemps.

La Division d'organisation considère que la première de ces propositions devrait être suivie, et elle recommande d'autoriser la transmission d'un rapport au Conseil en vue de créer un emploi de premier commis à fonctions intermittentes dans le personnel du Sénat; et, cet emploi ayant été créé, que la Commission délivre sous l'autorité de l'article 17 de la loi, un certificat de premier commis à fonctions intermittentes, à raison de $40.00 par mois, $480 par année."

Et que M. H.-D. Gilman, comptable administratif, grade 2, soit nommé premier commis à fonctions intermittentes, au salaire de $40.00 par mois.

Le tout respectueusement soumis.

W.-H. SHARPE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Lacasse:

De Théophile-A. St-Germain et autres (*The Mercantile Fire Insurance Company*).

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Ordres généraux de la Marine ,en date du 1er février 1937.

Ordres généraux (Milice et Royale force aérienne du Canada), en date du 1er février 1937.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (15) intitulé: "Loi pourvoyant à l'appel des causes de mariage et de divorce à la Cour d'appel de la province de la Colombie-Britannique", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 25 février 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 25 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:

a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

Pour vendredi, 26 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sutherland:

24 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de tarifs-marchandises spéciaux et combien de tarifs-marchandises concurrents la Commission des chemins de fer du Canada, a-t-elle accordés ou approuvés en chacune des années terminées le 31 décembre 1935 et 1936?

2. Que représentait, en dollars, la réduction du tarif normal établi par la Commission, pour le tarif spécial et pour le tarif concurrent?

3. Quel est le millage ferroviaire approximatif actuellement en exploitation, sous chaque classification des tarifs-marchandises: tarif normal, tarif spécial et tarif concurrent?

4. Qu'est-ce qui constitue les points concurrents, d'après l'interprétation de la Commission?

Pour mardi, 2 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

24 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.

MOTIONS

Pour jeudi, 25 février 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Duff:

15 février—Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?
15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?
16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?
17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?
18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant

d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 25 février 1937

No 1.
23 février—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Clara Emily Taylor Elkin, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.
23 février—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Yetta Ginsburg, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
23 février—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marguerite Emily Coombe Low, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
23 février—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary May Rowell Thom, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
23 février—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Josephine Millicent Good Ross, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.
24 février—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 7.
24 février—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 8.
24 février—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 9.
24 février—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

Pour mardi, 2 mars 1937

No 1.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 15), intitulé: "Loi pourvoyant à l'appel des causes de mariage et de divorce à la Cour d'appel de la province de la Colombie-Britannique".—(L'honorable sénateur Green).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 17

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 25 février 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonald (Cardigan),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Pope,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable président du comité des Divorces.

D'Emile Collette, de Montréal, Québec, manufacturier; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Laure-Ernestine Collette.

De Constance Hope Davidson, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mayne Davidson.

De Marjorie Isabel Meldrum Andersen, de la ville de Noranda, province de Québec, et demeurant actuellement en la cité de Windsor, province d'Ontario; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Neils Aegidius Andersen, de ladite ville de Noranda.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (11), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines", rapporte que le comité a délibéré ledit bill, et chargé l'honorable sénateur Black d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, que l'honorable sénateur Black est prêt à soumettre lorsqu'il plaira au Sénat de recevoir ledit amendement.

Ledit amendement est alors lu par le greffier, comme suit:

1. Page 3, ligne 21. Aux mots "Pourvoir à" substituer les mots "Prescrire les conditions qui doivent être insérées dans la garantie".

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ledit bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat", rapporte que le comité a délibéré ledit bill, et chargé le très honorable sénateur Graham d'en faire rapport au Sénat, avec deux amendements, que le très honorable sénateur Graham est prêt à soumettre quand il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 2, ligne 7. Après le mot "chauffage" insérer les mots "de chacun".

2. Page 2, ligne 11. Après le mot "perçus" insérer les mots "à cet égard".

Lesdits amendements sont agréés.

Ordonné: Que ledit bill, ainsi modifié, soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Sur motion de l'honorable sénateur Duff, il est

Ordonné: Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?

2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?

3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?

4. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?

5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?

7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?

8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?

9. Quelle est la date de cette remise?

10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?

11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?

12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?

13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?

15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?

16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?

17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?

18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Clara Emily Taylor Elkin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Yetta Ginsburg, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Marguerite Emily Coombe Low, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Mary May Rowell Thom, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Eva Josephine Millicent Good Ross, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que l'étude dudit rapport soit remise à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que l'étude dudit rapport soit remise à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que l'étude dudit rapport soit remise à mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, il est

Ordonné: Que l'étude dudit rapport soit remise à mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Low."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, quand il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 2 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 2 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens; en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:
a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 4.

Par l'honorable sénateur Sutherland:

24 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de tarifs-marchandises spéciaux et combien de tarifs-marchandises concurrents la Commission des chemins de fer du Canada, a-t-elle accordés ou approuvés en chacune des années terminées le 31 décembre 1935 et 1936?

2. Que représentait, en dollars, la réduction du tarif normal établi par la Commission, pour le tarif spécial et pour le tarif concurrent?

3. Quel est le millage ferroviaire approximatif actuellement en exploitation, sous chaque classification des tarifs-marchandises: tarif normal, tarif spécial et tarif concurrent?

4. Qu'est-ce qui constitue les points concurrents, d'après l'interprétation de la Commission?

No 5.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

24 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.

MOTION

Pour mardi, 2 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 2 mars 1937

No 1.

25 février—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat, tel qu'amendé.—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 15), intitulé: "Loi pourvoyant à l'appel des causes de mariage et de divorce à la Cour d'appel de la province de la Colombie-Britannique".—(L'honorable sénateur Green).

No 3.

24 février—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 4.

24 février—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 5.

24 février—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 6.

24 février—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.—(L'honorable sénateur Sharpe).

No 7.

25 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

25 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

25 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Low".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

25 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

25 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross".—(L'honorable sénateur Mcmeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 18

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 2 mars 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
White.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président présente au Sénat:

Un rapport supplémentaire du greffier du Sénat indiquant les noms des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI, comme suit:

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-jointe une liste des membres du Sénat qui ont prêté le serment d'allégeance à Sa Majesté le Roi George VI.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

L'honorable W. E. FOSTER, C.P.,
Président du Sénat,
Ottawa.

Les honorables sénateurs

Barnard,	Fauteux,	McRae et
Bénard,	Green,	Taylor.
Buchanan,		

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel:

TWEEDSMUIR.

Honorables membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement, et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNRMENT,
OTTAWA,

25 février 1937.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Théophile-A. Saint-Germain et autres, de Saint-Hyacinthe, Québec et ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"The Mercantile Fire Insurance Company"*.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 26 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eva Schiller Lightstone, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Lightstone, le comité a constaté que les prescriptions des règles du

Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 26 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Jessica Kimpton Shiells, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alexander James Shiells, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 26 février 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Grace Ellen Doris Newman, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Cecil Newman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la loi des ports et jetées de l'Etat", est lu pour la troisième fois, tel qu'amendé.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (15), intitulé: "Loi pourvoyant à l'appel des causes de mariage et de divorce à la Cour d'appel de la province de la Colombie-Britannique", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du deuxième rapport du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

L'honorable sénateur Sharpe propose que ledit rapport soit maintenant adopté.

En amendement, l'honorable sénateur Griesbach propose que la question soit rayée et qu'elle soit inscrite à l'Ordre du jour pour mercredi, le 10 mars.

La question étant posée sur la motion en amendement,

Elle est résolue par la négative.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du troisième rapport du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du quatrième rapport du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude du cinquième rapport du Comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Law", est, sur division, lu pour la seconde fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (4) intitulé: "Loi modifiant la Loi des poids et mesures", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (11), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurales et urbaines", et informe le Sénat qu'elle a agréé l'amendement apporté par le Sénat audit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la *Canadien Red Cross Society*", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements apportés par le Sénat audit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 3 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 3 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:
a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 4.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

24 février—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.

Pour jeudi, 4 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?

3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?

4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 2.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le coût de la Commission du service civil pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Pour quelles classes de fonctionnaires administratifs ladite Commission a-t-elle le droit de faire des nominations?

3. Combien de nominations la Commission a-t-elle faites pendant lesdites années, et quels étaient les appointements, dans chaque cas?

MOTION

Pour mercredi, 3 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 3 mars 1937

No 1.

2 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

2 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

2 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Low".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

2 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

2 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

2 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour jeudi, 4 mars 1937

No 1.

2 mars prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Schiller Lightstone, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

2 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Jessica Kimpton Shiells, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

2 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Grace Ellen Doris Newman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 19

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 3 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable président du comité des Divorces.

De Maurice-Amédée Tremblay, de Montréal, Québec, vendeur d'obligations; demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Jeanne-Rénée de Sales la Terrière Tremblay.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (A), intitulé: "Loi permettant l'établissement, l'exploitation et le maintien de zones franches de commerce étranger", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (U), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

Page 2, lignes 27 et 28. Remplacer les mots "la prime" par les mots "les primes".

Page 3, ligne 10. Après le mot "années" insérer les mots "ou tel qu'approuvé par le surintendant des assurances".

Page 3, ligne 32. Remplacer le mot "la" par le mot "sa" et le mot "les" par le mot "ses".

Page 3, lignes 32 à 42 inclusivement. Retrancher tous les mots après "règlements" jusqu'à la fin du paragraphe.

Lesdits amendements sont agréés, et il est,

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Ballantyne appelle l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture de l'école de marine, ainsi que sur la vente du navire-école *Aurora*.

Après débat, il est,

Ordonné: Que le débat soit remis à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg",, est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Low", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", il est

Ordonné: Que l'étude dudit bill soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 4 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 4 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:

a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 4.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?

3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?

4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 5.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le coût de la Commission du service civil pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Pour quelles classes de fonctionnaires administratifs ladite Commission a-t-elle le droit de faire des nominations?

3. Combien de nominations la Commission a-t-elle faites pendant lesdites années, et quels étaient les appointements, dans chaque cas?

MOTION

Pour jeudi, 4 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 4 mars 1937

No 1.

3 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*".—(L'honorable sénateur Little).

No 2.

3 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 3.

3 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Sons of Scotland Benevolent Association,* tel qu'amendé".—(Le très honorable sénateur Graham).

No 4.

2 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

2 mars prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eva Schiller Lightstone, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

2 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ruth Jessica Kimpton Shiells, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

2 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Grace Ellen Doris Newman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

Pour mardi, 9 mars 1937

No 1.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 20

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 4 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hughes,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyée le bill (H), intitulé: "Loi concernant la Compagnie des Prêts et Finance Industrielle", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (G), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (F), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 5, lignes 43 et 44. Aux mots "tous les devoirs, obligations et", substituer "toutes les obligations et tous les";

2. Page 5, lignes 46 et 47, et page 6, lignes 1, 2 et 3. A la sous-clause (2) de la clause 18, substituer la suivante:

> "(2) Dès que le Conseil du trésor du Canada aura approuvé un tel contrat, la compagnie provinciale et son entreprise seront considérées, comme absorbées par la Compagnie, sans solution de continuité dans leur existence corporative."

Lesdits amendements sont agréés; et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*", rapporte que le comité, ayant étudié ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport avec plusieurs amendements qu'il est prêt à soumettre lorsqu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 7. Remplacer "Sidney" par "Sydney"

2. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

3. Page 4, lignes 14 et 15. Aux mots "2 George V, chapitre trente-trois des Statuts de la province d'Ontario" substituer les mots "chapitre 183 des Statuts revisés d'Ontario, 1904,"

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (U), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", il est

Ordonné: Que l'étude de la question soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition d'Eva Schiller Litghtstone", ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ruth Jessica Kimpton Shiells", ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Grace Ellen Doris Newman", ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 8 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour lundi, 8 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?

7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?

8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:
a) Humidité,
b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 4.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?

3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?

4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 5.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le coût de la Commission du service civil pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Pour quelles classes de fonctionnaires administratifs ladite Commission a-t-elle le droit de faire des nominations?

3. Combien de nominations la Commission a-t-elle faites pendant lesdites années, et quels étaient les appointements, dans chaque cas?

MOTION

Pour lundi, 8 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, 8 mars 1937

No 1.

2 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour mardi, 9 mars 1937

No 1.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

No 2.

4 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi concernant *Industrial Loan and Finance Corporation*".—(L'honorable sénateur Moraud).

No 3.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman".—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No. 21

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 8 mars 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Harmer,
Horner,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Laird,
Léger,
Little,
Lynch-Staunton,
MarArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
McGuire,
McMeans,
McRae,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Tanner,
Taylor,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable président du Comité des Divorces:

De Rosalie Annie Arathoon Webster, de la cité de Westmount, Québec, et demeurant actuellement au village de Micheldever, Hampshire, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Leslie Webster, de ladite cité de Westmount.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de La Corporation de Finance du Ménage", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gretna Golden Laird Rankin, de la cité de Montréal, province de Québec, commissionnaire privée; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Loux Rankin, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frank Horace Wood, de la cité de Charlottetown, province de l'Ile du Prince-Edouard, comptable; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lily Rose Smith Wood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, de la cité de Montréal, province de Québec, hôtesse de salle de thé; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Charles Osborne O'Hagan, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Richard Ogle Johnson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Emilie Letsch Rutishauser, de la cité de Montréal, province de Québec, coiffeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Rutishauser, le comité a constaté que les priscriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe perlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $100.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Miriam Silverman, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Harold Silverman, de la cité de Montréal, province de Québec; le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, 5 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Mary Hickman Ings, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec Ralph Royden Ings, le comité a constaté que les prestions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit maraige.

3. Le comité recommande la remise de la taxe perlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 9 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.
Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 9 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Cantley:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de cargaison de charbon le Canada a-t-il importées de l'Indochine française, en 1936?
2. A quels ports canadiens ces cargaisons ont-elles été déchargées?
3. A combien de tonnes s'élèvent ces importations de charbon?
4. Quels montants respectifs de salaires quotidiens, en francs et leur équivalent en monnaie canadienne, ont été payés, sur les lieux de production de ce charbon, aux classes d'ouvriers mineurs suivantes:
   a) Ajusteurs,
   b) Forgerons,
   c) Mineurs,
   d) Préposés au boisage,
   e) Préposés aux wagonnets,
   f) Ouvriers,
   g) Ouvrières,
   h) Ouvriers juvéniles.
5. Combien de classes susmentionnées sont des Européens? Combien sont des nationaux du pays où ce charbon est produit?
6. Quelles sont les proportions des diverses classes de travail:
   (1) Hommes,
   (2) Femmes,
   (3) Enfants?
7. Quelle est, en milles, la distance approximative entre l'Indochine et les ports du Canada où ce charbon a été déchargé?
8. Quelle est la teneur moyenne de ce charbon en:
   a) Humidité,

b) Matière volatile,
c) Carbone permanent,
d) Soufre,
e) Cendre,
f) Unité thermique anglaise?

No 3.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 4.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?

3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?

4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 5.

Par l'honorable sénateur Gillis:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel a été le coût de la Commission du service civil pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Pour quelles classes de fonctionnaires administratifs ladite Commission a-t-elle le droit de faire des nominations?

3. Combien de nominations la Commission a-t-elle faites pendant lesdites années, et quels étaient les appointements, dans chaque cas?

Pour mercredi, 10 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Barnard:

8 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada prend-il part aux négociations que les journaux déclarent engagées entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en vue d'étendre et d'améliorer le service de navires à vapeur entre la côte canadienne du Pacifique et l'Australie et la Nouvelle-Zélande—ou a-t-il connaissance de telles négociations?

2. Dans quelle mesure ces négociations ont-elles progressé, et quelle est la nature des propositions auxquelles elles ont pu donner lieu?

MOTION

Pour mardi, 9 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 9 mars 1937

No 1.

8 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de La Corporation de Finance du Ménage".—(L'hoorable sénateur Little).

No 2.

8 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

4 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi concernant *Industrial Loan and Finance Corporation*".—(L'honorable sénateur Moraud).

No 4.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

4 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

Pour mercredi, 10 mars 1937

No 1.

8 mars—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gretna Golden Laird, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

8 mars—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Horace Wood, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

8 mars—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

8 mars—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

8 mars—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emilie Letsch Rutishauser, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

8 mars—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Miriam Silverman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

8 mars—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alice Mary Hickman Ings, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 22

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 9 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McLennan,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des Impressions des deux Chambres du Parlement, présente ce qui suit comme premier rapport de ce comité.

OTTAWA, le 9 mars 1937.

Le comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre Comité a étudié la liste ci-jointe des documents déposés au Sénat et à la Chambre des communes et recommande qu'ils ne soient pas imprimés:—

33. Rapport du directeur général des élections en conformité de l'article 58 de la Loi des élections générales du Dominion.

38. Liste des actionnaires de la Banque du Canada le 31 décembre 1936, en conformité de l'article 35, du chapitre 43 du Statut du Canada 1934.

41. Listes des soldes de comptes, etc., non réclamés dans les banques à chartre du Canada au 31 décembre 1936.

42. Listes des soldes de comptes, etc., dans les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1936.

43. Listes des actionnaires des banques à chartre du Dominion du Canada au 31 décembre 1936.

44. Listes des actionnaires de banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1936.

45. Etat de la dépense du crédit pour les dépenses imprévues, Crédit 210, Loi des appropriations, 1936-1937, du 1er avril 1936 jusqu'au 31 janvier 1937.

46. Copies des arrêtés en conseil autorisant l'émission de mandats du Gouverneur général au cours de l'année financière 1935-36.

49. Rapport de la Commission du district fédéral et état des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1936, en vertu des dispositions des statuts du Canada 1926-27, chapitre 55, articles 15 et 16, et chapitre 26, article 9, 1928.

50. Etat relatif aux pensions et aux allocations de retraite des fonctionnaires

Etat relatif aux pensions et aux allocations de retraite des fonctionnaires durant l'année terminée le 31 mars 1936, en vertu de la Loi de la pension et du fonds de retraite du service civil.

(*a*) Etat des allocations accordées à des fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1936.

(*b*) Etat des allocations accordées aux personnes à charge de fonctionnaires en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1936.

(*c*) Etat montrant le montant de contributions et des paiements faits en vertu de la Loi de la pension du service civil, 1924, durant l'année financière terminée le 31 mars 1936.

51. Liste des emplois exclus de l'exécution de la Loi du service civil pour l'année civile 1936.

52. Etat de comptes relatifs à la Caisse d'assurance du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

53. Etat relatif à l'assurance des anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1936.

Rapports du classement des prêts et dépôts des banques à charte du Canada, au 31 octobre 1936.

64a. Copie du rapport des auditeurs sur l'exposé financier de la Commission du prêt agricole canadien pour l'année terminée le 31 mars 1936.

64b. Etat montrant:—

1. Durant l'année 1936, les traitements versés à chacun des membres de la Commission du prêt agricole canadien.
2. Les sommes reçues par chacun pour dépenses de voyage et de subsistance.
3. Combien de demandes de prêts ont été faites (*a*) par province, 1936 (*b*) le total.
4. Combien de demandes ont été accordées (*a*) par province, 1936, (*b*) le total.
5. La somme d'argent que la Commission a prêtée en 1936, (*a*) par province, (*b*) le total.
6. Combien d'inspecteurs la Commission a employés (*a*) par province, 1936, (*b*) le total.
7. La somme totale versée aux inspecteurs pour frais de voyage et dépenses de subsistance.
8. Pour 1936, le coût total d'administration.

65. Etat des argents remboursés par autorité de Son Excellence, en vertu des dispositions de la Loi des remboursements (Ressources naturelles).

67. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi de l'assainissement, au sujet de la construction de travaux de drainage.

68. Relevé indiquant toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1936. indiquant aussi les noms des acheteurs.

71. Relevé indiquant le nombre des permis accordés pour transporter des liqueurs intoxicantes dans les Territoires du Nord-Ouest durant l'année du 1er janvier au 31 décembre 1936.

72. Rapport des ouvrages entrepris et des dépenses faites au cours de l'année 1936, et jusqu'au 31 décembre 1936, sous l'empire d'une loi (Chapitre 26, de 1 Edouard VIII) relative à la construction d'une voie ferrée du réseau Canadien-National de Senneterre à Rouyn, dans la province de Québec.

78. Relevé des permis pour entrer ou demeurer au Canada délivrés par le ministère de l'Immigration et de la Colonisation, en vertu de la Loi de l'Immigration pour l'année civile 1936.

80a. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi de soulagement du chômage et de secours 1936, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 18, en date du 8 janvier 1937: pour autoriser l'Auditeur général du Canada à faire la vérification des comptes provinciaux et municipaux relativement aux déboursés de soulagement du chômage versés sous l'empire de la loi de soulagement du chômage et de secours, 1936, comme il le jugera nécessaire afin de sauvegarder les intérêts de la trésorerie fédérale.

80b. Arrêté en conseil C.P. 24/227, en date du 5 février 1937, autorisant le versement de la somme de $457.18 à C. T. Anderson et règlement complet de toutes les réclamations résultant des blessures subies par lui alors qu'il travaillait à l'entreprise de soulagement du chômage No 120 (Camp No 3, Kananaskis), Alberta.—Département de la Défense nationale.

80c. Arrêté en conseil, C.P. 239, en date du 8 février 1937; modifiant le paragraphe 6 de l'entente générale sur les secours conclue entre la province de la Saskatchewan et le Dominion agrandissant la superficie de certaines entreprises d'irrigation.

80d. Arrêté en conseil, C.P. 277, en date du 10 février: pour renouveler un prêt au montant de $500,000.00 consenti à la province de l'Alberta, en vertu de l'arrêté en conseil, C.P. 6, du 9 janvier 1936, pour une période d'une année, acceptant comme garantie un bon du Trésor de la dite province, portant intérêt au taux de 3 p.c. par année.

Arrêté en conseil, C.P. 236, en date du 8 février 1937: pour renouveler des prêts au montant de $3,613,019.14, consentis à la province de la Saskatchewan, en vertu des arrêtés en conseil C.P. 3936, du 23 décembre 1935, et C.P. 554, du 10 mars 1936, acceptant comme garantie des bons du Trésor de la dite province portant intérêt au taux de 3 p.c. par année.

80e. Arrêté en conseil, C.P. 285, en date du 10 février 1937: pour autoriser le prêt d'une somme de $210,000.00 à la province du Manitoba pour permettre à cette province de payer sa part des secours directs et des dépenses de placement sur les fermes, couvrant les comptes de janvier payables au cours du mois de février 1937, et acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

Arrêté en conseil, C.P. 286, en date du 10 février 1937: pour autoriser le prêt d'une somme de $950,000.00 à la province de la Saskatchewan afin de permettre à ladite province de payer sa part de dépenses pour le rétablissement agricole et le plan d'emploi jusqu'au 31 mars 1937, tel que spécifié dans une entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province de la Saskatchewan, en vertu des dispositions de l'arrêté en conseil C.P. 2662, du 14 octobre 1936, et acceptant en garantie des bons du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

80f. Arrêté en conseil, C.P. 292, en date du 11 février 1937: pour renouveler des prêts au montant de $5,710,000.00 consentis à la province de la Colombie britannique en vertu des dispositions des arrêtés en conseil C.P. 374, du 13 février 1934, C.P. 3914, du 23 décembre 1935, et C.P. 301, du 6 février 1936, pour une période d'une année, acceptant en garantie un bon du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

80g. Arrêté en conseil, C.P. 314, en date du 16 février 1937: pour autoriser un prêt de la somme de $1,000,000 à la province de la Colombie britannique pour permettre à ladite province d'assumer sa part des dépenses de secours direct acceptant en garantie un bon du Trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 pour cent par année.

80h. Arrêté en conseil, C.P. 359, en date du 22 février 1937: modifiant l'entente conclue entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 2840, en date du 3 novembre 1936, au sujet de questions générales de secours dans ladite province, n'augmentant pas le montant total représentant la subvention fédérale de $2,750,000 autorisée par ladite entente.

80i. Arrêté en conseil, C.P. 369, en date du 24 février 1937: modifiant l'entente conclue entre le fédéral et la province de la Saskatchewan, en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1710, en date du 9 juillet, 1936, pour corriger une erreur d'écriture dans ladite entente.

80j. Arrêté en conseil, C.P. 393, en date du 27 février 1937: pour renouveler des prêts au montant de $1,643,590, à la province de la Saskatchewan, prêts consentis en conformité des arrêtés en conseil C.P. 418, en date du 20 février 1936, et C.P. 554, en date du 10 mars 1936, acceptant en garantie des bons du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 p. 100 par année.

Arrêté en conseil, C.P. 394, en date du 27 février 1937: pour renouveler un prêt de $3,542,019.88, consenti à la province de la Saskatchewan en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 393, en date du 15 février 1936, acceptant comme garantie des bons du trésor de ladite province portant intérêt au taux de 3 p. 100 par année.

81. Relevé des nominations faites en vertu de la Loi de revenu national pour l'année financière terminée le 31 mars 1936.

89. Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de l'article 2 Chapitre 165, S.R.C. 1927,—Loi autorisant les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, comme suit:

Arrêté en conseil, C.P. 9/2798, en date du 29 octobre 1936: transférant W. Knightley, et les devoirs qu'il remplit, dans les magasins et le matériel du Ministère des Finances (Contrôleur du Trésor), au Ministère des Chemins de fer et Canaux.

Arrêté en conseil, C.P. 14/2798, en date du 29 octobre 1936: transférant le bureau des rebuts et le personnel de ce bureau au Contrôleur du Trésor.

Arrêté en conseil, C.P. 3005, en date du 23 novembre 1936; transférant le service hydrographique, Ministère du Transport, et les divisions magnétique et sismologique du service de Météorologie, Ministère du Transport, au Ministère de l'Intérieur.

89a. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de l'article 2, du chapitre 165, Statuts revisés du Canada, 1927,—Loi des remaniements et transferts de fonction dans le service public, à savoir:—

Arrêté en conseil, C.P. 8/129, en date du 21 janvier 1937: transférant certains officiers, et les fonctions qu'ils remplissent concernant les dossiers personnels, du bureau du Contrôleur du Trésor au service de l'impôt sur le revenu.

90. Rapport du greffier du conseil privé au sujet des changements des positions de sous-ministres.

91. Rapport des délibérations tenues sous l'empire de la Loi des enquêtes sur les monopoles, pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1936.

92. Rapport de la commission canadienne d'emploi et d'assurance sociale, en date du 29 juin 1936.

95. Rapport concernant les grains de semence et les dettes pour assistance en vertu des dispositions de l'article 2 du chapitre 51: "Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne", pour l'année 1936.

97. Copies des listes des ventes de terre et des baux annulés par le département des Affaires indiennes du 1er janvier au 31 décembre 1936.

Relevé montrant le nombre d'affranchissements en vertu de l'article 114 de la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1936.

98. Relevé montrant:—

1. Les noms et la situation de chacun des parcs nationaux du Canada.
2. Jusqu'au 31 mars 1936, la somme dépensée pour chacun d'entre eux.

99. Proclamation, en date du 12 décembre 1936, et enregistrée le 12 décembre 1936, par E. H. Coleman, sous-régistraire général du Canada autorisant tous ceux qui sont en fonction comme officiers du gouvernement, etc., de demeurer individuellement dans l'exercice de leurs fonctions, et de continuer l'exercice de leurs devoirs, missions ou professions.

Rapport du Directeur général des élections sur les élections partielles durant les années 1935 et 1936, en conformité de la Loi des élections générales du Dominion, S.C. 1934, c. 50.

101. Copie du tarif des honoraires des officiers du cens électoral, en vertu des dispositions de la Loi du cens électoral, 1934.

102. Relevé montrant:—

1. Le nombre de jeunes gens des Iles Britanniques, étudiant dans les Ecoles ou Collèges d'Agriculture au Canada qui ont eu des places temporaires au Ministère fédéral de l'Agriculture pendant les années 1933, 1934 et 1935.

2. Le nombre des jeunes étudiants canadiens en Agriculture qui ont eu des places temporaires au Ministère fédéral de l'Agriculture pendant les années 1933, 1934 et 1935: (*a*) à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, (*b*) dans les autres fermes ou Stations Expérimentales du Canada.

3. Le nombre d'étudiants canadiens de langue française qui ont eu des places temporaires au Ministère fédéral de l'Agriculture pendant les années 1933, 1934 et 1935: (*a*) à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa, (*b*) dans les autres fermes ou Stations Expérimentales du Canada.

4. Le salaire payé par les différentes Fermes ou Stations Expérimentales aux étudiants en Agriculture qui sont employés par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

5. A quelle date les étudiants canadiens de langue française devraient être disponibles afin de pouvoir accepter des places temporaires au Ministère fédéral de l'Agriculture, ou à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa ou aux autres Fermes ou Stations Expérimentales du Canada.

6. A quelle date les étudiants ont commencé leur travail comme employés temporaires du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les Fermes Expérimentales du Canada pendant les années 1933, 1934 et 1935.

103. Rapport sur les activités de la Commission de la mise en marché du Dominion, jusqu'au 31 mars 1936.

104. Rapport des ouvrages entrepris en vertu des dispositions de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, 1935-36, avec une cédule; rapport de progrès sur le développement hydraulique sous l'empire de la loi sur la construction d'ouvrages publics supplémentaires, 1935, pour l'année se terminant le 31 mars 1936.

105. Dossier contenant:—

1. Une liste de toutes les instructions émanées de la Division des Douanes du ministère du Revenu national, durant les dix dernières années financières, donnant dans chaque cas: (*a*) le numéro de l'instruction; (*b*) la date de la publication; (*c*) si l'instruction a été donnée par décret du conseil ou par le ministre; (*d*) la date de la cancellation, le cas échéant.

2. Et aussi une copie de toutes les instructions publiées durant ladite période et encore en vigueur et appliquées.

107. Certaines ententes conclues entre le fédéral et les diverses provinces du Canada, en vertu des dispositions de la Loi de soulagement du chômage et de secours, 1936.

108. Rapport relatif aux règlements en vertu de l'article 6, Loi des Pensions et de la Santé nationale.

109. Relevé montrant:—

1. Le nom de tous les individus qui forment le personnel des médecins, des commis, des garde-malades, des inspecteurs et de l'entretien à l'hôpital militaire de Lancaster, St-Jean-Ouest, N.-B.

2. (*a*) Le traitement annuel de chaque individu.

(*b*) Le cas échéant, la pension annuelle de chaque individu.

(*c*) Le cas échéant, les dépenses annuelles de chaque individu.

(*d*) Pour chacun, le total des dépenses durant la durée complète de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

3. (*a*) Qui est, au Nouveau-Brunswick, l'avocat de district pour les pensions.

(*b*) Son traitement annuel.

(*c*) La pension annuelle qu'il reçoit le cas échéant.

(*d*) Durant l'année écoulée, le total de ses dépenses en plus de son traitement.

(*e*) Le montant de ses dépenses pour la durée complète de ses fonctions jusqu'à ce jour.

(*f*) Son entraînement légal, le cas échéant comme avocat des pensions.

(*g*) Les diplômes en loi qu'il possède, le cas échéant.

4. (*a*) Le nombre d'automobiles achetées durant les dix dernières années, le cas échéant, pour le personnel de l'hôpital militaire de Lancaster, St-Jean-Ouest, Nouveau-Brunswick, et de quelle manufacture elles sortaient.

(*b*) Pour quels services, et pour quel individu chacune de ces automobiles a été achetée.

(*c*) Le coût premier de chacune de ces voitures, et le coût d'entretien et les dépenses de fonctionnement de chacune par année.

(*d*) Le total du coût d'achat de toutes ces automobiles, et aussi le total des coûts d'entretien et de fonctionnement de toutes ces voitures dont s'est servi le personnel de l'hôpital militaire de Lancaster, St-Jean-Ouest, Nouveau-Brunswick, ou que l'on a utilisées pour cet hôpital.

110. Relevé montrant:—

1. Les noms des Commissaires du Tribunal des pensions qui présidaient la Cour des pensions aux anciens combattants en session à Fredericton, N.-B., le 22 décembre 1930.

2. Les noms de tous les fonctionnaires du tribunal des pensions, employés médecins, avocats des pensions, commis, sténographes ou toutes autres personnes employés à quelque titre que ce soit, ou ayant eu affaire de quelque façon aux procédés du tribunal des pensions mentionné plus haut en session à Fredericton, dans le mois de décembre 1930.

3. (*a*) De 1930 à 1933 inclusivement, à quels autres endroits le Tribunal des pensions a tenu des sessions dans la province du Nouveau-Brunswick, en dehors de la ville de Fredericton.

(*b*) De 1930 à 1933, les deux années inclusivement, quel était le personnel complet à chacune de ces séances du Tribunal des pensions dans la province du Nouveau-Brunswick.

4. Les traitements et les dépenses annuels de chacune des personnes touchant d'une façon quelconque au Tribunal des pensions, dans la province du Nouveau-Brunswick, de 1930 à 1933, ces deux années inclusivement, qu'elles aient été employées en permanence ou temporairement, employées seulement pendant les séances du Tribunal des pensions, ou à tout travail dépendant de ce tribunal, soit avant, soit pendant, soit après les vraies séances du tribunal des pensions, ou bien dans tout endroit de la province du Nouveau-Brunswick durant les années mentionnées plus haut.

111. Relevé montrant:—

1. Durant les années financières (*a*) 1934-35, et (*b*) 1935-36, les recettes totales provenant de la perception des droits de terre-plein sur les quais de l'état.

2. Durant les années financières (*a*) 1934-35, et (*b*) 1935-36, la somme totale versée à titre de commissions dues aux garde-quais, pour la perception des droits de terre-plein sur les quais de l'état.

3. Durant les années financières (*a*) 1934-35, et (*b*) 1935-36, le nombre total des quais de l'état où l'on percevait ces droits de terre-plein.

112. Copie d'un arrêté du conseil, C.P. 392, daté le 19 février 1936, autorisant la distribution et le paiement de primes de pêche pour l'année financière 1935-36, en vertu de la "Loi des pêches maritimes".

113. Copie du décret du conseil C.P. 2823, daté le 3 novembre 1936, pour émettre des permis aux navires de pêche des Etats-Unis sur la côte de l'Atlantique afin qu'ils puissent acheter appâts, glace, lignes et toutes autres provisions ou agrès.

114. Copie de toute la correspondance, demandes d'enquête et des témoignages rendus, copie aussi de tous les rapports de ministère qui ont trait à la destitution de M. C. R. Purvey, du personnel du ministère des Pêcheries dans le district No 3.

115. Copies d'arrêtés du conseil modifiant un tarif d'honoraires, frais, allocations et dépenses à être versés aux fonctionnaires électoraux en vertu de la Loi des élections fédérales.

116. Etat montrant:—

1. Le montant total de l'appropriation accordée par le Dominion pour être dépensée dans le Parc national de Banff durant l'année financière terminée le 31 mars 1936, l'appropriation annuelle ordinaire.
2. Provenant de toutes les sources, les recettes totales du Parc national de Banff durant l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Ce montant devant comprendre tous les paiements versés par les personnes résidentes et les touristes, y compris des articles comme loyers pour des emplacements, taxes d'eau et d'égouts, permis de conduire, recettes des sources thermales, permis de camp, et, en fait, tous les argents déboursés aux bureaux du Parc, à Banff).
3. Pour l'année terminée le 31 mars 1936, le montant total de l'appropriation qui a été dépensée en salaires pour des fonctionnaires autres que le personnel des bureaux et les employés permanents, tels que les garde-chasse dans le parc.
4. Durant l'année terminée le 31 mars 1936, le montant total de l'appropriation pour les salaires du personnel des bureaux du service des Parcs à Banff.

117. Relevé montrant:—

1. Les noms et adresses des lieutenants-colonels honoraires.
2. (*a*) La date de leur nomination.
   (*b*) Pour quels états de service militaire, et
   (*c*) Sur la recommandation de qui, chacun a été nommé.
3. Leurs attributions.
4. Les formalités exigées pour la nomination d'un lieutenant-colonel honoraire.
5. Si l'état leur fournit des uniformes et des armes.
6. Dans l'affirmative, quels uniformes et quelles armes, et quel en est le coût annuel pour chaque individu.
7. Si les lieutenants-colonels honoraires doivent payer une taxe, une contribution quelconque ou des honoraires quelconques à l'Etat en cette qualité et avant ou après que leur nomination soit publiée dans la *Gazette du Canada.*
8. Dans l'affirmative, combien.
9. Combien de lieutenants-colonels honoraires coûtent à l'Etat.
10. Combien ils paient à l'Etat en cette qualité.
11. Quels services les lieutenants-colonels honoraires ont rendus à l'Etat jusqu'à date, en cette qualité.

117a. Etat montrant:—

1. Les noms et adresses des colonels honoraires de la Milice canadienne.
2. (*a*) A quelle date chacun d'eux a été nommé, (*b*) pour quels services militaires, et (*c*) sur la proposition de qui.
3. Leurs fonctions.
4. Les formalités requises pour la nomination d'un colonel honoraire.
5. Si l'état leur fournit des uniformes et des armes.
6. Si oui, quels uniformes et quelles armes, et leur coût annuel pour chaque individu.
7. Si les colonels honoraires doivent payer à l'Etat, à titre de colonels, un impôt, une redevance quelconque ou des honoraires.
8. Dans l'affirmative, ces impôts sont versés avant ou après que leur nomination a été publiée dans la *Gazette du Canada,* et combien.

9. La somme dépensée par l'Etat pour les colonels honoraires.
10. En leur qualité de colonels honoraires, quelles sommes ils versent à l'Etat.
11. Les services que les colonels honoraires, comme tels, ont rendus à l'Etat jusqu'aujourd'hui.

118. Réponse:—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, déclarations assermentées et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de la destitution de Thomas J. McMullin, maître de poste à la gare de Canterbury, comté de York, Nouveau-Brunswick.

119. Etat montrant:—Durant l'année 1936, les sommes versées à chacune des provinces pour la grande route trans-canadienne.

120. Etat montrant:—
1. Depuis quand ceux qui ont fait du service actif outre-mer, ou en haute-mer sur un navire de guerre, dans les armées de terre, ou de mer d'un allié de Sa Majesté durant la Grande Guerre, ont la préférence aux examens du Service civil du Canada.
2. Depuis lors, combien de candidats ont obtenu des positions du Service civil du Canada en invoquant cette préférence.
3. S'il y a des pays alliés de Sa Majesté durant la Grande Guerre qui ont accordé la même préférence aux candidats canadiens aux examens du Service civil de ces pays.
4. Dans l'affirmative, quels pays et depuis quand.

120a. Etat montrant:—Relativement au dépôt sessionnel de documents No 120 de l'année 1937, si le gouvernement fédéral a jamais tenté de savoir si des pays alliés de Sa Majesté durant la Grande Guerre avaient accordé une préférence à des candidats canadiens dans leur Service civil, et si oui, quand.

121. Relevé montrant:—
1. Si un concours a été tenu récemment par la Commission du Service civil pour trouver dans les provinces de Québec et de l'Ontario des assistants niveleurs et des étudiants brevetés pour le ministère de l'Intérieur.
2. A quelle date ce concours a été annoncé et à quelle date il a été tenu.
3. Comment le concours a été annoncé.
4. Les noms et adresses des aspirants qui se sont inscrits à ce concours.
5. Les noms et adresses des aspirants qui ont été choisis à ce concours.
6. Les noms, occupations, adresses, âges et salaires des personnes qui ont déterminé le mérite des aspirants.
7. L'ordre de classement des aspirants.
8. Si les classificateurs qui ont déterminé le mérite des candidats ont été unanimes dans leur décision et sinon, quelles sont la nature et les raisons de la dissidence.

121a. Copie complète du dossier relatif au concours récent de la Commission du service civil pour trouver dans les provinces de Québec et d'Ontario, des assistants niveleurs et des étudiants brevetés pour le ministère de l'Intérieur.

122. Etat montrant:—
1. Si la Commission du service civil a établi en 1930, une liste officielle de candidats éligibles à Montréal, pour les positions d'auxiliaires des postes, facteurs. commis ou chargeurs des postes.
2. Si cette liste est encore en vigueur. Dans la négative à quelle date elle aurait été annulée.
3. Si la Commission du service civil a établi une autre liste de candidats éligibles pour les mêmes positions à Montréal depuis 1930.
4. Si le ministère des Postes a engagé depuis 1930 des employés comme commis, facteurs ou chargeurs des Postes à Montréal, autres que ceux inscrits sur la dite liste de 1930. Dans l'affirmative, le nombre.

122a. Etat montrant:—

1. Les noms de tous les fonctionnaires, employés et officiers qui ont travaillé pour le service des Postes, à Montréal, durant l'année 1936, soit à titre permanent ou temporaire.

2. La nature de leurs fonctions et le salaire gagné par chacun au cours de l'année.

3. La date de leur entrée en fonction avec indication s'ils ont été nommés par la Commission du service civil, le ministre des Postes, ou autrement.

123. Rapport du commissaire du cens électoral fédéral fait en vertu des dispositions de l'article 52 de la Loi du cens électoral fédéral, 1934.

125. Etat montrant:—

1. Le revenu de chaque taxe fédérale pendant les cinq dernières années fiscales.

2. A quoi chacune de ces taxes a été employée.

125a. Etat montrant:—Référant au document sessionnel No 125 de 1937, indiquant le revenu des taxes fédérales perçues par le ministère des Finances, la division de l'Accise et celle de l'Impôt sur le revenu au ministère du Revenu national, quelles ont été les autres sources de revenu du gouvernmnt fédéral pendant les cinq dernières années fiscales.

127. Etat montrant:—

1. Combien de Canadiens reçoivent des pensions de guerre de pays euro-
2. Combien de pensions sont versées à d'autres que des Canadiens.
3. Combien de pensionnaires jouissent d'un emploi régulier et rémunéré.
4. Combien reçoivent des revenus provenant d'une autre source.
5. Combien de députés jouissent de pensions de guerre.
6. Le tarif des pensions pour les officiers des divers grades.
7. Le tarifs des pensions que reçoivent les différentes catégories de pensionnaires qui jouissent d'un revenu, de gages, de salaires ou de dividendes provenant d'autres sources. (Les classifier par groupes si c'est nécessaire).
8. Si l'on doit computer les pensions pour le versement de l'impôt sur le revenu.

128. Première partie du rapport de la commission nationale d'emploi comportant une analyse des formules d'enregistrement remplies par les provinces et les municipalités du Canada qui payaient de l'assistance publique en septembre 1936; aussi de l'information sur les conditions du logement des familles qui recevaient de l'assistance publique, en date du 3 février 1937.

128a. Copies de tous les arrêtés en conseil adoptés en vertu de la Loi de la commission nationale d'emploi, 1936.

129. Etat montrant:—

1. Les noms et adresses (*a*) du conseiller juridique retenu, et (*b*) des diverses personnes employées par le gouvernement en rapport avec l'enquête Turgeon sur le blé.

2. Les sommes versées ou qu'on a promis de verser (*a*) en honoraires légaux ou en déboursés à chaque conseiller juridique retenu, et (*b*) en salaire et en déboursés à chaque personne employée.

3. Si le rapport de cette commission sera déposé au cours de la présente session.

130. Copie de tous les télégrammes, lettres et correspondance échangés du 1er janvier 1936 au 31 décembre 1936, entre le Chemin de fer Pacifique-Canadien et le ministère du Commerce, au sujet de cette affaire de subventions aux navires qui font le service entre les ports de la Côte du Pacifique en Colombie-Britannique et l'Orient.

131. Copie des arrêtés du conseil relatifs au paiement, avant le 26 avril 1922, de prime de pêche, et aussi des arrêtés du conseil mis en force après le 26 avril 1922.

132. 1. Le 31 décembre 1935, combien d'appels des catégories suivantes étaient en considération par le Tribunal d'appel des pensions: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par des requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

2. Durant l'année 1936, combien d'appels des catégories suivantes ont été inscrites devant le Tribunal d'appel: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

3. Durant 1936, combien d'appels des catégories suivantes le Tribunal d'appel a entendus: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

4. Durant 1936, combien d'appels des catégories suivantes le Tribunal d'appel a accordés: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

5. Durant 1936, combien d'appels des catégories suivantes n'ont pas été accordés: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission; (*c*) les autres catégories.

6. Combien d'appels le Tribunal des appels a déférés à la Commission des pensions en 1936, appels entrant dans les catégories suivantes: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

7. Le 31 décembre 1936, combien d'appels des catégories suivantes attendaient d'être étudiés par le Tribunal d'appel: (*a*) appels interjetés par l'état d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*b*) appels par les requérants d'une décision d'un quorum de la Commission des pensions; (*c*) les autres catégories.

133. Le trente-cinquième rapport du comité impérial de navigation,— Rapport sur les avantages et la possibilité d'un service britannique de passagers et de marchandises entre l'ouest du Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

134. Etat montrant:—

1. Entre le premier jour de juin et le 31ème jour de décembre 1935, le nombre de personnes qui composaient le personnel saisonnier ou temporaire de Port Churchill.

2. Leurs noms et adresse de résidence et sur la proposition de qui ils ont été nommés.

134a. Etat montrant:—

1. Entre le 1er jour de juin et le 31ème jour de septembre 1936, le nombre de personnes qui ont eu de l'emploi comme membres du personnel saisonnier ou temporaire au port de Churchill.

2. Leurs noms et adresses de résidence, et sur la proposition de qui ils ont été nommés.

135. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement fédéral a organisé en 1933, 1934, 1935 et 1936, sous la juridiction du ministère des Mines, des explorations géologiques au Canada.

2. Combien d'étudiants ont été engagés durant l'été, au cours de chaque année, pour prendre part à ces explorations.

3. Combien d'étudiants canadiens français ont été engagés dans le cours de chaque année.

135a. Etat montrant:—

1. Le nombre d'expéditions géodésiques, géologiques, hydrographiques, topographiques et d'arpentage à l'œuvre dans la province de Québec, dans le courant de l'année 1936.

2. Les noms et les salaires des membres de chacune de ces expéditions, en indiquant lesquels de ces membres étaient employés temporaires.

3. Dans quelles parties de la province de Québec ces expéditions ont travaillé et la nature de leur travail.

136. Etat montrant:—

1. La quantité totale de blé livrée à la Commission du blé durant l'automne de 1935.

2. La moyenne du prix payé.

3. Si on a vendu ce blé, et si oui, quelle a été la moyenne du prix.

4. Si d'autres paiements seront versés en vertu des certificats de participation donnés aux cultivateurs qui ont livré leur blé durant cette période.

5. La moyenne du prix que la Commission a versée aux cultivateurs pour du blé de fourrage qui lui a été livré durant cette période.

136a. Etat montrant:—

Copie de toutes les lettres, résolutions et communications approuvant ou désapprouvant l'action du gouvernement lorsqu'il a donné instruction à la Commission du blé de ne s'occuper du blé que lorsque le prix descendait à 90 cents du boisseau.

136b. Copie de tous les arrêtés ministériels adoptés en vertu des dispositions de la loi sur la Commission canadienne du blé depuis le 23 octobre 1935.

137. Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de la destitution de M. A. Godbout, ancien maître de poste de LaDurantaye, comté de Bellechasse, Québec.

138. Copie de tous les télégrammes, lettres, déclarations faites sous serment, preuve, correspondance et autres documents datés durant les derniers dix-huit mois au sujet de la destitution de l'ancien maître de poste de Falher, Alberta.

139. Copie de tous les écrits, déclarations faites sous serment, preuve, correspondance et autres documents relatifs à la destitution de l'ancien maître de poste, M. Charles Orchard, au bureau de poste de Mill Cove, comté de Queens, Nouveau-Brunswick, et aussi un état du coût de l'enquête montrant les noms des personnes à qui les paiements ont été faits.

140. Copie de toute la correspondance et de tous les autres documents datés durant les derniers six mois au sujet de la demande de se démettre adressée à R. E. Juby, maître de poste de Hume, Saskatchewan.

141. Etat montrant:—

1. Le nombre de foires agricoles de la Classe B tenues dans l'Ontario en 1936.

2. A quels endroits elles ont été tenues.

3. Les octrois, le cas échéant, accordés par le gouvernement du Canada à chacune de ces foires.

4. Les conditions qu'une foire agricole doit remplir avant que le ministère fédéral de l'agriculture la reconnaisse comme foire de la Classe B.

142. Rapport du Dr H. M. Tory, nommé commissaire royal en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1356, en date du 3 juin 1936, pour faire enquête sur l'importation et la distribution de l'anthracite au Canada.

143. Copie du rapport de la commission d'arbitrage et d'enquête établie sous l'empire de la loi des enquêtes sur les différents industriels, 1907, au sujet d'un différend entre le réseau du Canadien-National et la compagnie du Pacifique-Canadien et certaines voies subsidiaires et diverses catégories d'employés des dites compagnies et de leurs subsidiaires.

144. Etat montrant:—

1. Durant chacune des années civiles 1934, 1935 et 1936, quel a été le coût des soins donnés par les dentistes aux Indiens dans la province de la Colombie-Britannique.
2. Durant chacune des mêmes années, quel a été le coût de ce service dans chacune des écoles résidentielles indiennes de la Colombie-Britannique.
3. Durant chacune des trois mêmes années, les noms et les adresses des dentistes ou du dentiste qui donnaient ces soins dans chaque école résidentielle.
4. Le tarif des honoraires en force.
5. Si on a fait un examen des dents dans quelques-unes ou dans toutes ces écoles.
6. Si oui, quel a été le résultat de cet examen.
7. Si on donnera de l'extension à ce service.
8. Si le gouvernement actuel a modifié de quelque façon le service dentaire accordé aux Indiens de la Colombie-Britannique.
9. Si des dentistes résidant sur les lieux exécutent ce travail.
10. Sinon, de quels dentistes on retiendra les services pour exécuter ce travail dans toute la province de la Colombie-Britannique, et où ils résident.
11. Si le même tarif d'honoraires restera en force, ou si on le remplacera par une allocation de tant par jour plus les frais de déplacement.

145. Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents relatifs aux modifications des règlements concernant les heures de travail et les conditions de travail dans le service postal du Dominion.

146. Etat montrant:—

1. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936, le nombre de cultivateurs de la Saskatchewan qui ont versé un impôt fédéral sur le revenu.
2. Le montant total d'impôt fédéral sur le revenu versé par ces cultivateurs.
3. Durant la même période, le montant total d'impôt fédéral sur le revenu versé par toutes les personnes habitant la Saskatchewan.

147. Etat montrant:—

1. Les commissaires des Douanes et de l'Accise et de l'Impôt sur le revenu, au ministère du Revenu national.
2. Leurs salaires.
3. S'ils sont bilingues.
4. Combien de fonctionnaires de ce ministère reçoivent un salaire plus élevé que $2,000, leurs noms et quels sont ceux qui sont bilingues.
5. Combien de fonctionnaires de ce ministère reçoivent moins de $2,000 et combien sont bilingues.

148. Etat montrant:—

1. Le montant de la réserve d'or contenue dans le Trésor du Dominion.
2. Le montant du numéraire émis par chaque banque à chartre.
3. Combien de prêts sont émis par chacune de ces banques.
4. La quantité de numéraire émis par la Banque du Canada.
5. Le coût d'administration de la Banque du Canada.
6. Le traitement du président de la Banque du Canada.
7. Les traitements de tous les autres hauts fonctionnaires de cette banque.

8. Dans quelle intention on a institué la Banque du Canada
9. Les présidents de chacune des banques à chartres.
10. Leurs traitements respectifs.
11. Si les banques à chartres sont soumises à la direction d'un corps central.
12. En vertu de quels règlements sont fixés les montants de l'émission de ces banques.
13. Le pourcentage de la monnaie émise en Canada qui est garantie par de l'or.

149. Relevé montrant:—
1. Du 1er février 1936 au 1er janvier 1937, combien d'immigrants sont entrés au Canada chaque mois.
2. S'ils étaient tous nés dans le pays d'où ils sont partis pour le Canada.
3. Et le pays d'origine de chaque immiggrant de cette sorte.

149a. Etat montrant:—
1. Durant les années 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935 et 1936, combien de personnes sont entrées au Canada avec l'intention de s'y établir.
2. Durant chacune des mêmes années, combien de ces personnes sont entrées grâce à l'émission d'un permis particulier du ministre.
3. Parmi les personnes énumérées dans la question No 1, combien venaient des Iles britanniques.
4. Combien de personnes on a rapatriées durant chacune des mêmes années.
5. Combien de personnes ont été renvoyées dans les Iles britanniques.
6. Parmi ces personnes renvoyées dans les Iles britanniques, combien l'ont été parce qu'elles étaient à la charge du public ou promettaient de le devenir.

150. Etat montrant:—
1. Si le gouvernement fédéral a déjà retenu les services de C. P. Fullerton, C.R., et si oui, en quelle qualité.
2. Pendant combien de temps on a ainsi retenu ses services.
3. Le montant de sa rémunération.

151. Rapport des travaux exécutés et des dépenses encourues au 31 décembre 1936, et dépenses estimatives pour 1937, en vertu du chapitre 12 du Statut du Canada de 1929, concernant la construction, par le Chemin de fer National-Canadien, de certains ouvrages de têtes de lignes avec passages à niveau et d'autres ouvrages à Montréal et dans le voisinage.

152. Etat montrant:—
Durant les années 1935-1936, la somme d'argent que le gouvernement fédéral a contribuée (*a*) à l'assistance directe, (*b*) aux entreprises fédérales et provinciales pour créer de l'emploi dans la province du Nouveau-Brunswick.

153. Etat montrant:—
1. Le nombre de fonctionnaires dans les divers départements du gouvernement entrés en fonction depuis 1920 sous la loi du service civil.
2. Le lieu de leur résidence au moment de leur entrée en service.

154. Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents que le gouvernement a en sa possession au sujet du coulage du navire *Sand Merchant* dans le lac Erié, le 17 octobre 1936, et copie des dispositions relatives à cette affaire que M. le juge Errol McDougall a recueillies, avec une copie de son rapport.
Et aussi une liste des propriétaires de ce navire.

155. Copie de tous les bordereaux de salaire montrant les sommes dépensées, les noms des personnes qui ont reçu les paiements, pour certains travaux exécutés (*a*) au quai Humphries, (*b*) au quai Motts, dans la paroisse de Cambridge, comté de Queens, Nouveau-Brunswick.

156. Copie de tous les bordereaux de salaire montrant les sommes dépensées, les noms des personnes qui ont reçu les paiements pour certains travaux exécutés, durant l'année 1936, (*a*) au brise-lames construit à Eatonville, (*b*) à des ouvrages publics à West Advocate, dans le district No 10, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

157. Copie de tous les bordereaux de salaire montrant l'argent dépensé, et les noms des personnes à qui il a été versé, au sujet de certaines réparations que le ministère des Travaux publics a faites au quai de l'état à French Village, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1936.

158. Copie de tous les rapports, correspondance, recommandations qui ont trait à la destitution de Emile Leclair, à la Commission du port de Montréal, en 1916, et à la nomination de Joseph Simard à sa place.

159. Etat montrant:—

1. Si la compagnie privée qui a construit l'élévateur à grains de Sorel a utilisé pour les fondations de cet élévateur un quai. Dans l'affirmative, si ce quai, servant de fondations à l'élévateur à grains de Sorel, a été bâti et payé par le gouvernement fédéral.
2. Combien a coûté ce quai.
3. Le nom de la compagnie propriétaire de l'élévateur à grains de Sorel.
4. Ses directeurs et ses actionnaires.
5. Le prix payé au gouvernement fédéral pour la location de ce quai.
6. Si les quais servant de fondations aux élévateurs à grains des ports de Montréal et Québec, appartenant au gouvernement, ont été entièrement construits et payés par le gouvernement fédéral.
7. Si les charges suivantes: "Tonnages dues", "Wharfage", "Moorage charges" sont perçues dans le port de Sorel.
8. Si les charges suivantes: "Tonnages dues", "Wharfage", "Moorage charges" sont perçues dans les ports de Montréal et de Québec.

160. Etat montrant:—

1. Dans chacun des services suivants du ministère de la Défense nationale (1) administration, (2) bureau du trésorier, (3) bureau d'enregistrement central, (4) service des contrats, (5) impressions et papeterie, (6) service naval, (7) chef de l'état-major, (8) signaux, (9) division historique, (10) adjudant-général, (11) médecine, (12) dossiers, (13) quartier-maître général, (14) grand maître de l'artillerie, (15) royale armée canadienne de l'air, (16) Dépôt No 1 de l'aviation, (17) Station d'Ottawa de l'armée royale canadienne de l'air, (18) Champ de tir de Connaught, (19) manèges militaires,—le nombre (*a*) d'officiers, (*b*) d'hommes qui sont (1) plus âgés, (2) moins âgés que trente-sept (37) ans.
2. Dans chacune des divisions mentionnées plus haut, le nombre (*a*) d'officiers, (*b*) d'hommes âgés de trente-sept (37) ans ou plus qui se sont rendus vraiment dans les tranchées sur le théâtre de la guerre.
3. Relativement au précédent paragraphe, combien dans chaque division ont été stationnés (*a*) plus loin de vingt milles en arrière le la ligne de combat, (*b*) en Angleterre.
4. Relativement au paragraphe 2, combien dans chaque division n'ont pas laissé le Canada pour service actif outre-mer.
5. Le nombre d'hommes et d'officiers dans chaque division qui sont nés au Canada et combien ne sont pas nés au Canada.

162. Etat montrant:—Chaque année, de 1920 à 1936, quelles sommes le Parlement a votées pour équipement strictement militaire.

163. Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, mémoires et autres documents échangés du 1er septembre 1934 jusqu'aujourd'hui entre tout membre ou officier du gouvernement actuel ou du gouvernement précédent et toute autre personne au sujet de parcs à rets pour de poisson dans les eaux de la Colombie-Britannique.

164. Copie de toutes les lettres et correspondance et de tous les autres documents au sujet du procès relatif au déménagement du bureau de poste qui était dans le magasin de M. Hicks, à Livelong, Saskatchewan. Et aussi un état montrant ce que ledit procès a coûté à l'état.

165. Etat montrant:—

1. Dans chacun des comtés fédéraux de la province de Québec (*a*) la population d'après le dernier recensement, (*b*) le nombre d'électeurs inscrits sur les dernières listes électorales et (*c*) la superficie.

2. Le nombre total des votes recueillis dans la dite province aux dernières élections: (*a*) par les candidats libéraux, (*b*) par les candidats conservateurs et (*c*) par les autres candidats.

166. Etat montrant:—

1. Si la Commission du service civil a établi récemment une liste d'admissibles pour les aides des postes pour le bureau de poste de Winnipeg, et, si oui, quand.

2. Le nombre de noms inscrits sur cette liste.

3. Si des personnes inscrites sur cette liste ont obtenu de l'emploi par suite des changements que le gouvernement a faits récemment dans le nombre des livraisons postales dans la zone du Grand Winnipeg.

4. Le nombre de personnes inscrites sur la liste des admissibles qui ont ainsi obtenu de l'emploi, et le nombre total d'heures de travail accordées.

167. Copie du rapport du congrès du Bureau des Psychiâtres et des neurologues sur les pensions et les problèmes des anciens combattants, tenu à Ottawa, du 1er au 3 décembre 1936.

168. Etat montrant:—

1. Le gouvernement possède-t-il des renseignement précis sur l'industrie de la betterave à sucre au Canada; si oui, quel est le prgrès de cette industrie depuis sa fondation?

2. Quelle était la valeur de sa production en 1911 et quelle était-elle en 1936?

3. Les compétences du ministère de l'Agriculture recommandent-elles cette industrie dans les régions canadiennes où le sol est apte à la culture de cette plante racine?

169. Rapport de la Banque du Canada sur la situation financière de la province du Manitoba, en date du 11 février 1937.

171. Copie de tous les documents et du dossier complet relatif à la nomination par la Commission du service civil d'un assistant inspecteur bilingue pour les douanes et accise pour la région de Sherbrooke, province de Québec, et portant le numéro de concours 25508.

172. Etat montrant:—

1. Les sommes versées par l'état canadien à la *Dominion Coal Company* à titre de subventions pour la fabrication de coke et la fabrication d'acier durant les années suivantes: 1934, 1935, 1936.

2. La somme versée par le gouvernement fédéral à titre de subventions à chacune des provinces pour assister le transport du charbon durant l'année 1936.

3. Les quantités de charbon transportées dans chaque province à l'aide de ces subventions.

173. Copie de tous les memoires, correspondance, lettres et dépositions et autres documents que le ministère des Transports a en sa possession au sujet du renvoi hors des services administratifs de M. G. R. J. Wilson, en charge du canal d'alimentation du canal Welland à Dunnville en 1931.

174. Etat montrant:—

1. Si le gouvernement a enlevé, trente jours avant la date ordinaire, les droits de dumping sur les choux importés dans l'est du Canada.

2. Si le gouvernement savait que le 16 janvier 1937, il y avait dans le district de Winnipeg plusieurs centaines de tonnes de choux en vente.

3. Quelle société de producteurs de la région de Winnipeg le gouvernement a consultée sur les stocks de choux disponibles le 16 janvier 1937.

4. De quelle ou de quelles personnes le gouvernement a obtenu les renseignements qui ont eu pour résultat l'annulation des droits sur les choux, trente jours avant la date ordinaire.

5. Si le gouvernement a pris des mesures pour aviser les producteurs du district de Winnipeg de l'annulation prochaine des droits sur les choux, trente jours avant la date ordinaire.

6. Quelles mesures le gouvernement a prises pour aviser les courtiers en fruits de l'ouest du Canada de l'annulation prochaine.

7. Si le gouvernement savait que des nouveaux choux du Texas pouvaient être livrés à Winnipeg en vrac pour un peu plus de deux sous la livre si les droits de dumping étaient enlevés avant le 16 janvier.

175. Etat montrant:—

1 Combien a coûté en tout aux gouvernements provincial et fédéral l'enquête sur les émeutes de Regina durant l'année 1935.

2. Le total de la somme que le fédéral a déboursée sous ce rapport.

3. Les noms des personnes que l'état fédéral a employées relativement à cette enquête.

4. Les paiements faits à chacun desdits avocats (*a*) durant l'année financière 1934-35, (*b*) durant l'année financière courante.

176. Copie de tous les rapports, correspondance, communications, accusations, dépositions, datés durant les années 1932 et 1936 et relatifs à la destitution de Ernest L. Snyder, maître de poste de Sainte-Anne, Ontario.

177. Copie de tous les télégrammes, correspondance, accusations, dépositions et autres documents datés du 1er juin 1936 jusqu'aujourd'hui au sujet de la destitution de la femme chargée du bureau de poste de Newcastle, Alberta.

Et aussi un état montrant les motifs allégués pour la destitution et le ou les noms de la ou des personnes qui ont assumé la responsabilité de ces renseignements ou de fournir ces renseignements.

178. Etat montrant:—

1. Le nombre de positions de la Commission du service civil annoncées dans la province de Québec du 1er janvier au 31 décembre 1936.

2. Quelles sont ces positions et pour quelles positions la Commission du service civil a exigé que les candidats fussent bilingues.

3. A qui chacune de ces positions a été accordée, ainsi que la résidence et l'âge de chaque candidat heureux, au moment de sa nomination.

4. Le nombre de ces positions accordé (1) à des vétérans de la Grande Guerre, (2) à des soldats des armées alliées de Sa Majesté pendant la Grande Guerre, (3) à d'autres candidats.

180. Etat montrant:—

1. Les noms de tous les fonctionnaires, employés et officiers qui ont travaillé pour le service des Douanes, à Montréal, durant l'année 1936, soit à titre permanent ou temporaire.

2. La nature de leurs fonctions et le salaire gagné par chacun au cours de l'année.

3. La date de leur entrée en fonction avec indication s'ils ont été nommés par la Commission du service civil, le ministère des Douanes, ou autrement.

180a. Etat montrant:—

1. Les noms de tous les fonctionnaires, employés et officiers qui ont travaillé pour le service de la Défense nationale, à Montréal, durant l'année 1936, soit à titre permanent ou temporaire.

2. La nature de leurs fonctions et le salaire gagné par chacun au cours de l'année.

3. La date de leur entrée en fonction avec indication s'ils ont été nommés par la Commission du service civil, le ministère de la Défense nationale, ou autrement.

182. Etat montrant:—

1. Durant les cinq dernières années, les quantités de grains qui sont passées par les élévateurs de l'état à Saskatoon, Moose-Jaw, Lethbridge et Edmonton.

2. Les statistiques relatives aux arrivages et aux expéditions pour ces élévateurs si on les compare à celles des élévateurs de têtes de lignes appartenant à des particuliers dans les villes de Port Arthur, Fort William et Vancouver.

183. Relevé montrant:—

1. Depuis juin 1935, le total des dépenses pour le Conseil national des recherches.

2. Pendant cette période, si le Conseil a fait quelque découverte scientifique.

3. Si oui, quels ou quel membre de ce conseil l'ont faite, ce qu'elle était, et quand elle a été faite.

185. Rapports, délibérations et appendices de la Commission du Tarif, en vertu de la 1ère Partie de la Loi de la Commission du Tarif, 1933, sur huit questions à elle référées par le ministre des Finances, à savoir:—Celophane synthétique et plastique organique; caoutchouc durci, en baguettes, tuyaux, lamelles et lames; bandelettes de silice; chiffon léger, peignes de caoutchouc durci ou de celluloïde; pellicules cinématographiques ou appareils acoustiques; laine d'acier; cerises traitées.

185a. Rapport, délibérations et appendices de la Commission du tarif, en conformité des dispositions de la Première Partie de la Loi de la commission du tarif, 1933, sur une question à elle référée par le ministre des Finances, à savoir: —Certains articles sportifs.

186. Etat montrant:—

1. Le nombre de manèges militaires (drill sheds) au Canada et où ils sont situés.

2. Le montant que le gouvernement a perçu des commandants des districts militaires pour le loyer de chaque manège militaire, pour des fins non militaires, pendant chacune des cinq dernières années, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

187. Etat montrant:—

1. En 1928, ce qu'ont été provenant des primes, les recettes de la *Sun Life Assurance of Canada,* de la *Mutual Life Assurance Company of Canada,* de la *Canada Life Assurance Company,* de la *North American Life Assurance Company,* de la *Great West Life Assurance Company.*

2. En 1928, ce qu'a été le montant des versements pour cause de décès faits par chacune des compagnies d'assurance mentionnées plus haut.

3. Durant 1928, ce qu'ont été provenant des intérêts, les recettes de chacune des compagnies d'assurance mentionnées plus haut.

4. Durant 1928, quelles étaient les filiales, le cas échéant, des compagnies d'assurance mentionnées plus haut.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état faisant connaître:

1. Quel a été le coût de la Commission du service civil pour les années 1934, 1935 et 1936?

2. Pour quelles classes de fonctionnaires administratifs ladite Commission a-t-elle le droit de faire des nominations?

3. Combien de nomination la Commission a-t-elle faites pendant lesdites années, et quels étaient les appointements, dans chaque cas?

L'honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Little propose que le bill (C), intitulé: "Loi concernant la *Central Finance Corporation* et changeant son nom en celui de La Corporation de Finance du Ménage, soit maintenant lu pour la troisième fois.

En amendement, il est proposé par l'honorable sénateur Duff que tous les mots après "soit", dans ladite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:

"renvoyé au comité général de la Chambre pour plus ample délibération."

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

L'amendement est retiré.

Etant posée la question de savoir si la motion pour la troisième lecture du bill doit être adoptée,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (18), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H), intitulé: "Loi concernant La Compagnie des Prêts et Finance Industrielle", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

L'Ordre du jour étant appelé pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit Ordre soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 10 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 10 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur Macdonald:

23 février—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?
2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?
3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?
4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyen d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?
5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

No 3.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?
2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?

3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?

4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 4.

Par l'honorable sénateur Barnard:

8 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada prend-il part aux négociations que les journaux déclarent engagées entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en vue d'étendre et d'améliorer le service de navires à vapeur entre la côte canadienne du Pacifique et l'Australie et la Nouvelle-Zélande—ou a-t-il connaissance de telles négociations?

2. Dans quelle mesure ces négociations ont-elles progressé, et quelle est la nature des propositions auxquelles elles ont pu donner lieu?

Pour jeudi, 11 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. En quelle année et à quelle date, après le retrait du croiseur *Aurora* du service actif en 1922, l'Amirauté ou le Gouvernement impérial a-t-il été notifié?

2. En quelle année et à quelle date une réponse a-t-elle été reçue?

3. Durant combien d'années, après son retrait du service actif en 1922, le croiseur *Aurora* est-il resté hors du service actif au port de Halifax?

4. Durant le temps qu'il est resté hors du service actif au port de Halifax, le croiseur *Aurora* a-t-il été partiellement dégréé ou désarmé? Si tel est le cas, de quelle manière l'a-t-il été? A qui le matériel a-t-il été vendu, et à quel prix?

5. En quelle année a-t-il été demandé des soumissions publiques pour la vente du croiseur *Aurora?* Combien de firmes ont soumissionné? Quels étaient leurs noms? Quel était le montant de chaque soumission?

6. Le gouvernement consent-il à déposer sur la table toute la correspondance échangée entre le ministre de la Défense nationale et le Gouvernement canadien, ainsi qu les réponses reçues du Gouvernement britannique, ou de l'Amirauté, au sujet du croiseur *Aurora?*

MOTION

Pour mercredi, 10 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

18 février—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 10 mars 1937

No 1.

9 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

9 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

9 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

No 5.

8 mars—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Gretna Golden Laird, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

8 mars—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Frank Horace Wood, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

8 mars—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

8 mars—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

8 mars—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Emilie Letsch Rutishauser, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

8 mars—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Miriam Silverman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

8 mars—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alice Mary Hickman Ings, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

9 mars—Prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement.—(L'honorable sénateur White).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 23

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 10 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, le 10 mars 1937.

Le comité a examiné les pétitions suivantes et constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

De l'honorable David Croll, ministre du Bien-être public d'Ontario, et curateur particulier des cinq jumelles Dionne; demandant l'adoption d'une loi enjoignant au commissaire des brevets de réserver comme marque de commerce, pour les curateurs, les mots "Quins", "Quints" et "Quintuplets".

De Walter S. R. Wilson, et autres, de Winnipeg, Manitoba; demandant leur constitution en une corporation portant nom *"First National Building Society"*.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport reste déposé sur la table.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, le 10 mars 1937.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son sixième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que le délai pour la réception des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 19 mars 1937.
2. Que le délai pour la présentation de bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 26 mars 1937.
3. Que le délai pour la réception des rapports d'un comité permanent ou spécial sur des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi, 2 avril 1937.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MACDONELL,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Little:
De *"The Premier Trust Company"*.

L'honorable sénateur Sauvé propose qu'il soit

Résolu: Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'Ordre du jour étant appelé pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit Ordre soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Gretna Golden Laird Rankin, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Frank Horace Wood, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Emilie Letsch Rutishauser, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Miriam Silverman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Alice Mary Hickman Ings, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du premier rapport du comité mixte des Travaux d'impression.

Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings."

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Textes de la Loi sur le placement et les assurances sociales, ainsi que des jugements prononcés par la Cour suprême du Canada et par le Comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 11 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, 11 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Taylor:

18 février—Qu'il attirera l'attention sur le traité concernant le sockey dans les eaux de Puget Sound et du fleuve Fraser, ratifié par le Canada en 1930 et qu'il demandera:

1. Si ce traité a été ratifié par les Etats-Unis, et à quelle date?
2. Si la ratification (s'il en est) est soumise à certaines réserves.
3. Si ces réserves doivent être soumises à ce Parlement pour être prises en considération.

No 2.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?
2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?
3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?
4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 3.

Par l'honorable sénateur Barnard:

8 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada prend-il part aux négociations que les journaux déclarent engagées entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en vue d'étendre et d'améliorer le service de navires à vapeur entre la côte canadienne du Pacifique et l'Australie et la Nouvelle-Zélande—ou a-t-il connaissance de telles négociations?
2. Dans quelle mesure ces négociations ont-elles progressé, et quelle est la nature des propositions auxquelles elles ont pu donner lieu?

No 4.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. En quelle année et à quelle date, après le retrait du croiseur *Aurora* du service actif en 1922, l'Amirauté ou le Gouvernement impérial a-t-il été notifié?

2. En quelle année et à quelle date une réponse a-t-elle été reçue?

3. Durant combien d'années, après son retrait du service actif en 1922, le croiseur *Aurora* est-il resté hors du service actif au port de Halifax?

4. Durant le temps qu'il est resté hors du service actif au port de Halifax, le croiseur *Aurora* a-t-il été partiellement dégréé ou désarmé? Si tel est le cas, de quelle manière l'a-t-il été? A qui le matériel a-t-il été vendu, et à quel prix?

5. En quelle année a-t-il été demandé des soumissions publiques pour la vente du croiseur *Aurora?* Combien de firmes ont soumissionné? Quels étaient leurs noms? Quel était le montant de chaque soumission?

6. Le gouvernement consent-il à déposer sur la table toute la correspondance échangée entre le ministre de la Défense nationale et le Gouvernement canadien, ainsi qu les réponses reçues du Gouvernement britannique, ou de l'Amirauté, au sujet du croiseur *Aurora?*

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 11 mars 1937

No 1.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.
10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.
3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

Pour mardi, 16 mars 1937

No 1.
10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 24

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 11 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada en conférant autorité relativement au transport par chemin de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles", rapporte que le comité, ayant étudié ledit bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

JEUDI, le 11 mars 1937.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill B, intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles", a pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 3 février 1937, étudié ledit bill, et il demande maintenant permission d'en faire rapport avec les amendements suivants:

Page 1, ligne 20. Après le mot "Canada", intérer "ou, à travers le Canada, entre des endroits hors du Canada"

Page 1, ligne 24. Au mot "ou", substituer "et"

Page 2, lignes 3 à 9 inclusivement. Disjoindre la définition *e*).

Page 2, lignes 23 et 24. Aux mots "non mus par des rames" substituer "de plus de cinquante tonnes de jauge brute;"

Page 3, lignes 31 et 32. Aux mots "un chemin de fer auquel" substituer "une compagnie à laquelle"

Page 3, ligne 48. Aux mots "au transport de" substituer "à transporter des"

Page 4, lignes 9 et 10. Retrancher les mots "de chemin de fer ou de messageries"

Page 5, ligne 3. L'amendement ne concerne que la version française.

Page 5, lignes 7 et 8. Retrancher les mots "et d'au moins cent dollars"

Page 5, ligne 9. Après le mot "pourra" insérer "subordonnément aux dispositions du présent article,"

Page 5, ligne 10. Au mot "et" substituer "et/ou"

Page 5, lignes 20 et 24 inclusivement. A la sous-clause (5) substituer la suivante:

"(5) Le Ministre devra délivrer un permis dès que la Commission aura délivré, relativement à un navire construit, en voie de construction ou sur le point d'être construit, un certificat attestant que le service projeté est et sera nécessaire à la commodité et aux besoins présents et futurs du public; en l'absence d'un tel certificat, aucun permis ne sera délivré."

Page 5, ligne 26. Après le mot "navire" insérer "autre qu'un navire britannique, dorénavant"

Page 5, ligne 27. Retrancher tous les mots qui suivent "importation" jusqu'à la fin de l'alinéa.

Page 5, ligne 43. Après "amende", au mot "de" substituer "d'eau plus"

Page 5, lignes 43 et 44. Au mot "enregistrée" substituer "brute"

Page 5, ligne 46. Au mot "de " substituer "d'au plus"

Page 6, lignes 2 et 3. Aux mots "s'il croit que le présente Partie a été enfreinte" substituer "s'il croit qu'un navire auquel s'applique la présente Partie transporte ou, après la mise en vigueur de la présente Partie, a transporté des passagers et/ou des marchandises sans un permis, en contravention de la présente Partie, pourra"

Page 6, ligne 15. Après le mot "compte" insérer "entre autres choses,"

Page 6, ligne 35. Aux mots "seront abrogés" substituer "seront, durant telle période pendant laquelle, et dans tout lieu où, la présente Partie serait en vigueur, censés être abrogés."

Page 6, ligne 35. Insérer ce qui suit comme sous-clause (5):

"(5) Les dispositions de la présente Partie ne s'appliqueront pas dans le cas de navires exerçant le transport de marchandises ou de passagers entre des ports ou lieux de la Colombie-Britannique, de la Baie-d'Hudson, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et du golfe ou fleuve Saint-Laurent à l'est de la Pointe-au-Père, non plus qu'entre l'un quelconque de ces ports ou lieux et des ports ou lieux hors du Canada."

Page 7, ligne 2. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 7, lignes 6 et 7. Retrancher les mots "et d'au moins cent dollars"

Page 7, ligne 8. Après le mot "pourra" insérer "subordonnément aux dispositions du présent article,"

Page 7, ligne 9. Au mot "et" substituer "et/ou"

Page 7, ligne 23. Au mot "ou" substituer "et"

Page 7, ligne 25. Insérer ce qui suit comme sous-clause (6):

"(6) Les dispositions du paragraphe cinq s'appliqueront seulement:

a) Aux services aériens interurbains; et

b) Dans les cas où la Commission rapporte au Ministre, comme elle le pourra après s'être assurée des faits, que, dans un territoire particulièrement désigné, ou entre des endroits ou lieux particulièrement désignés, un service aérien raisonnablement régulier a été établi et est maintenu, auquel service, de l'avis et la Commission, toutes les dispositions de la présente Partie pourront convenablement s'appliquer."

Page 7, lignes 36 à 39 inclusivement. Après "dollars" retrancher tous les mots jusqu'à la fin de la sous-clause.

Page 7, lignes 40 à 44 inclusivement. Retrancher la sous-clause (3).

Page 8, ligne 21. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 8, lignes 25 et 26. Après le mot "dollars" retrancher "et d'au moins cent dollars"

Page 8, ligne 27. Après le mot "pourra" insérer "subordonnément aux dispositions du présent article"

Page 8, ligne 29. Après le mot "transporter" insérer "ou de porter, selon le cas,"

Page 8, ligne 29. Au mot "ou" substituer "et/ou"

Page 8, lignes 38 à 41 inclusivement. A la sous-clause (4) substituer ce qui suit:

"(4) Dans tout permis couvrant un véhicule commercial public, au des véhicules commerciaux publics, le Ministre pourra prescrire:

a) L'horaire des services devant être maintenus sous l'autorité du permis; et

b) La route ou les routes qui, subordonnément aux lois de la province intéressée, devront être suivies conformément au permis."

Page 8, ligne 45. Au mot "ou" substituer "et"

Page 8, ligne 46. A la suite du mot "public" ajouter; "et le Ministre ne délivrera aucun permis couvrant un véhicule commercial public ou privé dont le service autorisé s'exerce, en tout ou en partie, sur quelque tronçon d'une grande route fédérale, à moins que la Commission n'ait certifié qu'un tel véhicule est conforme aux normes de construction et au rendement de service que la Commission considère comme nécessaires pour un pareil véhicule parcourant les

grandes voies fédérales concernées; et tout permis tel qu'il vient d'être mentionné devra porter la condition que le véhicule muni d'un permis sera maintenu en bon état de service; et la Commission pourra à tout moment suspendre ou annuler un pareil permis si le permissionnaire manque ou néglige, sur réquisition, de démontrer à la Commission que le véhicule est ainsi maintenu en bon état".

Page 9, lignes 1 à 12 inclusivement. Supprimer la sous-clause 6.

Page 9, lignes 13 à 37 inclusivement. A la clause 15, substituer ce qui suit:

"15. La Commission pourra, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, établir des règlements:

(*a*) Pour réaliser les objets ou l'un des objets de l'article précédent;

(*b*) Pour prescrire les formalités à suivre et les raisons pour lesquelles un permis pourra être renouvelé sous l'autorité de la présente Partie; et

(*c*) Pour assurer, d'une façon générale, l'application régulière de la présente Partie."

Page 9, lignes 38 à 42 inclusivement. A la clause 16 (1), substituer ce qui suit:

"16. Il est interdit de transporter des marchandises ou des voyageurs au moyen d'un véhicule commercial public ou privé sur une route fédérale, ou dans le commerce interprovincial ou étranger, à moins que le véhicule ne soit muni d'un permis aux termes de la présente Partie."

Page 9, ligne 49, et page 10, lignes 1, 2 et 3. Supprimer les mots "et d'au moins deux cents dollars; et tout véhicule automobile qui aura servi à transporter des marchandises ou des voyageurs contrairement aux dispositions de la présente Partie, sera passible de la confiscation prévue ci-dessous."

Page 10, lignes 13 à 15 inclusivement. A la sous-clause (1) de la clause 17, substituer ce qui suit:

"17. Les dispositions de la présente Partie, ainsi que toute autre disposition de la présente loi en tant que se rapportant au transport par route, n'entreront pas en vigueur, dans une province, avant que le Gouverneur en conseil en ait proclamé la mise en vigueur dans une telle province; et elles s'appliqueront alors en telle province seulement au transport des marchandises et voyageurs sur les routes fédérales et, dans le commerce interprovincial et étranger, sur d'autres routes auxquelles lesdites dispositions auront été rendues applicables par proclamation du Gouverneur en conseil."

Page 10, ligne 29. Après le mot "s'enquérir" insérer "et faire au Ministre un rapport écrit de son enquête,"

Page 10, ligne 33. Après le mot "compte" ajouter "entre autres choses:"

Page 11, ligne 29. Après le mot "spécial" insérer "ou concurrent"

Page 12, ligne 3. Aux mots "dont les" substituer "qui considère que ses"

Page 12, ligne 6. Aux mots "dont les" substituer "que ses"

Page 12, ligne 8. Retrancher le mot "et"

Page 12, ligne 11. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 12, ligne 48. Aux mots "dont les" substituer "qui considère que ses"

Page 12, ligne 50. Retrancher le mot "et"

Page 13, ligne 2. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 13, ligne 6. Aux mots "lui demander de" substituer "faire"

Page 13, lignes 14 et 15. Retrancher les mots "sous l'autorité du paragraphe précédent"

Page 13, lignes 25 et 26. Aux mots "paragraphe précédent", substituer "paragraphe cinq du présent article".

Page 14, ligne 3. Insérer ce qui suit comme clauses 24 et 25:

"24. Rien en la présente Partie ne doit affecter un droit ou une obligation, accordée au imposée aux termes de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes."

"25. La présente Partie ne sera pas mise en vigueur avant une proclamation du Gouverneur en conseil à cet effet."

Page 14, lignes 4 à 36 inclusivement. Disjoindre la Partie VII du bill.

Page 15, ligne 6. Retrancher les mots "il incombe à la Commission"

Page 15, ligne 8. Au mot "de" substituer "la Commission pourra"

Page 15, ligne 9. A la suite du mot "considération" ajouter "entre autres choses:"

Page 15, ligne 31. Insérer ce qui suit comme sous-clause (2):

"(2) Si une preuve est présentée afin d'établir:

(*a*) que, durant la période de douze mois précédant la mise en vigueur de la Partie applicable de la présente loi sur, dans ou à l'égard de la mer ou des eaux intérieures du Canada, ou du territoire du Canada, ou de la grande route qui couvre la demande d'un permis, le requérant exerçait de bonne foi l'industrie du transport; et

(*b*) que le requérant, durant cette période, utilisait des navires, aéronefs ou véhicules automobiles, selon le cas (que le présent article mentionne ci-après comme 'véhicule') pour les objets d'une telle industrie; et

(*c*) l'étendue de l'usage de pareils véhicules, en comprenant leur capacité de transport, ainsi que l'étendue des services maintenus ou remplis au moyen de ces véhicules;

la Commission devra, si elle se satisfait d'une pareille preuve, l'accepter comme une preuve de la nécessité et du besoin du public dans la mesure où l'usager l'aura démontré, et délivrer son certificat en conséquence. Toutefois, un navire qui aura été temporairement hors de service durant la péroide susdite de douze mois, sera néanmoins considéré comme ayant servi pendant cette période."

Page 15, lignes 44 à 48, et page 16, lignes 1 à 11 inclusivement. Disjoindre la clause 32.

Page 16, ligne 14. Après le mot "fonctionnaire" insérer "ou"

Page 16, ligne 15. Retrancher les mots "ou serviteur"

Le tout respectueusement soumis.

GEO. P. GRAHAM,
Président.

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsche Rutishauser", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine, sur la fermeture de l'école navale, ainsi que sur la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que l'étude de ladite question soit remise à mardi prochain, et que cette question soit la première à l'Ordre du jour.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, quand il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 16 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 16 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur McMeans:

2 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels ont été les frais d'administration du ministère de l'Agriculture pour les années 1934, 1935 et 1936?
2. Combien de fermes expérimentales ou modèles sont actuellement établies au Canada, et dans quelles provinces sont-elles établies?
3. Quels sont les frais d'entretien de chacune de ces fermes expérimentales ou modèles?
4. Le ministère sait-il que, dans plusieurs provinces, les gouvernements provinciaux ont déjà des fermes expérimentales ou modèles, ce qui constitue un double emploi?

No 2.

Par l'honorable sénateur Barnard:

8 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le gouvernement du Canada prend-il part aux négociations que les journaux déclarent engagées entre les gouvernements de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en vue d'étendre et d'améliorer le service de navires à vapeur entre la côte canadienne du Pacifique et l'Australie et la Nouvelle-Zélande—ou a-t-il connaissance de telles négociations?
2. Dans quelle mesure ces négociations ont-elles progressé, et quelle est la nature des propositions auxquelles elles ont pu donner lieu?

No 3.

Par l'honorable sénateur Ballantyne:

9 mars—Qu'il demandera au gouvernement:

1. En quelle année et à quelle date, après le retrait du croiseur *Aurora* du service actif en 1922, l'Amirauté ou le Gouvernement impérial a-t-il été notifié?
2. En quelle année et à quelle date une réponse a-t-elle été reçue?
3. Durant combien d'années, après son retrait du service actif en 1922, le croiseur *Aurora* est-il resté hors du service actif au port de Halifax?

4. Durant le temps qu'il est resté hors du service actif au port de Halifax, le croiseur *Aurora* a-t-il été partiellement dégréé ou désarmé? Si tel est le cas, de quelle manière l'a-t-il été? A qui le matériel a-t-il été vendu, et à quel prix?

5. En quelle année a-t-il été demandé des soumissions publiques pour la vente du croiseur *Aurora?* Combien de firmes ont soumissionné? Quels étaient leurs noms? Quel était le montant de chaque soumission?

6. Le gouvernement consent-il à déposer sur la table toute la correspondance échangée entre le ministre de la Défense nationale et le Gouvernement canadien, ainsi qu les réponses reçues du Gouvernement britannique, ou de l'Amirauté, au sujet du croiseur *Aurora?*

No 4.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

11 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 16 mars 1937

No 1.
3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

No 2.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi Bill F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.
11 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings."—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.
11 mars—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et canaux au projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles".—(Le très honorable sénateur Graham).

No 10.
10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 25

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 16 mars 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aseltine,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Rainville,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et reçue:

De *The Premier Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi autorisant une augmentation de son capital social.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 12 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Muriel Beatrice Brown Gray, de la cité d'Outremont, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Garnet Gray, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 12 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay, de la ville de Cap-de-la-Madeleine, district des Trois-Rivières, province de Québec, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Gérardine-Charlotte Pintal Tanguay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président, du comité permanent des Divorces présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 12 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mabel Marjorie Powter Johnston, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec David Henry Johnston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du Comité impérial de la navigation sur les possibilités d'un service britannique de transport de passagers et de marchandises entre l'Ouest du Canada et l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 février 1937, indiquant:—

1. De quel pays a-t-il été importé du grain au Canada?
2. Quelle quantité de grain a été importée au Canada, en l'année civile 1936?
3. A quels ports canadiens cette denrée a-t-elle été déclarée en ladite année, et quelle quantité a été déclarée à chaque port?
4. Quls sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les fabricants de farine de grain et d'autres produits du grain?
5. Quels sont les droits du Tarif douanier canadien pour la valeur imposable sur le grain importé au Canada par les cultivateurs et par les éléveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?
6. Quelle quantité de grain les fabricants, cultivateurs et autres ont-ils importée au Canada, en l'année civile 1936?
7. Le droit douanier sur le grain a-t-il été remis, en tout ou en partie, pendant l'année civile 1936?
8. S'il a été remis, en vertu de quelle autorité cette remise de droit a-t-elle été faite?
9. Quelle est la date de cette remise?
10. Le droit a-t-il été réimposé? A quelle date?
11. Quelle quantité de grain a été importée durant la période de remise, et quelle quantité à chaque port d'entrée?
12. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise a été transformée en farine de grain durant ladite période?
13. Quelle quantité de grain ont, durant ladite période, importée les cultivateurs et les éleveurs d'animaux de ferme, volaille, etc.?

14. Le prix du grain et de la farine de grain est-il resté stable pour le consommateur, ou a-t-il fluctué durant la période de remise du droit, par rapport au prix avant la remise et après la réimposition du droit?

15. Quelle quantité du grain importé durant la période de remise du droit les importateurs, fabricants et autres détiennent-ils encore, à la présente date?

16. Le droit sur le grain est-il réglé d'après les "Conventions d'Ottawa"?

17. S'il est ainsi réglé, d'après quelle clause, ou quelles clauses, de ces Conventions?

18. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes, ou des renseignements, à l'effet que du grain importé durant la période de remise de droit était détenu, ou accumulé, afin d'exiger du consommateur un prix plus élevé?

Réponse à un ordre du Sénat, en date du 23 février 1937, pour la production de toute la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada et toute personne ou quelque gouvernement, en l'année 1935, au sujet de la mise en valeur, de la concession ou de l'utilisation des sables goudronneux ou ressources en goudron de la province de l'Alberta.

Rapport annuel de la Marine marchande du Gouvernement canadien, Limitée et de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited. (Editions française et anglaise.)

Rapport annuel du Chemin de fer National du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1936. (Editions française et anglaise.)

Rapport de George A. Touche & Company, comptables licenciés, sur les comptes du Réseau national du Canana pour l'année terminée le 31 décembre 1936. (Editions anglaise et française.)

Sur motion de l'honorable sénateur Macdonald, il est

Ordonné: Qu'un ordre du Sénat soit émis pour la production d'un état indiquant:

1. Le nom, l'adresse et la charge officielle de chaque agent d'exécution de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, en chaque province?

2. La date à laquelle chacune de ces personnes a été nommée, a résigné ses fonctions ou a été mise à la retraite?

3. De quelle façon ces personnes étaient, ou sont, rétribuées, à la journée, à la semaine, au mois, ou autrement?

4. Combien de cas ont été réglés, en chaque province et par mois, depuis l'application de la loi, soit au moyene d'un règlement à l'amiable par l'entremise de séquestres, soit par les Commissions de revision; et quel est le total des cas en chaque province?

5. Quel a été le coût d'administration en chaque province, par mois,; le coût moyen par cas; le montant que chaque personne a reçu, en salaire, indemnité ou frais de déplacement, et la période durant laquelle elle a reçu cette rémunération.

L'honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture de l'école navale, ainsi que sur la vente du navire-école *Aurora*.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowes-Hill O'Hagan" est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings", est sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au bill B, intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles."

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser d'avantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadienne;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 17 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, 17 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

11 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 17 mars 1937

No 1.

16 mars—Reprise du débat sur la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des chemins de fer, télégraphes et canaux au projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles".—(Le très honorable sénateur Meighen).

No 2.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Haig).

No 3.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

Pour jeudi, 18 mars 1937

No 1.

16 mars—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Muriel Beatrice Brown Gray, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

16 mars—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Gédéon Emilien Tanguay, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

16 mars—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces auquel a été référée la pétition de Mabel Marjorie Powter Johnston, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 26

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 17 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs, Aseltine, Aylesworth (sir Allen), Ballantyne, Barnard, Beaubien, Bénard, Black, Blondin, Bourgeois, Bourque, Brown, Buchanan, Calder, Cantley, Casgrain, Chapais (sir Thomas), Copp, Dandurand, Donnelly, Duff, Fallis, Farris, Fauteux, Foster, Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Haig, Hardy, Harmer, Horner, Horsey, Hughes, Jones, King, Lacasse, Laird, Léger, L'Espérance, Little, Logan, Lynch-Staunton, MacArthur, Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdonell, Marcotte, McDonald (Shediac), McGuire, McLennan, McMeans, McRae, Meighen, Molloy, Moraud, Mullins, Murdock, Paquet, Parent, Prévost, Quinn, Rainville, Riley, Robicheau, Robinson, Sauvé, Sharpe, Sinclair, Smith (Victoria-Carleton), Sutherland, Tanner, Taylor, Tobin, Turgeon, White, Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, le 17 mars 1937.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son septième rapport comme suit:

Le comité a examiné la pétition suivante et constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Théophile-A. St-Germain et autres, de Saint-Hyacinthe, Québec, et d'ailleurs; demandant leur constitution en une corporation portant nom "La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu".

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport reste déposé sur la table.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MERCREDI, le 17 mars 1937.

Le comité permanent des Ordres permanents demande permission de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de *The Premier Trust Company;* demandant l'adoption d'une loi autorisant une augmentation de son capital social.
2. Le comité constate que l'avis de l'intention de s'adresser au Parlement a été publié une fois dans la *Gazette du Canada* et une fois dans un journal du lieu où est situé le siège social de la Compagnie.
3. Le comité s'est assuré que le bill peut suivre son cours et demande permission de recommander que la publication de l'avis, tel que cité plus haut, soit tenue pour un accomplissement suffisant des formalités de la Règle 107.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Little, présente au Sénat un bill (K2), intitulé: "Loi concernant *The Premier Trust Company*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Lacasse, présente au Sénat un bill (L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoi le bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Hector Walker", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à William Edward Connor", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à James Gordon Ross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:

VENDREDI, le 15 mars 1937.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été référées les pétitions respectives de Joseph Neilson Blacklock, Francis Hector Walker, William Edward Connor, Annie Nemchek Cohen, James Gordon Ross, Florence Anna Iverson Salberg, Charles Marsh Doxsey, Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin, Ivy Jackson Beaulne, Charlotte Opal Moore Norton et Mildred Tannenbaum Sufrin; demandant l'adoption de bills de divorce.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion pour l'étude des amendements apportés par le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres au bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles."

Après débat, lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit bill soit immédiatement examiné en comité plénier de la Chambre.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour examiner ledit bill.

(En comité)

Le titre est lu, et l'étude en est remise.

Le préambule est lu, et l'étude en est remise.

La clause 2 est lue, et modifiée comme suit:

Page 2. A la fin de la ligne 17, insérer ce qui suit:

"( ) 'Grands Lacs' signifie les lacs Ontario, Erié, Huron (y compris la Baie Georgienne), Michigan et Supérieur, ainsi que leurs eaux communicantes;"

Page 3. A la fin de la ligne 50, insérer ce qui suit:

"( ) 'Fleuve Saint-Laurent' signifie le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires, aussi loin vers la mer qu'une ligne tirée de Pointe-au-Père à Pointe-Orient;"

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue de nouveau et agréée.

Les clauses 3 et 4 sont lues et agréées.

La clause 5 est lue, et modifiée comme suit:

"5. Le Ministre peut accorder à des navires des permis de transporter des passagers et/ou des marchandises, d'un port ou lieu du Canada sur les Grands Lacs ou sur le fleuve Saint-Laurent à un autre port ou lieu du Canada sur lesdits Grands Lacs ou sur ledit fleuve Saint-Laurent."

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 6 est lue, et modifiée comme suit:

Page 5. Retrancher les lignes 26 à 31 inclusivement, et y substituer les suivantes:

"6. Il est interdit de transporter par eau des marchandises ou des passagers, d'un port ou lieu du Canada sur les Grands Lacs ou sur le fleuve Saint-Laurent à un autre port ou lieu du Canada sur lesdits Grands Lacs ou sur ledit fleuve Saint-Laurent, soit directement, soit par voie d'un port étranger ou pour une partie du transport, au moyen d'un navire autre qu'un navire muni du permis qu'exige la présente Partie."

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue de nouveau et agréée.

La clause 7 est lue et agréée.

La clause 8 est lue, et modifiée comme suit:

Page 6. Retrancher les lignes 19 à 23 inclusivement, et y substituer les suivantes:

"8. La présente Partie n'entrera pas en vigueur avant une proclamation du Gouverneur en conseil à cet effet."

Page 6. Retrancher les lignes 25 à 31 inclusivement, et y substituer les suivantes:

"(3) Le Gouverneur en conseil pourra, sur la recommandation de la Commission, étendre, au moyen d'une proclamation, l'application de la présente Partie au transport par des navires immatriculés au Canada, entre des ports ou lieux du Canada sur les Grands Lacs et sur le fleuve Saint-Laurent et des ports ou lieux hors du Canada."

Page 6. Retrancher les lignes 32 à 37 inclusivement, et y substituer les suivantes:

"(4) Dès l'entrée en vigueur de la présente Partie, les articles trois, quatre et cinq de la Loi des taux de fret sur la navigation intérieure seront, durant la période pendant laquelle la présente Partie sera en vigueur, censés être abrogés."

Page 6, lignes 38 à 45 inclusivement. Disjoindre la sous-clause (5).

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue de nouveau et agréée.

Les clauses 9 et 10 sont lues et agréées.

L'amendement apporté à la clause 11 ne concerne que la version anglaise.

Les clauses 12 à 26, les deux comprises, sont lues et agréées.

La clause 27 est lue, et modifiée comme suit:

Page 15. Retrancher les lignes 17 à 23, et y substituer les suivantes:

"(*a*) que, durant la période de douze mois précédant la mise en vigueur de la Partie applicable de la présente loi, sur, dans ou concernant les Grands Lacs ou le fleuve Saint-Laurent, ou le territoire du Canada, ou la route que concerne la demande d'un permis, le requérant exerçait de bonne foi l'industrie du transport; et"

Ladite clause, aisi modifiée, est lue de nouveau et agréée.

Les clauses 28, 29 30 et 31 sont lues et agréées.

Le titre est lu de nouveau et agréé.

Le préambule est lu de nouveau et agréé.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Donnelly, dudit comité, rapporte que ledit comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier.

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ledit bill soit maintenant lu pour la troisième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit remise à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture de l'école navale, ainsi que sur la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit ordre soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser d'avantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;
b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;
c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;
d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;
e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadienne;
f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit ordre soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 18 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, 30 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

11 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

MOTION

Pour vendredi, 19 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Hughes:

17 mars—Qu'il proposera:

Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état faisant connaître toutes les lettres, tous les télégrammes et autres documents reçus par le gouvernement ou par quelque membre ou fonctionnaire du gouvernement, relativement à l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 18 mars 1937

No 1.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

17 mars—Reprise du débat sur la motion pour troisième lecture d'un projet de loi (Bill B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles".—(L'honorable sénateur McRae).

No 3.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Haig).

No 4.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

No 5.

16 mars—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Muriel Beatrice Brown Gray, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 6.

16 mars—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Gédéon Emilien Tanguay, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 7.

16 mars—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces auquel a été référée la pétition de Mabel Marjorie Powter Johnston, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 8.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill K2), intitulé: "Loi concernant *Premier Trust Company*".—(L'honorable sénateur Little).

No 9.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'assurance contre le feu".—(L'honorable sénateur Lacasse).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 27

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 18 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Farris,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Logan,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Taylor,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion pour la troisième lecture du bill (B), intitulé: "Loi établissant une Commission des transports au Canada et conférant autorité relativement au transport par chemins de fer, navires, aéronefs et véhicules automobiles."

Après débat,

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Le débat se poursuivant,

Après plus ample débat,

La question étant de nouveau posée sur la motion pour la troisième lecture du bill.

Elle est résolue par la négative par le vote suivant:

Ont voté pour:

Les honorables sénateurs

Buchenan,	Horsey,	MacArthur,	Sinclair,
Copp,	King,	Molloy,	Turgeon,
Farris,	Lacasse,	Murdock,	Wilson
Graham,	Little,	Prévost,	(Rockcliffe)—18.
Harmer,	Lynch-Staunton,	Robinson,	

Ont voté contre:

Les honorables sénateurs

Arthurs,	Green,	Macdonell,	Sauvé,
Barnard,	Griesbach,	Marcotte,	Sharpe,
Bourgeois,	Haig,	McDonald (Shediac),	Smith (Victoria-Carleton),
Calder,	Horner,	McMeans,	Sutherland,
Cantley,	Laird,	McRae,	Tanner,
Donnelly,	Léger,	Paquet,	Taylor—30.
Duff,	Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),	Quinn,	
Fallis,		Riley,	
Gillis,			

Suivant l'Ordre du jour, le bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", est lu pour la deuxième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit immédiatement soumis au comité plénier de la Chambre.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Le titre est lu, et l'étude en est remise.
Le préambule est lu, et l'étude en est remise.
Les clauses 1 et 2 sont lues et agréées.
La clause est lue, et modifiée comme suit:

Page 2. Après ligne 31, insérer ce qui suit comme alinéa *c*):

"*c*) S'il s'agit d'une personne mariée à une personne aveugle recevant une pension sous le régime du présent article, du montant du revenu du pensionnaire en excédent de deux cents dollars par année."

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Murdock, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chragé d'en faire rapport au Sénat, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.
Ledit amendement est agréé, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, ainsi modifié, est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture de l'école navale, ainsi que sur la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit ordre soit remis à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que les autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser d'avantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement des capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadienne;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit ordre soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Muriel Beatrice Brown Gray, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mabel Marjorie Powter Johnston, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (K2), intitulé: "Loi concernant *The Premier Trust Company*", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston".

Première lecture dudit bill ayant été faite, sur division, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'au mardi, trentième jour de mars 1937.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 30 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, 30 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

11 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

MOTION

Pour mardi, 30 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Hughes:

17 mars—Qu'il proposera:

Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état faisant connaître toutes les lettres, tous les télégrammes et autres documents reçus par le gouvernement ou par quelque membre ou fonctionnaire du gouvernement, relativement à l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 30 mars 1937

No 1.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

No 2.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

No 3.

18 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

18 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gédéon Emilien Tanguay".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 5.

18 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston".—(L'honorable sénateur McMeans).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 28

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 30 mars 1937

Huit heures du soir.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Bourgeois,
Brown,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Horsey,
Hugessen,
Jones,
King,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McMeans,
Meighen,
Molloy,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Quinn,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Spence,
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 19 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norah Clara Simson Warden, de la cité de Montréal, province de Québec, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Dudley Lanscott Warden, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 19 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Evelyn McCaughan McBride, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John McBride, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 19 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie-Liette Fortier Mickles, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve

son mariage avec Joseph Lovell Grant Mickles, fils, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Robinson, pour l'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 19 mars 1937.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Cecile Snyder Rashback, de la cité de Montréal, province de Québec, garde-magasin, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Hyman Rashback, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

L. McMEANS,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du département des Affaires indiennes pour l'année financière terminée le 31 mars 1936. (Edition française.)

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (9), intitulé: "Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (42), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message, dans les termes suivants:

JEUDI, le 25 mars 1937.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que la Chambre a adopté une résolution pour approuver la Convention signée à Washington, le trentième jour de décembre 1936, (copie ci-jointe), par le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, au sujet des taux d'impôt sur le revenu perçu des particuliers et des sociétés non résidants, et demandant à leurs Honneurs de s'unir à la Chambre pour approuver ladite résolution.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Résolu: Qu'il y a lieu pour les Chambres du Parlement d'approuver la Convention signée à Washington le trentième jour de décembre 1936, par le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, au sujet des taux d'impôt sur le revenu perçu des particuliers et des sociétés non résidants, et que la Chambre l'approuve.

CONVENTION ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE RELATIVE AUX TAUX D'IMPOT SUR LE REVENU PERCU SUR LES PARTICULIERS ET LES SOCIETES NON-RESIDANTS, SIGNEE A WASHINGTON LE 30 DECEMBRE 1936

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, animés du désir de conclure une convention réciproque relative aux taux d'impôt sur le revenu perçu sur les particuliers et les sociétés non résidants, sont convenus des dispositions suivantes:

ARTICLE PREMIER

Les Hautes Parties contractantes conviennent mutuellement que l'impôt sur le revenu perçu dans les deux Etats sera subordonné aux dispositions réciproques suivantes:

(*b*) Le taux d'impôt sur le revenu perçu par l'un des Etats contractants sur le revenu provenant de sources situées dans ledit Etat, à l'égard des particuliers domiciliés dans l'autre Etat, qui ne font pas de commerce ou d'affaires dans l'Etat imposant la taxe et ne possèdent aucun bureau d'affaires ou établissements dans ledit Etat, ne sera pas supérieur à cinq pour cent pour chaque année fiscale, aussi longtemps qu'un taux d'impôt équivalant ou inférieur sera perçu sur le revenu, par l'autre Etat, à l'égard des particuliers domiciliés dans le premier, qui ne font pas de commerce ou d'affaires dans l'autre Etat et ne possèdent aucun bureau d'affaires ou établissement dans ce dernier.

(*a*) Le taux d'impôt sur le revenu perçu par l'un des Etats contractants sur les dividendes provenant de sources situées dans ledit Etat, à l'égard des sociétés étrangères non résidantes constituées conformément à la législation de l'autre Etat, qui ne font pas de commerce ou d'affaires dans l'Etat imposant la taxe et ne possèdent aucun bureau d'affaires ou établissement dans ledit Etat, ne sera pas supérieur à cinq pour cent pour chaque année fiscale, aussi longtemps qu'un taux d'impôt sur le revenu équivalent ou inférieur, frappant les dividendes, sera perçu par l'autre Etat sur les sociétés, constituées conformément à la législation du premier, qui ne font pas de commerce ou d'affaires dans l'autre Etat et ne possèdent aucun bureau d'affaires ou établissement dans ce dernier.

(*c*) Chaque Etat aura la faculté d'augmenter le taux d'impôt prévu aux alinéas (*a*) et (*b*) du présent article, et le cas échéant, l'autre Etat sera dégagé des prescriptions desdits alinéas (*a*) et (*b*).

(*d*) Il sera donné effet aux dispositions ci-dessus par les deux Etats à partir du premier janvier mil neuf cent trente-six.

ARTICLE II

Les dispositions de la présente convention ne s'appliqueront pas aux citoyens des Etats-Unis d'Amérique domiciliés ou résidant au Canada.

ARTICLE III

La présente convention sera ratifiée et entrera en vigueur le jour de l'échange des ratifications qui aura lieu à Washington dès que faire se pourra.

Signé en double exemplaire, à Washington, par les représentants dûment autorisés du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, ce trentième jour de décembre en l'an de grâce mil neuf cent trente-six.

Pour le Canada:

(L.S.) HERBERT M. MARLER
Envoyé extraordinaire
et Ministre Plénipotentiaire

Pour les Etats-Unis d'Amérique:

(L.S.) R. WALTON MOORE
Secrétaire d'Etat suppléant

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit message soit maintenant étudié.

En conséquence, le Sénat passe à l'étude d'un projet de résolution pour approuver la Convention signée à Washington le trentième jour de décembre 1936 par le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, au sujet des taux d'impôt sur le revenu perçu des particuliers et des sociétés non résidants.

Après débat, et sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est

Résolu: Qu'il y a lieu pour les Chambres du Parlement d'approuver la Convention conclue à Washington le trentième jour de décembre 1936 par le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, au sujet des taux d'impôt sur le revenu perçu des particuliers et des sociétés non résidants, et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat se joint à la Chambre des communes pour approuver la Convention conclue à Washington le trentième jour de décembre 1936 par le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, au sujet des taux d'impôt sur le revenu perçu des particuliers et des sociétés non résidants.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message, dans les termes suivants:

JEUDI, le 25 mars 1937.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer leurs Honneurs que la Chambre a adopté une résolution pour approuver les dispositions de la Convention conclue entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection, la conservation et l'expansion des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, convention signée à Washington, le 26 mai 1930, (copie ci-jointe), qui doit être exécutée sous l'empire des ententes mentionnées dans ladite résolution, et demandant à leurs Honneurs de s'unir à la Chambre pour approuver ladite résolution.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Résolu,—Que, au sujet de l'échange des ratifications de la Convention conclue entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la conservation et l'expansion des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, convention signée à Washington le 26 mai 1930, il y a lieu que les Chambres du Parlement approuvent qu'une déclaration soit faite de la part du Canada à l'effet que les dispositions de la Convention peuvent être exécutées sous l'empire des ententes suivantes:—

(1) Que la Commission internationale de la pêche du saumon dans le Pacifique n'aura pas le pouvoir d'autoriser tout engin de pêche contraire aux lois de l'état de Washington ou du Dominion du Canada;

(2) Que la Commission ni ne promulguera ni ne mettra en force des règlements tant que les enquêtes scientifiques prescrites par la Convention n'auront pas été faites, enquête couvrant deux cycles de montaisons du saumon sockeye, soit huit années; et

(3) Que la Commission instituera un Comité consultatif composé de cinq personnes de chaque pays qui représenteront les diverses branches de l'industrie (filet à bourse, manet, à la cuiller, pêche d'amateur, et autres), et ce Comité consultatif sera invité à assister à toutes les séances délibérantes de la Commission et jouira de toute latitude pour étudier tous les projets d'ordres, de règlements et de recommandations, et pour donner son avis;

Et que la Chambre approuve cette résolution; pourvu toutefois que rien dans cette résolution ne soit interprété comme de nature à empêcher le Gouverneur en son conseil d'exercer, en n'importe quel temps, toute autorité qu'il possède de mettre en vigueur les ordres et règlements dûment adoptés par ladite Commission.

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit message soit maintenant étudié.

En conséquence, le Sénat passe à l'étude d'un projet de résolution relatif à l'échange des ratifications de la Convention conclue entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la conservation et l'expansion des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires.

Après débat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est, sur division,

Résolu: Que, au sujet de l'échange des ratifications de la Convention conclue entre le Canada et les Etats-Unis pour la protection, la conservation et l'expansion des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, convention signée à Washington, le 26 mai 1930, il y a lieu que les deux Chambres du Parlement approuvent qu'une déclaration soit faite de la part du Canada à l'effet que les dispositions de la Convention puissent être exécutées sous l'empire des ententes énoncées dans ladite convention.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat se joint à la Chambre des communes pour approuver les dispositions de la Convention conclue entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, pour la protection, la conservation et l'expansion des pêcheries de saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires, convention signée à Washington le 26 mai 1930, et qui est exécutée sous l'empire des ententes énoncées dans ladite résolution.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (79), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (81), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité des chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (19), intitulé: "Loi pour la protection des cinq jumelles Dionne", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (56), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (73), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par les chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1937, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (75), intitulé: "Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et del 'Ile du Prince-Edouard, 1936", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (76), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (77), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du Conseil de biologie et instituant le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur MacArthur, pour l'honorable sénateur Hughes, il est

Ordonné: Que soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état faisant connaître toutes les lettres, tous les télégrammes et autres documents reçus par le gouvernement ou par quelque membre ou fonctionnaire du gouvernement, relativement à l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat, et qu'il ait priorité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par une meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaque généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay", est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston", est, sur division. lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa troisième lecture jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 31 mars 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, 31 mars 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

30 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 31 mars 1937

No 1.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Duff).

No 2.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 2), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 73), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par les chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1937, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 6.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 75), intitulé: "Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard 1936".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 7.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 76), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 8.

30 mars—Prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Norah Clara Simson Warden, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 9.

30 mars—Prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Evelyn McCaughan McBride, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 10.

30 mars—Prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie Liette Fortier Mickles, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 11.

30 mars—Prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Cecile Snyder Rashback, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 12.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

Pour jeudi, 1er avril 1937

No 1.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gédéon Emilien Tanguay".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 77), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du Conseil de biologie et instituant le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 29

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 31 mars 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fallis,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Horsey,
Hugessen,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Quinn,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Spence,
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 30 mars 1937.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Lyman P. Duff, Juge-en-chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mercredi, 31 mars, à 5.45 heures de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (K2), intitulé: "Loi concernant *The Premier Trust Company*", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Ordres généraux de la Marine, en date du 1er mars 1937.

Ordres généraux (Milice et Royale force aérienne du Canada), en date du 15 février et du 1er mars 1937.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendement, qu'il est prêt à soumettre lorsqu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 11. Après "comptable," insérer "tous"

Page 1, ligne 12. Retrancher "tous"

Page 1, lignes 15 et 16. A " 'La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu' " substituer " 'La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile' "

Page 1, ligne 17. A " 'The Mercantile Fire Insurance Company' " substituer " 'The Canadian Mercantile Insurance Company' "

Page 2, ligne 34. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 3, ligne 3. A "ce temps," substituer "cette période,"

Page 4, ligne 18. A "une" substituer "un fonds de"

Page 4, ligne 25. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 4, lignes 27 à 35 inclusivement. A la sous-clause (6) substituer la suivante:

"(6) L'avis du montant total des cotisations sur billets de dépôt à payer en une année quelconque doit être donné dans la forme prescrite par les règlements de la Compagnie au moyen d'une circulaire adressée par la poste sous recommandation, à chaque membre."

Page 4, lignes 36 à 38 inclusivement. Disjoindre la sous-clause sept.

Page 5, ligne 9. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 5, ligne 36. Insérer la sous-clause (4) suivante:

"(4) Le présent article ne s'appliquera qu'aux faillites des porteurs de polices survenant dans la province de Québec."

Page 5, ligne 48. A "foi" substituer "preuve *primâ facie*"

Page 7, ligne 31. A "permis" substituer "certificat d'enregistrement"

Dans le titre

A "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu." substituer "Loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile."

Ordonné: Que lesdits amendements soient pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (82), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (2), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (73), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par les chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1937, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:
Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.
Après débat, il est
Ordonné: Que la suite du débat soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (75), intitulé: "Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard 1936", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (76), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", il est
Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Norah Clara Simson Warden, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est
Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Evelyn McCaughan McBride, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est
Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Marie-Liette Fortier Mickles, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est
Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecile Snyder Rashback, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité, il est
Ordonné: Que la prise en considération de ce rapport soit remise à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé: Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, Juge-en-chef du Canada, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi sur la modification de la loi concernant la succession au trône.

Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, 1932.

Loi modifiant la Loi des pensions de la milice.

Loi modifiant la Loi du cens électoral fédéral.

Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Loi pourvoyant à l'appel des causes de mariage et de divorce à la Cour d'appel de la province de la Colombie-Britannique.

Loi modifiant la Loi des poids et mesures.

Loi ayant pour objet d'accroître le placement des travailleurs en encourageant la réfection des maisons rurale et urbaines.

Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*.

Loi modifiant la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Loi pour faire droit à Joseph Neilson Blacklock.

Loi pour faire droit à Francis Hector Walker.

Loi pour faire droit à William Edward Connor.

Loi pour faire droit à Annie Nemchek Cohen.

Loi pour faire droit à James Gordon Ross.

Loi pour faire droit à Florence Anna Iverson Salberg.

Loi pour faire droit à Charles Marsh Doxsey.

Loi pour faire droit à Phyllis Stanners Kitchin, autrement connue sous le nom de Judith Stanners Kitchin.

Loi pour faire droit à Ivy Jackson Beaulne.

Loi pour faire droit à Charlotte Opal Moore Norton.

Loi pour faire droit à Mildred Tannenbaum Sufrin.

Loi constituant en corporation la *Federal Fire Insurance Company of Canada*.

Loi constituant en corporation la *Gore District Mutual Fire Insurance Company*.

Loi constituant en corporation la *Sterling Insurance Company of Canada*.

Loi constituant en corporation la *Toronto General Insurance Company*.

Loi constituant en corporation l'Association de bienfaisance des Fils d'Ecosse.

Loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'Etat.

Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse.

Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni.

Loi constituant en corporation la *Wellington Fire Insurance Company*.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir certaines dépenses effectuées et les dettes contractées par les chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1937, et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à être émises par les chemins de fer Nationaux du Canada.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des communes adresse la parole au très honorable substitut du Gouverneur génral, comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1937.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Le greffier lit les titres de ces bills.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté le très honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 1er avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, 1er avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

30 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 1er avril 1937

No 1.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 2.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gédéon Emilien Tanguay".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 3.

30 mars—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston".—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 77), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du Conseil de biologie et instituant le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 5.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 6.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 7.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 75), intitulé: "Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard 1936".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 8.

30 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 76), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 9.

31 mars—Prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du commerce au projet de loi (Bill L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu".—(L'honorable sénateur Black).

No 10.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Molloy).

No 11.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 30

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 1er avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Hardy,
Harmer,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Spence,
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (19), intitulé: "Loi pour la protection des cinq jumelles Dionne", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (55), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la troisième fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (77), intitulé: "Loi abrogeant la Loi du Conseil de biologie et instituant le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger", est lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit étudié en comité plénier demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (75), intitulé: "Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard 1936", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (76), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté et la Corporation de la cité d'Ottawa", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ce bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à l'étude des amendements apportés par le comité permanent de la Banque et du commerce au bill (L2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Mercantile Compagnie d'Assurance contre le Feu",

Lesdits amendements sont agréés, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé: Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à lundi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la la pétition de Norah Clara Simson Warden, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Evelyn McCaughan McBride, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Marie-Liette Fortier Mickles, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-quatrième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Cecile Snyder Rashback, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Clara Simson Warden."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn McCaughan McBride."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Liette Fortier Mickles."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat un bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cecile Snyder Rashback."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est, sur division, alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 2 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour vendredi, 2 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

30 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, 2 avril 1937

No 1.

1er avril—La Chambre en comité plénier pour l'étude d'un projet de loi (Bill 23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

1er avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 55), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national".—(L'honorable sénateur Dandurand).

Pour lundi, 5 avril 1937

No 1.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Molloy).

No 2.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 31

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 2 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Barnard,
Bénard,
Black,
Bourque,
Calder,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Duff,
Fallis,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McLennan,
McMeans,
McRae,
Meighen,
Molloy,
Mullins,
O'Connor,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (78), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copies des Ordonnances rendues par le commissaire des Territoires du Nord-Ouest en conseil, comme suit:

Ordonnance ayant pour objet d'abroger l'Ordonnance relative aux compagnies.

Ordonnance ayant pour objet d'abroger l'Ordonnance relative aux compagnies étrangères.

Ordonnance concernant le recouvrement des petites créances.

Ordonnance concernant les privilèges en faveur des mineurs.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Résolu: Que le Sénat approuve l'arrêté en conseil No 3015, en date du 25 septembre 1935, fixant le traitement annuel de M. W. F. O'Connor, c.r., greffier en loi et conseiller parlementaire du Sénat, à six mille dollars par année, à compter du 5 juillet 1935.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat s'ajourne à loisir, puis se forme en comité plénier pour étudier le bill (23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger".

(*En comité*)

Le titre est lu et l'étude en est remise.

Le préambule est lu et l'étude en est remise.

Les clauses 1 et 2 sont lues et agréées.

La clause 3 est lue, et modifiée comme suit:

Page 2, ligne 11. Après le mot "Canada", insérer le mot "volontairement".

Ladite clause, ainsi modifiée, est lue et agréée.

Les clauses 4 à 20, les deux comprises, sont lues et agréées.

Après quelque temps, le Sénat reprend sa séance, et

Le très honorable sénateur Robinson, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec un amendement, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le greffier.

Ledit amendement est agréé, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (55), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 5 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour lundi, 5 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

30 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, 5 avril 1937

No 1.

2 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 78), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

3 mars—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Molloy).

No 3.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 32

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi 5 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Dennis,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Tanner,
Tobin,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe),
Wilson (Sorel).

PRIÈRES.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son trente-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Albert Henry Pergley, de la cité de Montréal, province de Québec, chef du service de table; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ethel Pomeroy Pergley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son trente-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Suzanne Rosenthal Winnikof, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Winnikof, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son trente-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kate Mary Briggs Robinson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarence Henry Robinson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son trente-huitième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mildred Gordon Kahn, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Isidore Kahn, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlemetnaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son trente-neuvième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition d'Ernest Arthur Allen, de la cité de Verdun, province de Québec, ouvrier en machines à écrire, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Jane Wardrobe Brown Allen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarantième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Florence Rose Wright Clark, de la cité de Verdun, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Leslie Clark, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 2 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante et unième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Constance Hope Davidson, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Wayne Davidson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté sur division.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (74), intitulé: "Loi établissant une corporation dont le nom sera Lignes aériennes Trans-Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture ultérieurement au cours de cette séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (84), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture ultérieurement au cours de cette séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (85), intitulé: "Loi pour remettre en vigueur et modifier la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture ultérieurement au cours de cette séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (86), intitulé: "Loi concernant un certaint accord commercial entre le Canada et l'Uruguay", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture ultérieurement au cours de cette séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (88), intitulé: "Loi concernant les approvisionnements du ministère des Transports", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture ultérieurement au cours de cette séance.

Son Honneur le Président présente au Sénat un rapport et une recommandation des Bibliothécaires conjoints du Parlement, concernant la modification suivante dans l'organisation de la Bibliothèque du Parlement:

A l'honorable Président du Sénat:

Les Bibliothécaires conjoints ont l'honneur de recommander la modification suivante dans l'organisation de la Bibliothèque du Parlement:

Que, à partir du 1er avril 1936, l'organisation du personnel de la Bibliothèque du Parlement, telle que jusqu'ici autorisée, soit modifiée,

(*a*) en supprimant un emploi d'aide-bibliothécaire;

(*b*) en ajoutant un emploi d'aide-bibliothécaire senior.

MARTIN BURRELL,
Bibliothécaire Parlementaire.

FELIX DESROCHERS,
Bibliothécaire Général.

Sur motion de l'honorable sénateur Robinson,

Le Sénat approuve ledit rapport.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (78), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit remis à demain.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (74), intitulé: "Loi établissant une corporation dont le nom sera Lignes aériennes Trans-Canada", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (84), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", il est

Ordonné: Que ledit ordre du jour soit remis à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (85), intitulé: "Loi pour remettre en vigueur et modifier la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (86), intitulé: "Loi concernant un certain acmcord commercial entre le Canada et l'Uruguay", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (88), intitulé: "Loi concernant les approvisionnement du ministère des Transports", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 6 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 6 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

30 mars—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

Pour mercredi, 7 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

5 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités en Colombie-Britannique, en 1935 et 1936?
2. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Alberta, en 1935 et 1936?
3. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Saskatchewan, en 1935 et 1936?
4. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Manitoba, en 1935 et 1936?
5. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province d'Ontario, en 1935 et 1936?
6. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de Québec, en 1935 et 1936?
7. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Nouveau-Brunswick, en 1935 et 1936?
8. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Nouvelle-Ecosse, en 1935 et 1936?
9. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1935 et 1936?
10. Quel a été le déficit, ou l'excédent, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?

11. Quel a été le nombre total de milles exploités, à la fois par le Chemin de fer Canadien du Pacifique et par les Chemins de fer Nationaux du Canada, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?

12. Quel a été le nombre total d'âmes dans chacune des provinces du Canada, par mille de chemin de fer exploité?

13. Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire au Canada.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 6 avril 1937

No 1.

5 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 84), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 2.

5 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Black).

No 3.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Paquet).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 33

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 6 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Dennis,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Molloy,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe),
Wilson (Sorel).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:
Rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année 1936.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Henry Pergley."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Rosenthal Winnikoff."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Mary Briggs Robinson."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Gordon Kahn."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Arthur Allen."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rose Wright Clark."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Hope Davidson."

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Hughes, en l'absence de l'honorable sénateur MacArthur, attire l'attention sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et demande au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (84), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:
Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 7 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, 7 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

5 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités en Colombie-Britannique, en 1935 et 1936?
2. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Alberta, en 1935 et 1936?
3. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Saskatchewan, en 1935 et 1936?
4. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Manitoba, en 1935 et 1936?
5. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province d'Ontario, en 1935 et 1936?
6. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de Québec, en 1935 et 1936?
7. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Nouveau-Brunswick, en 1935 et 1936?
8. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Nouvelle-Ecosse, en 1935 et 1936?
9. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1935 et 1936?
10. Quel a été le déficit, ou l'excédent, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
11. Quel a été le nombre total de milles exploités, à la fois par le Chemin de fer Canadien du Pacifique et par les Chemins de fer Nationaux du Canada, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
12. Quel a été le nombre total d'âmes dans chacune des provinces du Canada, par mille de chemin de fer exploité?
13. Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire au Canada.

MOTION

Pour mercredi, 7 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Dandurand:

6 avril—Qu'il proposera:

Que la Chambre prenne en considération une résolution ayant pour objet de présenter à Sa Majesté le roi George VI, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté, les compliments des membres de cette Chambre.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 7 avril 1937

No 1.

6 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Mac-Arthur:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.—(L'honorable sénateur Calder).

No 2.

5 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Black).

No 3.

10 mars—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développe-

ment rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Dandurand).

Ottawa: J.-O. Patenaude, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 34

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mercredi 7 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Cantley,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gillis,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hugessen,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shediac),
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Rainville,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe),
Wilson (Sorel),

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Ginsburg", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Emile Coombe Low", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Horace Wood", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Johnson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Miriam Silverman", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Clara Simson Warden", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Gray", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledti bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn McCaughan McBride", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Liette Fortier Mickles", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile Snyder Rashback", et informe el Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

MARDI, 6 avril 1937.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour renvoyer à cette Chambre les dépositions, etc., recueillies par le Comité permanent des divorces, au Sénat, à qui ont été référées les requêtes de Clara Emily Taylor Elkin, Yetta Ginsburg, Marguerite Emily Coombe Low, Mary May Rowell Thom, Eva Josephine Millicent Good Ross, Eva Schiller Lightstone, Grace Ellen Doris Newman, Ruth Jessica Kimpton Shiells, Gretna Golden Laird Rankin, Frank Horace Wood, Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan, Isobel Jean Herbert Fleming Johnson, Emilie Letsch-Rutishauser, Miriam Silverman, Alice Mary Hickman Ings, Muriel Beatrice Brown Gray, Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay, Mabel Marjorie Powter Johnston, Norah Clara Simson Warden, Evelyn McCaughan McBride, Marie Liette Fortier Mickles et Cécile Snyder Rashback respectivement, demandant des lois de divorce; et les écrits produits comme preuve devant lui.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

(Signé) ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message reste déposé sur la table.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-deuxième rapport de ce comité:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-deuxième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Rosalie Annie Arathoon Webster, du village de Micheldever, Hamshire, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Leslie Webster, de la cité de Wesmount, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-troisième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Minnie Sidilkofsky Sadegursky, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jack Sadegursky, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-quatrième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Simone Baillargeon Mann, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Hedley Mann, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-cinquième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Thelma-Lucille Farr, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Reynold Ignatius Farr, autrement connu sous le nom de Reginald Farr, le comité

a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présentele quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-sixième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sybil Geddes, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, commise, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Robert McLeod Geddes, de la cité de Shawinigan-Falls, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de $50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable président suppléant, du comité permanent des Divorces présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

MARDI, le 6 avril 1937.

Le comité permanent des Divorces demande permission de présenter son quarante-septième rapport, comme suit:

1. Relativement à la pétition de Maurice-Amédée Tremblay, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur d'obligations, demandant l'adoption d'une loi qui annule son mariage avec Jeanne-Rénée de Sales La Terrière Tremblay, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet d'annuler ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté, sur division.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et la commerce, auquel a été renvoyé le bill (88), intitulé: "Loi concernant les approvisionnements du ministère des Transports", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, lignes 19 à 24 inclusivement. A la clause 3 substituer la suivante:

"3. Le ministère des Transports doit dresser un inventaire, arrêté au premier jour d'avril 1937, de ceux qui sont utilisables des approvisionnements mentionnés à l'article deux; et lorsque le contrôleur du Trésor a approuvé cet inventaire, la valeur de tels approvisionnements, déclarée à l'inventaire, peut être créditée au Fonds du revenu consolidé du Canada dans les comptes publics du Canada, et un compte de valeurs correspondant peut être ouvert."

Page 2, ligne 10. Au mot "employés" substituer "utilisés"

Page 2, ligne 36. Aux mots "stocks d'approvisionnements" substituer "approvisionnements"

Lesdits amendements sont agréés, et,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, ainsi modifié, est lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des communes à ces amendements.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 26. Après "d'avances" insérer "et"

Page 5, lignes 24 à 34 inclusivement. Aux sous-clauses (2) à (5) inclusivement substituer la suivante:

"(2) Ces statuts doivent pourvoir:
a) A la garde du sceau corporatif du Trust;
b) A la souscription d'actes par deux des régisseurs ou plus;
c) Aux réunions des régisseurs, qui doivent être tenues au moins une fois chaque année, à l'envoi des avis des réunions, à la nomination du dignitaire devant présider chaque réunion, ainsi qu'au nombre de régisseurs nécessaire pour constituer quorum aux réunions."

Page 5, ligne 39. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Page 6, lignes 18 à 20 inclusivement. A la clause 22 substituer la suivante:

"22. Pour les fins de la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933, et de la Loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, 1936, le Trust des titres est déclaré être une corporation comprise dans les chemins de fer Nationaux. Toutefois, le paragraphe trois de l'article huit de la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933, tel qu'édicté par l'article trois de la Loi sur le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, 1936, ne s'applique pas à ladite corporation."

Page 6, lignes 27 à 33 inclusivement. A la clause 24 substituer la suivante:

"24. Le Ministre doit inclure annuellement, à titre d'annexe aux comptes publics du Canada, un état détaillé de l'aide, sous forme d'octroi ou de prêt d'argent non versé, de garantie non libérée, de concession de terrain ou sous autre forme, accordée par le Dominion du Canada à tout chemin de fer, indiquant séparément l'aide accordée *a*) pour subvenir à la construction, et *b*) pour couvrir les pertes dans l'exploitation. Cet état doit, autant que possible, indiquer séparément, pour chaque rubrique d'aide, le nom de la Compagnie à laquelle l'aide a été octroyée; la date de l'octroi; l'autorité en vertu de laquelle l'octroi a été accordé, soit par loi, soit par contrat ou autrement; l'objet de l'octroi, et la manière dont ladite aide a été exposée dans les comptes publics du Canada. L'annexe doit aussi contenir un état similaire relatif aux prêts remboursés et aux garanties libérées, indiquant les mêmes détails, de même que les dates de remboursement et de libération. Les octrois aux fins de soulager le chômage ne doivent pas être considérés comme aide aux chemins de fer."

Dans le titre

A "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada." substituer "Loi pourvoyant à l'annulation d'actions de capital et de certaines dettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada envers Sa Majesté et à l'ajustement des comptes du réseau."

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Dandurand propose que ledit bill, ainsi modifié, soit lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ladite motion sera adoptée, et

Un débat s'ensuivant, il est,

Sur la motion du très honorable sénateur Graham,

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Le très honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (74), intitulé: "Loi établissant une corporation dont le nom sera Lignes aériennes Trans-Canada", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 36. A "neuf" substituer "sept"

Page 2, ligne 41. Après "a" insérer "continuellement"

Page 3, ligne 1. A "Six" substituer "Quatre"

Page 3, ligne 3. Insérer ce qui suit comme sous-clause (4):

"(4) Les administrateurs peuvent nommer un comité exécutif composé de trois d'entre eux. Ce comité peut exercer tous les pouvoirs des administrateurs, mais chaque acte ou décision du comité doit être par lui rapportée au conseil à sa première assemblée suivante."

Page 4, ligne 22. A "acheter" substituer "acquérir"

Page 5, ligne 2. A "l'achat" substituer "l'acquisition"

Page 6, ligne 26. L'amendement ne concerne que la version anglaise.

Dans le titre

A "Loi établissant une corporation dont le nom sera Lignes aériennes Trans-Canada." substituer "Loi constituant en corporation les Lignes aériennes Trans-Canada."

Lesdits amendements sont agréés, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec plusieurs amendements et pour solliciter l'agrément de la Chambre des communes à ces amendements.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (41), intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent de la Banque et du commerce.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Annie Arathoon Webster".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (B3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Sidilkofsky Sadegursky".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Simone Baillargeon Mann".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Lucille Farr".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Geddes".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Robinson, président suppléant du comité permanent des Divorces, présente au Sénat un bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice-Amédée Tremblay".

Ledit bill est, sur division, lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.
Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill pour lequel il sollicite son agrément et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (80), intitulé: "Loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.
Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,
Avec la permission du Sénat,
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacArthur:
Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.
Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à lundi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:
Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.
Ordonné: Que la suite du débat soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection ds capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que la suite du débat soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 8 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, 8 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

5 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités en Colombie-Britannique, en 1935 et 1936?
2. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Alberta, en 1935 et 1936?
3. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Saskatchewan, en 1935 et 1936?
4. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Manitoba, en 1935 et 1936?
5. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province d'Ontario, en 1935 et 1936?
6. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de Québec, en 1935 et 1936?
7. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Nouveau-Brunswick, en 1935 et 1936?
8. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Nouvelle-Ecosse, en 1935 et 1936?
9. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1935 et 1936?
10. Quel a été le déficit, ou l'excédent, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
11. Quel a été le nombre total de milles exploités, à la fois par le Chemin de fer Canadien du Pacifique et par les Chemins de fer Nationaux du Canada, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
12. Quel a été le nombre total d'âmes dans chacune des provinces du Canada, par mille de chemin de fer exploité?
13. Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire au Canada.

MOTION

Pour vendredi, 9 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Dandurand:

6 avril—Qu'il proposera:

Que la Chambre prenne en considération une résolution ayant pour objet de présenter à Sa Majesté le roi George VI, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté, les compliments des membres de cette Chambre.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 8 avril 1937

No 1.

7 avril—Reprise du débat sur la troisième lecture du projet de loi (Bill 12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada".—(Le très honorable sénateur Graham).

No 2.

7 avril—Deuxième lecture du (Bill 80), intitulé: "Loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture".—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 3.

5 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:—Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Dandurand).

No 4.

5 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Black).

Pour lundi, 12 avril 1937

No 1.

6 avril—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacArthur:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.—(L'honorable sénateur Calder).

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 35

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 8 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Casgrain,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Dennis,
Donnelly,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdonell,
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
O'Connor,
Paquet,
Parent,
Prévost,
Quinn,
Raymond,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bll (84), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé de le rapporter au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (41), intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice", présente le rapport suivant:

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

JEUDI, le 8 avril 1937.

Le comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (41), intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice", demande permission de faire rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Qu'autorisation soit accordés d'imprimer de jour en jour 1,000 exemplaires du procès-verbal des délibérations du comité chargé d'étudier le bill, et que la règle 100 soit suspendue, en tant qu'elle concerne ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'autorisation soit accordée d'imprimer de jour en jour 1,000 exemplaires anglais et 200 exemplaires français du procès-verbal des délibérations du comité permanent de la Banque et du commerce chargé d'étudier le bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada", et que la règle 100 soit suspendue, en tant qu'elle concerne ladite impression.

L'honorable sénateur Duff, présente au Sénat un bill (G-3), intitulé: "Loi concernant les employeurs et les employés."

Ledit bill est lu pour la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion pour la troisième lecture du bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada".

Après plus ample débat,

Il est proposé que ledit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit modifié par l'addition de ce qui suit, à la fin de la clause II:

"Doit figurer en bas de page, dans lesdits comptes, un note indiquant que la part de propriétaire est révélée dans la dette nette du Canada et dans le dossier historique de l'aide de l'Etat aux chemins de fer, ainsi que le montrent les comptes publics du Canada."

Après débat, et en amendement à l'amendement, il est

Sur motion de l'honorable sénateur Baubien, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne,

Proposé que, après le mot "propriétaire", dans ledit amendement, les mots suivants soient insérés:

"représentant une dette globale de $1,334,567,414."

Etant posée la question de savoir si l'amendement à l'amendement principal doit être adopté,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Arthurs,	Coté,	Lynch-Staunton,	Paquet,
Ballantyne,	Donnelly,	Macdonald	Quinn,
Barnard,	Fauteux,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Beaubien,	Green,	Breton-Ouest),	Sharpe,
Bénard,	Griesbach,	Marcotte,	Smith (Wentworth),
Black,	Haig,	McDonald (Shédiac),	Sutherland,
Blondin,	Horner,	McLennan,	Tanner,
Bourgeois,	Jones,	Meighen,	Webster,
Bourque,	Laird,	Michener,	White—37.
Calder,	Léger,	Mullins,	

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Harmer,	McGuire,	Robinson,
Buchanan,	Horsey,	Molloy,	Sinclair,
Copp,	Hughes,	Murdock,	Tobin,
Dandurand,	King,	O'Connor,	Turgeon,
Gordon,	Lacasse,	Parent,	Wilson
Graham,	Little,	Prévost,	(Rockcliffe)—26.
Hardy,	MacArthur,	Riley,	

La question est résolue par l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si la motion pour l'amendement, ainsi modifié, sera adopté, elle est

Résolue par l'affirmative.

Etant de nouveau posée la question de savoir si le bill, ainsi modifié, sera lu pour la troisième fois, elle est

Résolue par l'affirmative.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Dandurand propose que le bill (80), intitulé: "Loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que la suite du débat sur ladite motion soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que l'Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que l'Ordre du jour soit ajourné à demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (23), intitulé: "Loi concernant l'enrôlement à l'étranger", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, l'amendement du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (74), intitulé: "Loi établissant une corporation dont le nom sera Lignes aériennes Trans-Canada", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie au Sénat le bill (88), intitulé: "Loi concernant les approvisionnements du ministère des Transports", et l'informe qu'elle a agréé, sans y en apporter d'autre, les amendements du Sénat audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (89), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial provisoire entre le Canada et l'Allemagne", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 9 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour vendredi, 9 avril 1937

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

5 avril—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités en Colombie-Britannique, en 1935 et 1936?
2. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Alberta, en 1935 et 1936?
3. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Saskatchewan, en 1935 et 1936?
4. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Manitoba, en 1935 et 1936?
5. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province d'Ontario, en 1935 et 1936?
6. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de Québec, en 1935 et 1936?
7. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province du Nouveau-Brunswick, en 1935 et 1936?
8. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de la Nouvelle-Ecosse, en 1935 et 1936?
9. Combien de milles les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils exploités dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, en 1935 et 1936?
10. Quel a été le déficit, ou l'excédent, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
11. Quel a été le nombre total de milles exploités, à la fois par le Chemin de fer Canadien du Pacifique et par les Chemins de fer Nationaux du Canada, dans chacune de ces provinces, en 1935 et 1936?
12. Quel a été le nombre total d'âmes dans chacune des provinces du Canada, par mille de chemin de fer exploité?
13. Qu'il attirera l'attention du Sénat sur le problème ferroviaire au Canada.

MOTIONS

Pour vendredi, 9 avril 1937

No 1.

6 avril—Que la Chambre prenne en considération une résolution ayant pour objet de présenter à Sa Majesté le roi George VI, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté, les compliments des membres de cette Chambre.—(L'honorable sénateur Dandurand.)

No 2.

8 avril—Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain, samedi, à onze heures du matin.—(L'honorable sénateur Dandurand.)

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, 9 avril 1937

No 1.

7 avril—Reprise du débat ajourné sur la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 80), intitulé: "Loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture".—(L'honorable sénateur Haig.)

No 2.

8 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 89), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial provisoire entre le Canada et l'Allemagne".—(L'honorable sénateur Dandurand.)

No 3.

5 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Dandurand.)

No 4.

5 avril—Reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Black.)

Pour lundi, 12 avril 1937

No 1.

6 avril—Reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacArthur:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.—(L'honorable sénateur Calder.)

Pour mardi, 13 avril 1937

No 1.

8 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G3), intitulé: "Loi concernant les employeurs et les employés".—(L'honorable sénateur Duff.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 36

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Vendredi 9 avril 1937

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Aylesworth (sir Allen),
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Blondin,
Bourgeois,
Bourque,
Buchanan,
Calder,
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Gordon,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
Jones,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
L'Espérance,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McGuire,
McLennan,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 9 avril 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son sixième rapport, comme suit:

Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année financière 1935-36, et il les a trouvés exacts.

Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1936, et il les a trouvés exacts.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 9 avril 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son septième rapport, comme suit:

Votre comité recommande que l'approvisionnement habituel de papeterie, etc., choisi par votre comité pour distribution dans les bureaux des sénateurs et dans la Chambre du Sénat, en tenant compte de la question d'utilité et d'économie, soit fourni conformément aux listes approuvées par votre comité et remises au commis de la papeterie et que la distribution soit faite comme à la présente session.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 9 avril 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son huitième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que M. Thomas Green et M. J.A. Fortier continuent à faire partie du personnel des comptes rendus du Sénat durant la prochaine intersession parlementaire; et que M. Green soit rétribué au taux de $25.00 par semaine et M. Fortier à celui de $10.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sharpe, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier, comme suit:

VENDREDI, le 9 avril 1937.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues demande permission de présenter son neuvième rapport, comme suit:

Le comité recommande:

1. Que, durant l'intersession parlementaire, le taux de salaire de M. Edward Batterton, facteur, soit porté de vingt dollars par mois à trente-cinq dollars par mois.

2. Que, au lieu des six mois de congé de retraite accordés à M. John Choquette, directeur du bureau de poste du Sénat, il lui soit accordé une gratification égale à la différence entre six mois d'appointements et l'allocation de pension pour ladite période, à savoir, la somme de trois cent soixante dollars.

3. Que, durant l'intersession parlementaire, le taux de salaire de M. Bonner Larose soit augmenté de cinquante cents par jour, dans l'accomplissement de ses fonctions de gardien adjoint de la salle de lecture du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. SHARPE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (64), intitulé: "Loi pour surveiller et réglementer la vente des aliments du bétail", pour lequelle elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des forêts.
Avec la permission du Sénat, et,
Sur motion, il est
Ordonné: Que le comité permanent de l'Agriculture et des forêts soit autorisé à se réunir durant les séances du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (65), intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et
Renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des forêts.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (83), intitulé "Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.
Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (90), intitulé: "Loi concernant une certaine convention entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour la conservation de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrionale et la mer de Béring, signée à Ottawa le 29ème jour de janvier 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (101), intitulé: "Loi pour aider les provinces d'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1937", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (103), intitulé: "Loi concernant les obligations à clause-or", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (111), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que le Sénat,lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain, samedi, à onze heures du matin.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Copies des arrêtés en conseil, C.P. 1279 et C.P. 1280, du 29 mai 1936, autorisant des modifications dans les conditions d'achat de ventes de terres indiennes.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur la motion pour deuxième lecture du bill (80), intitulé: "Loi aidant à soulager le chômage et la misère de l'agriculture."

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et,

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (89), intitulé: "Loi concernant un certain accord commercial provisoire entre le Canada et l'Allemagne", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat ajourné sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

Que notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économiques;

Que tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.

Ordonné: Que l'Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du navire-école *Aurora*.

Ordonné: Que l'Ordre du jour soit ajourné à demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffer, un message ainsi conçu:

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre accepte leurs amendements au bill (12), intitulé: "Loi pourvoyant à la revision du système de comptabilité du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada", mais en modifiant leur second amendement de la façon suivante:

Retrancher dudit amendement les mots "représentant une dette globale de $1,334,567,414, est révélée dans la dette nette du Canada et", et les remplacer par les mots: "est comprise dans la dette nette du Canada, et révélée", pour les motifs suivants:

Ce second amendement, tel que rédigé, si on l'incorporait dans la loi, détruirait l'objet du bill parce qu'il remettrait dans le bilan le montant des déficits d'administration accumulés et couverts par des emprunts, et y ajouterait les sommes votées sous forme de contributions (qui ne sont pas et n'ont jamais été des emprunts) en vertu de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes, 1927, et de la Loi du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, 1933, lesquelles sommes apparaissent aussi dans la dette nette du Canada.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit message soit immédiatement pris en considération.

En conséquence, le Sénat passe à la prise en considération dudit message.

Après débat, et,

Etant posée la question de savoir si la motion pour l'agrément de la modification apportée par les Communes au second amendement fait par le Sénat sera adopté,

Ladite modification est agréée, et il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat ne maintient pas la forme de son deuxième amendement, et qu'il agrée la modification que la Chambre des communes y a apportée, sans amendement.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le bill (64), intitulé: "Loi pour surveiller et réglementer la vente des aliments du bétail", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour la troisième fais.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts ,auquel a été renvoyé le bill (65), intitulé: "Loi concernant l'essai, l'inspection et la vente des semences", rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat

Ledit bill est alors lu pour la troisième fais.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi 10 avril 1937

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Rapports des comités. Avis d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour samedi, 10 avril 1937

No 1.

6 avril—Que la Chambre prenne en considération une résolution ayant pour objet de présenter à Sa Majesté le roi George VI, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté, les compliments des membres de cette Chambre.—(L'honorable sénateur Dandurand.)

ORDRE DU JOUR

Pour samedi, 10 avril 1937

No 1.

5 avril—Reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur Ballantyne:—

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'entraînement des élèves de marine et la fermeture du collège naval ainsi que la vente du vaisseau-école *Aurora*.—(L'honorable sénateur Black.)

Pour lundi, 12 avril 1937

No 1.

6 avril—Reprise du débat ajourné sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacArthur:

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'application de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, et qu'il demandera au gouvernement quelle action il entend exercer à cet égard.—(L'honorable sénateur Calder.)

No 2.

5 avril—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Sauvé:

Qu'il soit résolu:

QUE notre époque étant manifestement ce que des autorités appellent "l'âge du métal", vu les minéraux qui sont de plus en plus recherchés et employés dans les industries qui font naître ou développer les découvertes de la science ainsi que les nouveaux besoins des activités sociales et économique;

QUE tout en appréciant ce qui a été fait par les gouvernements du pays en vue de répondre à ces besoins et d'éviter les abus, cette Chambre est cependant d'avis qu'il est urgent pour le Canada d'utiliser davantage, à son bénéfice d'abord, les incalculables richesses souterraines de son vaste territoire par le développement rationnel de son industrie minière; par la meilleure connaissance de nos ressources naturelles; par une juste protection des capitaux honnêtement investis; par un contrôle suffisant pour se protéger contre:

1. Le mauvais placement de capitaux;
2. Le courtage malhonnête;
3. Le prospectus fallacieux et la publicité trompeuse;
4. Les monopoles;
5. L'envahissement de capitaux indésirables;
6. Le danger de la convoitise étrangère qui est généralement à la base des guerres de conquête.

Cette Chambre croit aussi que le Canada réclame plus que jamais une politique minière dirigée de façon:

a) A encourager davantage l'enseignement zéologique et technique et à donner des positions convenables à ses diplômés;

b) A protéger notre capital humain contre les maladies qui s'attaquent généralement aux ouvriers des mines;

c) A donner de l'emploi à ses chômeurs recommandables, de préférence à tous autres;

d) A favoriser la colonisation, tout en empêchant un autre exode rural;

e) A organiser et à protéger des marchés domestiques pour l'écoulement des produits de l'agriculture et de la manufacture canadiennes;

f) A prohiber toute immigration qui serait l'ennemi de ses institutions fondamentales et qui constituerait dans ses centres miniers des foyers de désordre et des agences de propagande révolutionnaire.—(L'honorable sénateur Dandurand.)

Pour mardi, 13 avril 1937

No 1.

8 avril—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G3), intitulé: "Loi concernant les employeurs et les employés".—(L'honorable sénateur Duff.)

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.

No 37

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Samedi 10 avril 1937

Onze heures de l'avant-midi.

L'honorable W.-E. FOSTER, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Arthurs,
Ballantyne,
Barnard,
Beaubien,
Bénard,
Black,
Bourgeois,
Bourque,
Brown,
Buchanan,
Calder,
Chapais (sir Thomas),
Copp,
Coté,
Dandurand,
Donnelly,
Duff,
Fauteux,
Foster,
Graham,
Green,
Griesbach,
Haig,
Hardy,
Harmer,
Horner,
Horsey,
Hughes,
King,
Lacasse,
Laird,
Léger,
Little,
Lynch-Staunton,
MacArthur,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Marcotte,
McDonald (Shédiac),
McLennan,
McMeans,
Meighen,
Michener,
Molloy,
Moraud,
Mullins,
Murdock,
Paquet,
Prévost,
Quinn,
Riley,
Robicheau,
Robinson,
Sauvé,
Sharpe,
Sinclair,
Smith (Victoria-Carleton),
Smith (Wentworth),
Sutherland,
Tanner,
Tobin,
Turgeon,
Webster,
White,
Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Henry Pergley", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Suzanne Rosenthal Winnikoff", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Mary Briggs Robinson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Gordon Kahn", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Arthur Allen", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Rose Wright Clark", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel ele renvoie le bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Hope Davidson", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosalie Annie Arathoon Webster", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit dill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Minnie Sadilkofsky Sadegursky", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Simone Baillargeon Mann", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (D-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma-Lucille Farr", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (E-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Sybil Geddes", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (F-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice-Amédée Tremblay", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier le message suivant:

VENDREDI, 9 avril 1937.

Résolu,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour renvoyer à cette Chambre les dépositions, etc., recueillies par le Comité permanent des divorces au Sénat, à qui ont été déférées les requêtes de Albert Henry Pergley, Suzanne Rosenthal Winnikoff, Kate Mary Briggs Robinson, Mildred Gordon Kahn, Ernest Arthur Allen, Florence Rose Clark, Constance Hope Davidson, Rosalie Annie Arathoon Webster, Minnie Sidilkofsky Sadegursky, Simone Baillargeon Mann, Thelma Lucille Farr, Sybil Geddes et Maurice Amédée Tremblay, respectivement, demandant des lois de divorce; et les écrits produits comme preuve devant lui.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes tranmet, par son greffier, un message avec le bill (102), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'immigration", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est

Résolu: De présenter à Sa Majesté le Roi, à l'occasion de Son couronnement, une humble adresse dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté le Roi,

Très Gracieux Souverain,

Nous, les membres du Sénat du Canada, réunis en Parlement, désirons, à l'occasion du couronnement de Votre Majesté, renouveler respectueusement l'assurance de notre loyauté et de notre appui indissolubles, et présenter nos vœux les plus chers pour le règne de Votre Majesté.

Depuis Votre avènement, nous n'avons pas manqué de reconnaître, dans les paroles que Votre Majesté a prononcées en public, l'affirmation des principes d'après lesquels les prérogatives et les pouvoirs administratifs dévolus à Votre personne ne sont exercés qu'en conformité de la loi et de la coutume sanctionnées par l'assentiment général. La justice, la franchise civile et la liberté bien ordonnée, ainsi garanties constituent un héritaige extrêmement précieux. Ces principes vénérables qui pénètrent les rapports réciproques de Vos peuples et de leurs pays natals, ont servi à créer une communauté d'Etats libres, responsables de leurs propres destinées, mais déterminés à conserver leur commun patrimoine comme l'un des trésors de l'humanité. La forme et le caractère solennels du couronnement de Votre Majesté, symbolisant des usages anciens et nouveaux, susciteront, à notre avis, un sens plus vif de l'importance et de la valeur de la Couronne, ce qui resserrera les liens de confiance et d'affection mutuelles entre le Souverain et Ses peuples.

Nous désirons aussi exprimer à Sa Majesté le Reine Elisabeth nos sentiments de loyauté et d'attachement. Nous nous réjouissons de que les lourdes responsabilités du Trône sont partagées par celle qui a déjà conquis l'affection de Vos peuples et dont l'exemple favorise l'épanouissement de ces vertus simples et douces qui embellissent le caractère et enrichissent la vie familiale. Cette association, tout en assurant Votre propre bonheur, dotera Votre Majesté d'un ferme appui dans l'accomplissement de Ses fonctions publiques.

Par ces temps agités et incertains, le Trône est demeuré solidement établi sur la volonté du peuple. La Couronne, incarnant l'unité et la libre association des nations de la Communauté britannique, continue de personnifier les principes de gouvernement qu'elles tiennent pour les plus sacrés, ainsi que leur attachement général à l'idéal de liberté et de paix. Nous prions Dieu que, par Sa grâce et sous Sa conduite, les bases du gouvernement constitutionnel demeurent inébranlables et que Votre Majesté reçoive la force et la sagesse voulues pour l'exécution de Sa tâche éminente et ardue.

Sur motion de l'honorable sénateur Dandurand, appuyé par le très honorable sénateur Meighen, il est

Résolu: Que Son Honneur le Président signe ladite Adresse à Sa Très Excellente Majesté le roi, au nom du Sénat.

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil, pour le reprendre à trois heures cet après-midi.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (K-2), intitulé: "Loi concernant *The Premier Trust Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (L-2), intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie d'assurance Canadienne Mercantile", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (41), intitulé: "Loi modifiant et codifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice", rapporte que ledit

comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre dès qu'il plaira au Sénat de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

Que le titre du bill 41 soit modifié par le retranchement des mots "et codifiant".

Que la clause un du bill 41 soit modifiée par le retranchement des mots "sur les coalitions", et leur remplacement par les mots "de 1937 modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions".

Que les clauses deux à quarante-deux, les deux comprises, du bill 41, soient retranchées et remplacées par les suivantes:

2. (1) Le paragraphe deux de l'article deux de la Loi des enquêtes sur les coalitions, chapitre vingt-six des Statuts revisés du Canada, 1927, tel qu'indiqué par l'article deux du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est abrogé et remplacé par le suivant:

"(2) 'commisaire' signifie le Commissaire de la Loi des enquêtes sur les coalitions, nommé de la manière prévue ci-dessous."

(2) Le paragraphe cinq de l'article deux de ladite Loi, telle qu'édictée par l'article deux du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est abrogé et remplacé par le suivant:

"(5) 'Ministre' signifie le ministre du Travail."

(3) L'article deux de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article deux du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est de nouveau modifié par l'addition de ce qui suit, à la fin dudit article:

"(6) 'commissaire spécial' signifie un commissaire provisoire nommé de la manière prévue ci-desous en vue de diriger une enquête."

5. Ladite Loi est de nouveau modifiée par l'addition des articles cinq, six, sept, huit et neuf suivants:

"5. (1) Le gouverneur en conseil peut nommer un fonctionnaire qui aura titre de Commissaire de la Loi des coalitions.

(2) Le commissaire accomplit les devoirs et exerce les pouvoirs que lui confère la présente loi, et il doit faire rapport directement au Ministre, ainsi que l'exige la présente loi.

(3) Avant d'assumer ses fonctions, le commissaire doit prêter et souscrire, devant le greffier du Conseil privé, et doit déposer au bureau dudit greffier, un serment d'office en la forme suivante:

"Je jure solennellement que j'accomplirai et exercerai fidèlement, sincèrement et impartialement, et au mieux de mon jugement de ma capacité et de mon habileté, les fonctions et attributions qui me sont dévolues en ma qualité de commissaire de la Loi sur les coalitions. A ce, Dieu me soit en aide."

(4) Le commissaire doit recevoir le traitement que peut fixer et allouer, à l'occasion, le gouverneur en conseil.

"6. (1) Un commissaire adjoint de la Loi sur les coalitions peut être nommé de la manière autorisée par la loi.

(2) Lorsque le commissaire est absent ou incapable d'agir ou, lorsqu'il y est autorisé par le commissaire à l'égard d'une enquête ou question, le commissaire adjoint ou si, au même moment, il est également absent ou incapable d'agir, un autre fonctionnaire désigné par le Ministre, peut et doit exercer les pouvoirs et accomplir les devoirs du commissaire.

"7. (1) Le gouverneur en conseil peut nommer au besoin une ou plusieurs personnes qui seront des commissaires spéciaux en vertu de la présente loi.

(2) Il incombe à un commissaire spécial de diriger une enquête sur et concernant toute prétendue coalition indiquée dans l'arrêté en conseil lui signifiant sa nomination.

(3) Tout commissaire spécial possède, à l'égard et pour la durée de l'enquête qu'il est appelé à diriger, les pouvoirs conférés au commissaire par les articles quatorze à vingt-quatre, les deux compris, de la présente loi, et lorsque le mot 'commissaire se rencontre dans les articles quatorze à vingt-quatre, les deux compris, et dans les articles trente-trois à trente-six, les deux compris, de la présente loi, il est censé signifier les mots "commissaire spécial".

(4) L'exercice de n'importe quel des pouvoirs conférés par la présente loi aux commissaires spéciaux n'est pas censé restreindre ou déterminer les pouvoirs conférés au commissaire par la présente loi.

"8. (1) Avec l'assentiment du gouverneur en conseil, le commissaire peut employer les auxiliaires provisoires, techniques et spéciaux, requis pour répondre aux conditions particulières qui peuvent naître de l'exécution des dispositions de la présente loi.

(2) Tout auxiliaire technique ou spécial ou toute autre personne qualifiée, employée en exécution de la présente loi, doit, lorsqu'elle est ainsi autorisée ou déléguée par le commissaire, s'enquérir de toute question relevant de la présente loi et qui peut lui être désignée par le commissaire.

"9. (1) Tout commissaire spécial, ainsi que tous les auxiliaires provisoires, techniques et spéciaux, employés par le commissaire, doivent recevoir, pour leurs services et leurs dépenses, la rémunération que peut fixer le gouverneur en conseil.

(2) La rémunération et les dépenses du commissaire, de tout commissaire spécial, des auxiliaires provisoires, techniques et spéciaux, employés par le commissaire, et de tout avocat commis par le ministre de la Justice en exécution de la présente loi, seront payées à même les crédits votés par le Parlement pour les frais d'exécution de la présente loi.

(3) La Loi du service civil et les autres lois relatives au service civil, en tant qu'applicables, s'appliquent, sauf dispositions contraires de l'article cinq de la présente loi, au commissaire et à tous les autres employés permanents que prévoit la présente loi."

4. Lorsque, dans les articles dix, onze, treize, quatorze, seize, dix-sept, dix-huit, vingt, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-six, vingt-sept, trente et un, trente-trois à trente-six, les deux compris, et dans l'article quarante et un de ladite Loi, tels qu'édictés par le chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, se rencontrent les mots "la Commission" ou "la Commission ou un commissaire", les mots "le commissaire" ou "un commissaire" doivent y être substitués; et lorsque dans lesdits articles se rencontrent les mots "cette dernière", "celle-ci" ou "elle", se rapportant à la Commission, les mots "ce dernier", "celui-ci" ou "il" doivent y être substitués.

5. L'article douze de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article six du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est abrogé et remplacé par le suivant:

"12. Sur requête présentée en vertu de l'article précédent, ou sur l'ordre du Ministre, le commissaire doit faire instruire une enquête sur toutes les questions, relatives à ladite prétendue coalition, au sujet desquelles il estime qu'une enquête est nécessaire en vue de déterminer si une coalition existe ou est en voie de formation.

6. Les paragraphes deux et trois de l'article treize de ladite Loi, tels qu'édictés par l'article sept du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, sont abrogés et remplacés par les suivants:

"(2) Le commissaire doit dès lors faire par écrit au Ministre un rapport exposant l'enquête faite, les renseignements obtenus et ses conclusions.

(3) Sur demande par écrit des requérants, ou de sa propre initiative, le Ministre peut reviser la décision du commissaire en vertu du présent article, et peut, s'il est d'avis que les circonstances le justifient, donner au commissaire instructions d'approfondir l'enquête."

7. Le paragraphe quatre de l'article vingt-deux de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article quinze du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est abrogé et remplacé par le suivant:

"(4) Le Ministre peut délivrer des commissions pour recueillir des témoignages dans un autre pays, et il peut rendre toutes les ordonnances régulières pour cet objet ainsi que pour le retour et l'utilisation de la preuve ainsi obtenue."

8. L'article vingt-quatre de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article dix-sept du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est modifié par le retranchement, aux lignes six et sept, des mots "témoignage ou document", et leur remplacement par les mots "témoignage verbal", et par l'addition de ce qui suit à la fin dudit article:

"Ces documents ne doivent pas non plus être utilisés ni être recevables dans une poursuite criminelle, sauf dans des poursuites en vertu de la présente loi ou de l'article quatre cent quatre-vingt-dix-huit du Code criminel."

9. Ladite loi est modifiée par l'addition de ce qui suit comme article vingt-cinq:

"25. Les procédures devant le commissaire et devant un commissaire spécial doivent être conduites privément; mais le commissaire peut ordonner qu'elles soient en totalité ou en partie conduites publiquement. Toutes les enquêtes préliminaires doivent être conduites privément."

10. L'article vingt-sept de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article vingt du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est modifié par l'addition de ce qui suit, à la fin dudit article:

"(3) A la fin de l'enquête qu'il a dirigée, tout commissaire spécial doit faire un rapport écrit, le signer et le transmettre au commissaire, avec la preuve recueillie à l'enquête, certifiée par le commissaire spécial, et avec tous les documents et pièces relatifs à l'enquête et demeurant sous sa garde; et le commissaire doit sans retard transmettre le rapport au Ministre.

(4) Le Ministre peut, à tout moment, demander un rapport provisoire, et il incombe au commissaire ou au commissaire spécial, selon le cas, lorsqu'il en est requis par le Ministre, de présenter un rapport provisoire exposant l'action exercée, la preuve obtenue, ainsi que les conclusions à la date dudit rapport.

(5) Tout rapport du commissaire ou d'un commissaire spécial, autre qu'un rapport provisoire ou un rapport d'une enquête préliminaire en vertu de l'article treize de la présente loi, doit, dans les quinze jours de sa réception par le Ministre, être rendu public, à moins que le commissaire ne déclare par écrit au Ministre qu'il croit qu'il serait plus favorable à l'intérêt public de s'abstenir de publier ledit rapport; en ce cas, le Ministre peut décider si le rapport, dans sa totalité ou en partie, doit être rendu public."

11. Ladite Loi est de nouveau modifiée par l'addition de ce qui suit, comme article vingt-huit:

"28. Le Ministre peut publier et fournir des exemplaires de quelque rapport que ce soit, de la manière et aux conditions qu'il juge convenables."

12. (1) Le paragraphe premier de l'article trente et un de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article vingt-deux du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, est modifié par le retranchement de l'alinéa *b)* et son remplacement par le suivant:

"*b)* La preuve recueillie dans toute enquête par le commissaire ou par un commissaire spécial, ainsi que le rapport du commissaire ou du commissaire spécial."

(2) Le paragraphe deux de l'article trente et un de ladite Loi, ainsi que le paragraphe deux de l'article trente-deux de ladite Loi, sont modifiés par le retranchement des mots "solliciteur général" et "solliciteur général du Canada", lorsqu'ils se rencontrent dans lesdits paragraphes, et leur remplacement par les mots "procureur général du Canada".

(3) Le paragraphe trois de l'article trente et un de ladite Loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"(3) Le ministre de la Justice peut donner à un avocat instructions d'exercer au nom du Ministre dans toutes les procédures qui sont la conséquence de la dénonciation ainsi reçue."

13. Sont abrogés l'article quinze de ladite Loi, tel qu'édicté par l'article neuf du chapitre cinquante-quatre des Statuts de 1935, l'article trente de ladite Loi, ainsi que les articles treize et quatorze du chapitre cinquante-neuf des Statuts de 1935."

14. Ladite Loi est en outre modifiée par l'addition, à la fin de ladite loi, de ce qui suit comme article A:

"Nonobstant toute disposition de la présente loi, ni le commissaire, ni aucun commissaire spécial, ni aucune autre personne n'aura la faculté de forcer la comparution d'un témoin ou la production de quelque livre, document, dossier ou article, non plus que l'interrogation d'une personne sous serment, ou n'aura la faculté d'exercer, pour l'exécution de quelque ordonnance rendue par un tel commissaire, commissaire spécial ou personne, non plus que pour la peine à imposer dans le cas de manquement à pareille ordonnance, les pouvoirs qui sont exercés par les cours supérieures afin de contraindre les témoins à comparaître ou de punir les manquements aux assignations, tant que, sur requête du Ministre (laquelle sera entendue et jugée *ex parte*), soit le Président de la Cour de l'Echiquier du Canada, soit le Président de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie, n'aura pas certifié, comme l'un ou l'autre le peut, qu'il est juste et à propos que soit exercée l'action mentionnée dans la requête. Toutefois, lorsqu'une enquête sous l'autorité de la présente loi est en cours d'instruction dans une province, et que le commissaire ou un commissaire spécial désire exercer la faculté d'envoyer en prison ou de punir autrement, conformément à la présente loi, quelque personne pour refus de comparaître ou autre manquement, la requête pourra être présentée, par le commissaire ou un commissaire spécial, après avis raisonnable à la personne concernée, à un juge de la cour Suprême ou Supérieure de la province, et ce juge aura, pour les fins de la requête, les pouvoirs que le présent article confère au Président de la Cour del 'Echiquier et au Président de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie.

(2) Les dispositions du présent article qui se rapportent au Président de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie ne s'appliqueront que dans le cas où ce Président sera un avocat d'une province du Canada exerçant depuis au moins dix ans.

(3) Ce président de la Cour de l'Echiquier, ce Président de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie, et ce juge pourront, respectivement, avant d'accorder un tel certificat, exiger du requérant qu'il se procure et lui remette subséquemment tous autres témoignages ou toute autre preuve, qu'il jugera nécessaire, des circonstances propres à l'espèce.

Lesdits amendements sont agréés, et

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, ainsi modifié, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, ainsi modifié, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (119), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec le bill (120), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Séénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (121), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier un message par lequel elle renvoie le bill (41), intitulé: "Loi modifiant la Loi dès enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements que le Sénat a apportés audit bill, sans amendement.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 1er avril 1937.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat le samedi, 10 avril 1937, à 9 heures du soir, en vue de proroger la présente session du Parlement

J'ai l'honneur d'être
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. S. REDFERN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A Son Honneur le Président
du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (118), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Le Greffier lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi pour la protection des cinq jumelles Dionne.
Loi abrogeant la Loi du Conseil de biologie et instituant le Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada.
Loi concernant l'établissement d'un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick et modifiant la Loi sur les parcs nationaux de la Nouvelle-Ecosee et de l'Ile du Prince-Edouard, 1936.
Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.
Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national.
Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.
Loi pour remettre en vigueur et modifier la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.
Loi concernant un certain accord commercial entre le Canada et l'Uruguay.
Loi pour faire droit à Clara Emily Taylor Elkin.
Loi pour faire droit à Yetta Ginsberg.
Loi pour faire droit à Marguerite Emily Coombe Low.
Loi pour faire droit à Mary May Rowell Thom.
Loi pour faire droit à Eva Josephine Millicent Good Ross.
Loi pour faire droit à Eva Schiller Lightstone.
Loi pour faire droit à Ruth Jessica Kimpton Shiells.
Loi pour faire droit à Grace Ellen Doris Newman.
Loi pour faire droit à Gretna Golden Laird Rankin.
Loi pour faire droit à Frank Horace Wood.
Loi pour faire droit à Edith Mary Bowers-Hill O'Hagan.
Loi pour faire droit à Isobel Jean Herbert Fleming Jonhson.
Loi pour faire droit à Emilie Letsch Rutishauser.
Loi pour faire droit à Miriam Silverman.
Loi pour faire droit à Alice Mary Hickman Ings.
Loi pour faire droit à Norah Clara Simson Warden.
Lo pour faire droit à Muriel Beatrice Brown Grey.
Loi pour faire droit à Joseph-Gédéon-Emilien Tanguay.
Loi pour faire droit à Mabel Marjorie Powter Johnston.
Loi pour faire droit à Evelyn .McCaughan McBride.
Loi pour faire droit à Marie-Liette Fortier Mickles.
Loi pour faire droit à Cecile Snyder Rashback.
Loi modifiant la Loi des douanes.
Loi concernant l'enrôlement à l'étranger.
Loi constituant en corporation les Lignes aériennes Trans-Canada.
Loi concernant les approvisionnements du ministère des Transports.
Loi pour surveiller et réglementer la vente des aliments du bétail.
Loi concernant, l'essai, l'inspection et la vente des semences.
Loi modifiant la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada.
Loi concernant une certaine convention entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour la conservation de la pêche du flétan dans le Pacifique septentrional et la mer de Béring, signée à Ottawa le 29e jour de janvier 1937.
Loi pour aider les provinces d'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan à financer le coût des semences et des travaux d'ensemencement pour l'année-récolte 1937.
Loi concernant les obligations à clause-or.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi aidant à saulager le chômage et la misère de l'agriculture.
Loi concernant certain accord commerciale provisoire entre le Canada et l'Allemagne.

Loi pourvoyant à l'annulation d'actions de capital et de certaines dettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada envers Sa Majecté et à l'ajustement des comptes du réseau.
Loi pour faire droit à Albert Henry Pergley.
Loi pour faire droit à Suzanne Rosenthal Winnikoff.
Loi pour faire droit à Kate Mary Briggs Robinson.
Loi pour faire droit à Mildred Gordon Kahn.
Loi pour faire droit à Ernest Arthur Allen.
Loi pour faire droit à Florence Rose Wright Clark.
Loi pour faire droit à Constance Hope Davidson.
Loi pour faire droit à Rosalie Annie Arathoon Webster.
Loi pour faire droit à Minnie Sidilkofsky Sadegursky.
Loi pour faire droit à Simone Baillargeon Mann.
Loi pour faire droit à Thelma-Lucille Farr.
Loi pour faire droit à Sybil Geddes.
Loi pour faire droit à Maurice-Amédée Tremblay.
Loi modifiant la Loi de l'immigration.
Loi concernant *The Premier Trust Company.*
Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile.
Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et la loi modificatrice.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1938.

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la Deuxième session du Dix-huitième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je tiens à vous exprimer ma satisfaction pour le soin et la diligence que vous avez apportés aux délibérations de la session parlementaire qui s'achève. L'attention scrupuleuse et constante qui a marqué vos travaux législatifs se manifeste par le nombre et l'importance des mesures édictées.

L'amélioration générale et sensible des conditions économiques dénote un progrès continu vers le relèvement national. Le chiffre des exportations n'a jamais été aussi élevé depuis 1929. A mesure que la situation du marché du travail s'améliore, il se produit une diminution notable du nombre des assistés.

Convaincus que la reprise économique dépend de l'expansion du commerce, mes Ministres ont poursuivi leurs efforts pour négocier des accords avec les pays désireux de commercer avec le Canada sur une base de réciprocité.

Vous avez approuvé l'accord commercial entre le Canada et le Royaume-Uni. Il a été donné suite aux modifications du Tarif douanier prévues par cet accord. En assurant un plus libre échange de denrées par l'abaissement des barrières douanières, le nouvel accord apportera, croit-on, des bénéfices importants aux producteurs et aux consommateurs. Il contribuera, en outre, à affermir les bons rapports entre le Royaume-Uni et le Dominion.

Vous avez ratifié un accord commercial avec l'Uruguay ainsi qu'un accord commercial provisoire avec l'Allemagne. Les négociations entamées avec le gouvernement du Commonwealth d'Australie pour la revision de l'accord actuel avec ce dernier pays sont en bonne voie.

Vous avez adopté des dispositions spéciales pour favoriser la vente des produits agricoles.

Vous avez pris les mesures nécessaires pour donner effet aux Conventions conclues entre le Canada et les Etats-Unis en vue de la conservation de la pêche du saumon *sockeye* et du flétan du Pacifique.

En vue d'activer la construction et le placement d'un plus grand nombre d'ouvriers dans l'industrie du bâtiment, il a été adopté une loi pour faciliter l'avance de fonds nécessaires à la réfection des maisons rurales et urbaines. On a également pourvu à l'extension du rétablissement agricole dans les zones de sécheresse de l'Ouest canadien et à l'octroi de secours à l'industrie de la pêche. De concert avec les provinces, le Dominion a pris de nouvelles mesures pour atténuer le chômage et la crise agricole.

Il a été établi des dispositions législatives dans le dessein d'accorder des pensions aux aveugles qui ont atteint l'âge de quarante ans.

Vous avez édicté des lois pour l'établissement d'un service aérien transcanadien et pour la revision de l'armature financière des Chemins de fer nationaux du Canada.

Des mesures plus efficaces pour la défense du Canada ont été adoptées.

Vous avez édicté des lois empêchant l'enrôlement des ressortissants de ce pays pour les guerres à l'étranger et prévoyant le contrôle des exportations de munitions et de matériel de guerre. L'ardent désir qu'éprouve le peuple canadien de prévenir le recours à la force armée, et de favoriser la paix, a trouvé une autre expression dans des mesures administratives visant au contrôle des profits réalisés dans la fabrication de matériel et d'approvisionnement de défense.

Mes Ministres estiment que l'évolution économique et sociale depuis la Confédération nécessite un remaniement de l'organisation gouvernementale du Canada. Comme premier pas nécessaire dans cette voie, il a été décidé d'instituer une commission royale d'enquête pour examiner la répartition des responsabilités et pouvoirs financiers entre le Dominion et les provinces.

Le couronnement de Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elisabeth, qui aura lieu le 12 mai, est un événement d'une portée exceptionnelle pour les nations de la Communauté britannique. On est à faire les derniers préparatifs pour que le Canada soit convenablement représenté aux cérémonies.

En outre, le Canada sera dûment représenté à la Conférence impériale qui s'ouvrira à Londres aussitôt après le Couronnement.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir pourvu aux besoins de l'Administration.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au moment de vous quitter, je prie la Divine Providence de bénir vos travaux.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi, vingtième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé au jeudi, vingtième de mai prochain.

OTTAWA: J.-O. PATENAUDE, O.S.I., Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1937.